

RAPPORT ANNUEL

Exercice 2011

Compte Rendu technique et Financier



Table des Matières

I.	Présentation du projet.....	5
I.1.	Historique du contrat.....	5
I.2.	Objectifs de la DSP.....	5
I.2.1.	Aménagement du territoire.....	6
I.2.2.	Développement économique.....	6
I.2.3.	Développement des services aux particuliers.....	6
I.2.4.	Développement des services aux entreprises et collectivités.....	7
I.3.	Chiffres et dates clés de la DSP.....	8
I.3.1.	Chiffres clés d'INOLIA.....	8
I.3.2.	Dates clés d'INOLIA.....	8
II.	Volet commercial.....	9
II.1.	Modèle de Commercialisation, principes d'équité et d'égalité.....	9
II.2.	Analyse du marché.....	10
II.2.1.	L'accès Internet Haut débit : le DSL.....	10
II.2.2.	L'accès à Internet par le haut débit et le très haut débit.....	10
II.2.3.	L'accès à télévision par ADSL.....	11
II.3.	Les politiques commerciales.....	13
II.3.1.	Offre de Fourreaux.....	13
II.3.2.	Offre de Fibre Optique Noire.....	14
II.3.3.	Offre d'hébergement.....	15
II.3.4.	Offre de bande passante Ethernet « Lan to Lan ».....	16
II.4.	Evolution de l'activité.....	18
II.5.	Liste des demandes des usagers et des collectivités.....	20
II.6.	Liste des usagers clients.....	21
II.7.	Politique tarifaire et son évolution.....	25
II.7.1.	Evolution des tarifs en 2011.....	25
II.7.2.	Evolution tarifaire souhaitée pour 2012 :.....	27
II.8.	Perspectives Commerciales sur l'exercice à venir.....	27
III.	Volet technique.....	28
III.1.	Description des moyens techniques et humains mis en œuvre.....	28
III.1.1.	Organisation de la société INOLIA.....	28
III.1.2.	Sous-traitance.....	31
III.2.	Modification éventuelle de l'organisation des services.....	32
III.3.	Travaux d'établissement et d'entretien de l'infrastructure.....	32
III.4.	Evènements prévus pour l'année à venir.....	36
III.5.	Etat de disponibilité de la capacité de l'infrastructure mois par mois.....	36
III.6.	Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités.....	36
III.7.	Inventaire des biens de reprise et des biens de retour.....	39
III.8.	Information sur l'évolution des normes, des techniques et règlements applicables.....	44
IV.	Volet Financier.....	45
IV.1.	Présentation des comptes annuels de la Société Concessionnaire.....	45
IV.1.1.	Généralités.....	45
IV.1.2.	Principes et méthodes.....	45
IV.2.	Résultat de l'année 2011.....	46
IV.3.	Evolution des biens de retour et des biens de reprise.....	47
IV.4.	Amortissement des biens de retour.....	49
IV.5.	Engagements financiers.....	50
IV.6.	Etats financiers prévisionnels pour l'exercice 2012.....	50
V.	Annexe 1 : comptes annuels de la société.....	54

II. Présentation du projet.

II.1. Historique du contrat

Conformément au cadre juridique en vigueur, la Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé, lors de sa séance du 16 décembre 2005, de mettre en place une Infrastructure de télécommunications à haut débit, en vue de corriger les disparités d'aménagement et d'assurer la cohésion et le développement harmonieux du territoire communautaire.

Le projet a été lancé conformément à l'article L. 1511-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et s'inscrit désormais dans le cadre de l'article L.1425-1 du CGCT issu de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 *pour la confiance dans l'économie numérique* et modifié par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004 *relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle*.

Le cadre juridique qui a été retenu par la Communauté Urbaine de Bordeaux lors de sa séance du 16 décembre 2005 est celui de la délégation de service public prenant la forme d'une convention de concession de travaux et de service publics. Une procédure d'attribution de cette concession a été menée conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'issue de la procédure initiée, pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation a, en tant qu'autorité délégante, la Communauté Urbaine a pris la décision d'attribuer à la société LD Collectivités la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunication à haut débit dans le cadre d'une concession.

Ainsi le 9 mars 2006, la Communauté Urbaine de Bordeaux et LD Collectivités ont signé un contrat de délégation pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunication à haut débit. Celui-ci a été notifié le 31 Mars 2006.

Le 21 Juillet 2006, le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux a acté conformément aux termes de la convention de concession, la reprise par la société Inolia, des droits et obligations de LD Collectivités au titre du Contrat de Délégation.

Le 23 mai 2007, le Conseil de Communauté a signé l'avenant n° 3 définissant les modalités techniques, administratives et financières de mise à disposition à Inolia des infrastructures construites par la CUB.

En date du 31 Juillet 2007, LD Collectivités et La communauté urbaine de Bordeaux ont signé l'avenant n° 4 intégrant le raccordement de nouveaux NRA de type NRA HD en vue d'étendre la couverture vers des zones dite « blanche »

La signature de l'avenant n° 6 actant la baisse tarifaire des offres de fourreaux est intervenue le 30 avril 2010.

II.2. Objectifs de la DSP

Les objectifs stratégiques visés par la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre de cette délégation de service public dont la durée est fixée à 20 ans à compter du 31 mars 2006, sont les suivants :

- mettre en place les conditions d'une péréquation au moyen d'un tarif de base unique par service fourni aux usagers de l'infrastructure communautaire,
- desservir les zones d'activités d'intérêt communautaire avec une offre de services à très haut débit,

- permettre aux entreprises existantes et à la population de disposer de services innovants aux meilleurs prix,
- rendre le territoire attractif pour l'implantation de nouvelles activités génératrices d'emplois et favoriser notamment l'essor d'activités consacrées aux TIC,
- assurer la gestion à long terme du sous-sol et la cohérence du déploiement des infrastructures d'aménagement.

II.2.1. Aménagement du territoire

En s'imposant comme une réponse au « constat de carence » qui mettait en avant les disparités d'accès aux infrastructures de télécommunications sur le territoire communautaire, Inolia est investie d'une mission d'aménagement du territoire.

Les opérateurs alternatifs ciblant leur déploiement sur les principales zones économiques, la majeure partie du territoire demeurait peu, voire pas desservie en service de connectivité très haut débit.

II.2.2. Développement économique

Au-delà de la mise à disposition d'une infrastructure servant de support aux opérateurs et aux fournisseurs d'accès Internet pour le dégroupage et la promotion de nouveaux services très haut débit, la présence de la fibre optique Inolia est un atout majeur pour renforcer l'attractivité des communes et ainsi stimuler leur dynamisme économique.

La présence d'un réseau de fibre optique favorise l'implantation de nouvelles activités, de sociétés « high tech » très consommatrices de services télécoms, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME. Elle apporte en outre par ce biais une contribution directe ou indirecte à la création et au maintien de l'emploi, grâce au développement de l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Le raccordement des zones d'activités permet également une diffusion rapide et à des tarifs attractifs des services télécoms aux entreprises déjà implantées.

II.2.3. Développement des services aux particuliers

Le marché français de l'Internet haut débit est resté en 2011 l'un des plus dynamiques d'Europe et ce malgré la concentration qui s'est opérée dans le secteur.

C'est à la mise en place du dégroupage que les particuliers doivent cet accès aux offres Internet haut débit, aux tarifs toujours plus bas et aux débits toujours plus élevés. Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits avec l'ADSL 2+.

Les services de télévision sur ADSL et de voix sur IP sont aujourd'hui les techniques majoritairement utilisées pour la fourniture de services au détriment des services commutés élaborés au cours des années 1970.

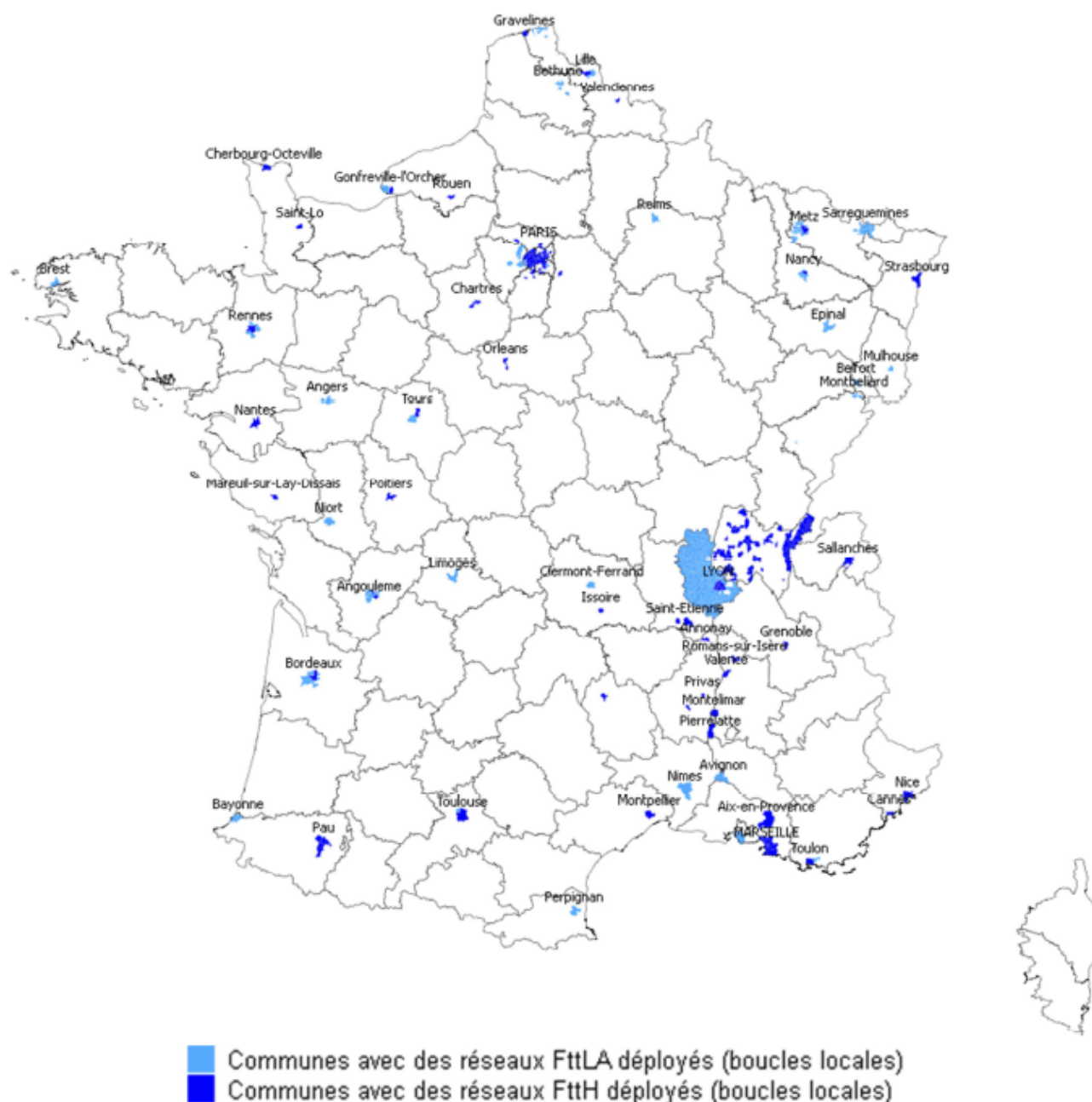
En 2011 plus de 22 millions de foyers sont utilisateurs de ces services.

Le déploiement du réseau Inolia en direction de ces NRA Orange (les **N**œuds de **R**accordement d'**A**bonnés, qui sont les points de concentration du réseau de l'opérateur historique auxquels les opérateurs alternatifs viennent se raccorder pour fournir leurs services Internet haut débit) constitue un axe stratégique et commercial fort qui a suscité l'intérêt de plusieurs acteurs nationaux.

Le dégroupage autorisé par la Convention de Dégroupage signée avec l'Opérateur historique consiste à installer des équipements actifs dans les répartiteurs d'Orange (on parle dans ce cas d'Espace Dédié ou Restreint), ou à proximité immédiate de ces locaux (on parle dans ce cas-là de localisation distante) permettant la production de liens DSL par l'utilisation, moyennant une redevance, de la paire de cuivre de l'abonné qui a été dégroupée par France Télécom.

De plus, il apparaît que dans les 5 prochaines années, les réseaux à très haut débit fibres optiques résidentiels se développeront en remplacement des réseaux du téléphone et du câble pour permettre aux utilisateurs d'accéder à de nouveaux contenus et services. Le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux devrait être intégralement desservi par les opérateurs à la fin de l'année 2022.

La carte ci-dessous montre les projets de déploiement du FTTh initié par les opérateurs :



Source Arcep

II.2.4. Développement des services aux entreprises et collectivités

Comme pour les particuliers le déploiement des infrastructures dans les NRA d'Orange permet la fourniture de service haut débit DSL. Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits asymétrique avec l'ADSL2+ ou 8 Mbit/s symétrique par multiplexage de plusieurs paires de cuivre en SDSL.

Aussi le déploiement de fibres optiques dans les ZAC permet d'ores et déjà aux entreprises une migration vers des services très haut-débit.

Chiffres et dates clés de la DSP

Chiffres clés d'INOLIA

En 2011, l'état du réseau est le suivant :

- 486 414 mètres linéaires de génie civil déployés,
- 91 170 mètres linéaires mis à disposition par la CUB au titre de la convention,
- 83 459 mètres linéaires mis à disposition par la CUB dans le cadre de l'avenant 3 dont 48 km mis à disposition en 2011,
- 20 URA représentant 59 027 lignes adressables sur lesquelles Inolia compte 9 603 clients en DSL ; soit un taux de pénétration global de 16,27 %,
- 123 ZAC raccordées au réseau.

Dates clés d'INOLIA

2004

Janvier 2004 : Lancement de la consultation par la Communauté Urbaine de Bordeaux

2006

Mars 2006 : Signature de la Délégation de Service Public

Juillet 2006 : Création d'INOLIA

2006

Début des travaux

Décembre 2006 : 1^{er} client raccordé au réseau

2007 :

1^{er} URA* dégroupé

Premiers services vendus

2008 :

Fin des travaux de construction du réseau

2011 :

Ouverture du NRA du Taillan Médoc

Délibération de la CUB validant la modification de la politique commerciale de la gamme DSL

** URA (Unité de Raccordement d'Abonnés) : lieu où sont regroupées les lignes d'abonnés*

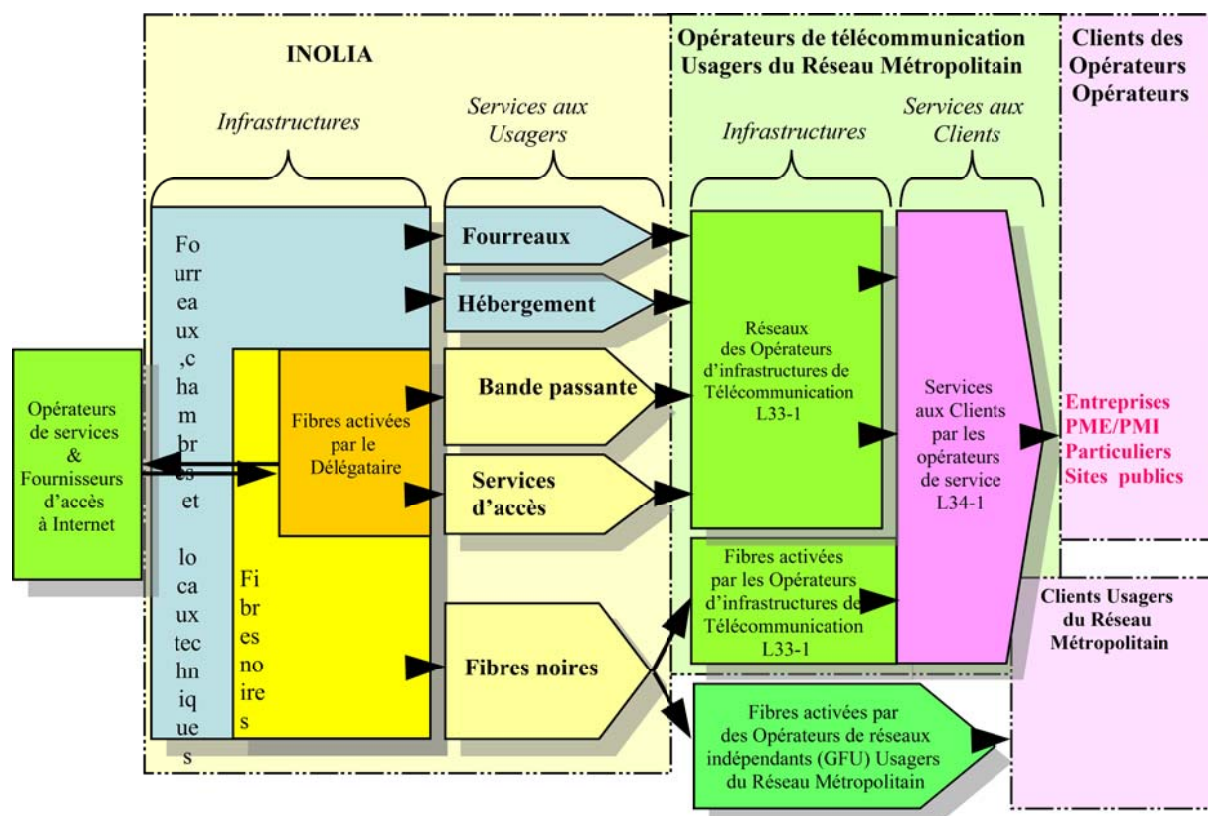
III. Volet commercial

III.1. Modèle de Commercialisation, principes d'équité et d'égalité

Les principes d'égalité et d'équité définis comme principes du service public se traduisent essentiellement dans le mode de commercialisation retenu pour le délégataire ainsi que dans son catalogue de services.

La commercialisation des services produits par Inolia à destination des usagers se fait à travers un catalogue unique. Les clients d'Inolia sont des « usagers » qui sont définis comme les opérateurs ou fournisseurs d'accès à Internet, ou les exploitants de réseaux indépendants relevant des articles L.33-2 et L.33-3 du Code des Postes et Communications Electroniques.

Ainsi Inolia n'a pas vocation à s'adresser aux entreprises ni aux particuliers mais se situe bien uniquement dans un modèle d'opérateur d'opérateurs, ayant vocation à fournir des services d'infrastructures de télécommunications. Toutefois dans le cadre d'entreprises ou de collectivités se déclarant en GFU (Groupement Fermé d'Utilisateurs), Inolia peut, le cas échéant, vendre des services en direct vers ces usagers sans pour autant être obligé de faire appel à un opérateur pour la commercialisation des services.



La commercialisation des services produits par Inolia à destination des usagers se fait via un catalogue unique. Ce catalogue de services ainsi que les prix associés sont soumis à la validation de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui contrôle à la fois la pertinence de l'approche technico/économique proposée et l'adéquation avec sa politique d'aménagement du territoire.

Le principe d'équité a été essentiellement défini dans l'esprit du contrat de DSP comme une volonté primordiale du Délégrant d'une approche commerciale non discriminatoire des Usagers.

III.2. Analyse du marché

L'accès Internet Haut débit : le DSL

Pour rappel, l'offre d'Inolia est basée sur le "dégroupage" de la paire de cuivre d'abonné, c'est à dire qu'Inolia installe ses propres équipements dans les sites répartiteurs d'Orange France Telecom de manière à exploiter les lignes téléphoniques présentes chez les abonnés, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Ainsi grâce au dégroupage, Inolia commercialise des services d'accès haut débit sur cette paire de cuivre auprès des opérateurs et fournisseurs d'accès Internet qui proposent des services Internet, données, télévision, ou voix à l'utilisateur final.

L'accès à Internet par le haut débit et le très haut débit

Au 31 décembre 2011, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut-débit sur réseaux fixes atteint 22,8 millions, soit une croissance nette de 380 000 abonnements (les ventes brutes étant de 1,175 million) en un trimestre. Sur un an, l'accroissement net s'élève à 1,4 million (+ 7 %).

22,1 millions de ces abonnements sont des abonnements haut-débit (+310 000 en un trimestre). Parmi eux, les abonnements xDSL (21 millions à la fin 2011) ont augmenté de 290 000 en un trimestre. Le nombre des autres abonnements haut débit, tels que les abonnements par le câble, les abonnements en wifi, par le satellite ou la boucle locale radio (BLR), croît de 20 000 sur le trimestre et s'élève à 1,1 million à la fin 2011.

Le nombre d'abonnements très haut débit atteint 665 000 à la fin de l'année 2011 (+ 70 000 environ sur le trimestre) dont :

- 200 000 abonnements très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés ou jusqu'aux immeubles ; leur nombre a augmenté d'un peu plus de 25 000 au cours du trimestre et de 70% sur un an ;
- 465 000 autres abonnements très haut débit, dont les accès en fibre optique avec terminaison en câble coaxial ; leur nombre s'accroît de 40 000 sur le trimestre et de 35% sur un an.

Par ailleurs, au troisième trimestre 2011, les changements de ligne non sollicités causés par les opérateurs concernaient un peu moins de 4 300 lignes haut et très haut débit, soit 0,37 % de l'accroissement brut du nombre total d'abonnements haut et très haut débit.

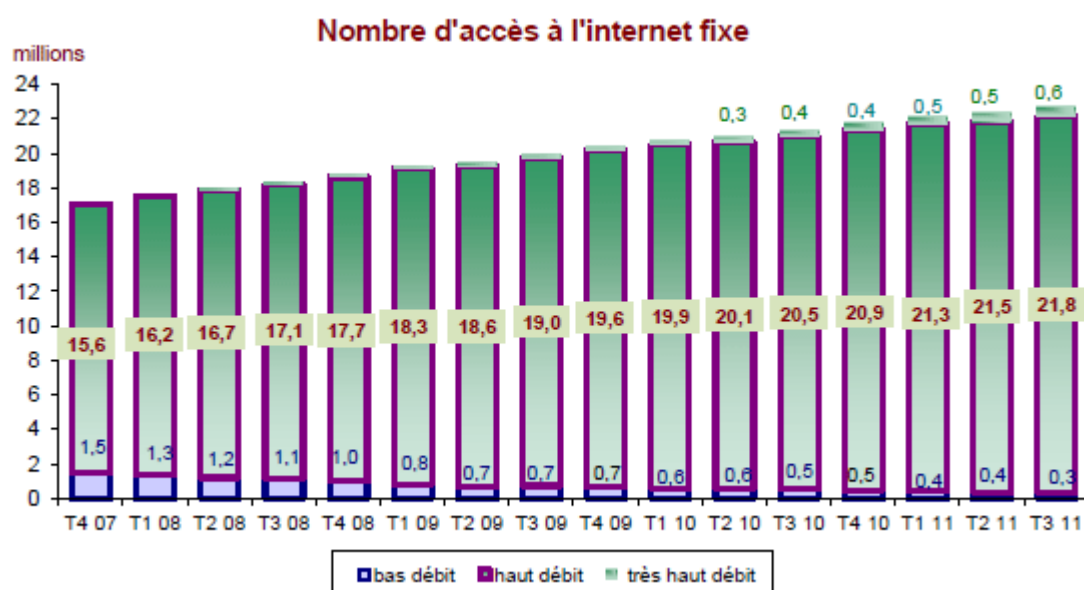
en millions	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011**
Nombre d'abonnements haut débit et très haut débit sur réseaux fixes	21,327	21,792	22,050	22,392	22,770
Nombre d'abonnements haut débit	20,864	21,276	21,495	21,795	22,105
dont abonnements xDSL	19,858	20,254	20,454	20,713	21,005
dont autres abonnements haut débit	1,006	1,022	1,041	1,081	1,100
Nombre d'abonnements très haut débit	0,464	0,516	0,555	0,597	0,665
dont abonnements FTTH*	0,118	0,138	0,154	0,173	0,200
dont autres abonnements très haut débit	0,346	0,378	0,401	0,424	0,465

Evolutions du nombre total d'abonnements haut et très haut débit	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011**
Accroissement net sur un an, en millions	1,459	1,552	1,541	1,515	1,440
Accroissement net sur un an, en %	7,5%	7,8%	7,5%	7,2%	7%
Accroissement net au cours du trimestre, en million	0,451	0,464	0,258	0,342	0,380
Accroissement brut au cours du trimestre, en million***	1,175	1,225	0,975	1,175	1,175

*y compris les abonnements en FTTH qui constituent une part minoritaire.

**résultats provisoires.

*** données arrondies à 12500 près



L'accès à télévision par ADSL

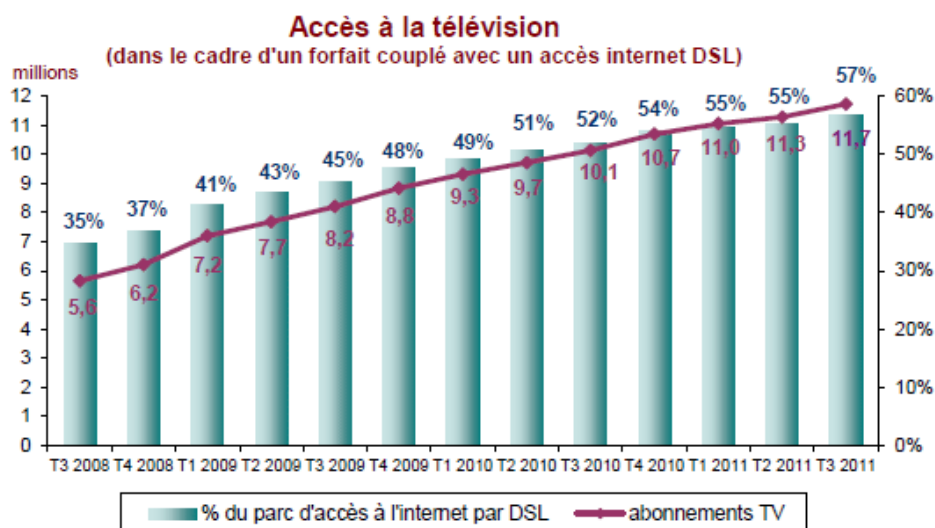
Près de six accès DSL sur dix, soit 11,7 millions à la fin du troisième trimestre 2011, sont couplés avec un service de diffusion de télévision souscrit par le client auprès de son fournisseur d'accès à internet. Ce nombre s'est accru de 1,6 million en un an.

Accès TV couplés à l'abonnement ADSL (en millions)	T3 2010	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	Variation 3T11/3T10
Nombre d'accès à la TV couplés avec internet	10,122	10,684	11,043	11,267	11,713	15,7%
Nombre d'abonnements à un accès à l'internet par ADSL	19,478	19,858	20,254	20,454	20,722	6,4%
% des abonnements TV	52,0%	53,8%	54,5%	55,1%	56,5%	

Le chiffre en italique a été modifié par rapport à la publication précédente.

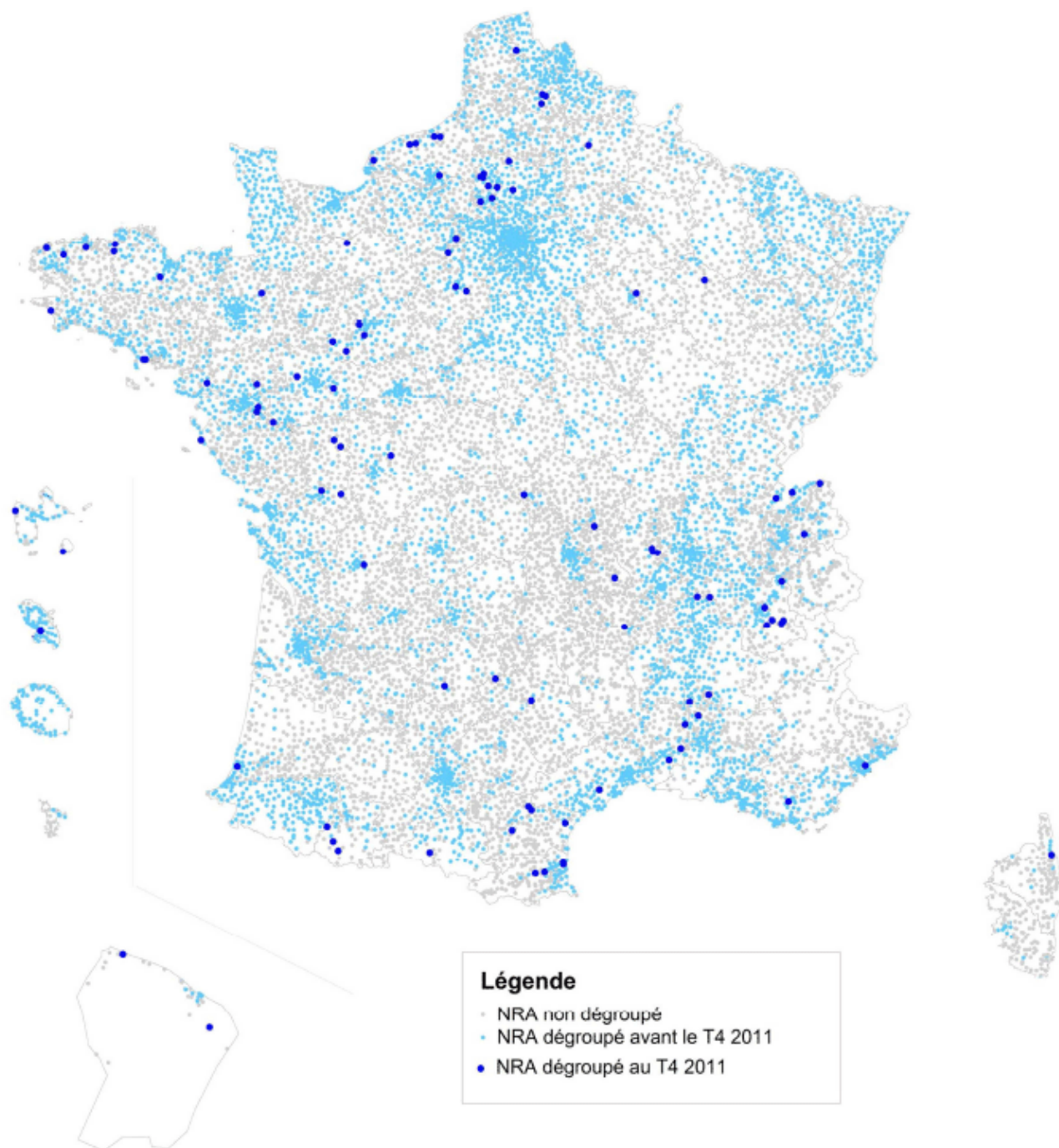
Note : Cet indicateur couvre les abonnements «éligibles» à un service de télévision, c'est à dire que les abonnés ont la possibilité d'activer ce service et ce quel que soit le nombre de chaînes accessibles et quelle que soit la formule tarifaire. Sont comptabilisés les

abonnements souscrits dans le cadre d'un abonnement de type «multiplay» qui intègre l'accès à un ou plusieurs services en plus de la télévision (accès à l'internet, service de téléphonie).



Couverture en haut débit par DSL par France Télécom et les opérateurs de dégrouperage au 31 décembre 2011

Situation de la couverture du dégroupage au 31 décembre 2011



Source ARCEP

III.3. Les politiques commerciales

III.3.1. Offre de Fourreaux

Dans le cadre de la signature de l'avenant 3 visant la mise à disposition par la Communauté Urbaine de Bordeaux d'infrastructures de réseaux de type fourreaux, INOLIA commercialise auprès des opérateurs usagers des offres de fourreaux.

Le principal acteur sur ce marché est l'opérateur historique qui utilise les fourreaux posés dans les ZAC afin de raccorder ses clients. Au cours de l'année 2011 des négociations ont abouti à une baisse du prix de commercialisation de ces infrastructures qui s'établit désormais à 0.98 €/ml pour une distance supérieur à 20 Km.

Par ailleurs certaines municipalités telles que la ville de Bordeaux utilise ces infrastructures pour déployer son propre réseau d'interconnexion entre les bâtiments communaux.

Offre de Fibre Optique Noire

L'offre de fibre optique noire consiste à mettre à disposition d'opérateurs ou de gestionnaires de réseaux Indépendants des liaisons optiques entre deux ou plusieurs points de son réseau. Celles-ci peuvent permettre à un opérateur de raccorder des sites en très haut débit (répartiteur par exemple) ou à un gestionnaire de réseau indépendant de raccorder plusieurs sites de son réseau.

Peu d'acteurs disposant d'infrastructures télécoms de forte capillarité sur le territoire communautaire se positionnent en tant qu'opérateurs d'opérateurs sur le marché de la fibre noire.

Les infrastructures optiques d'Inolia permettent de couvrir de nombreuses zones sur lesquelles il n'existait aucune offre de fibre optique et ceci dans le but d'offrir des possibilités de dégroupage aux fournisseurs d'accès Internet dans le territoire communautaire et notamment dans les zones moins denses.

Certains opérateurs qui n'ont pas d'infrastructure propre sur la Communauté Urbaine de Bordeaux et qui sont orientés vers les entreprises, sont intéressés par les services de fibres noires d'Inolia pour le raccordement d'entreprises.

De plus, l'offre de location de fibres optique d'Inolia constitue une opportunité majeure pour des acteurs locaux, tels Adista, E Tera, et Heliantis, Aquitaine Valley, Cheops souhaitant se positionner sur les offres très haut débit ou pour les gestionnaires de réseaux indépendants.

INOLIA - Offre FON - Tarifs

Les prix sont en € HT

Frais d'accès au service

FAS par extrémité pour un site déjà
raccordé FON INOLIA

1500€

FAS par extrémité pour un site non encore raccordé FON INOLIA

4500 €

à moins de 100 mètres d'une chambre de raccordement

Sur devis

à plus de 100 mètres d'une chambre de raccordement

Les frais d'accès au service comprend le déplacement d'un technicien, le raccordement des fibres dans la BPE et le test du lien.
Dans la mesure où les chambres de raccordement seraient à créer, le prix est égal au coût de création de la chambre majoré de 15%.

Redevance de la liaison pour la mise à disposition d'une paire de fibres optiques noires

Minimum de facturation

Pas de minimum de Facturation

Dégressivité en fonction du nombre de km sur Location

Nombre de km	euro / m / an	Borne supérieure en KM
De 0 à 10 km	1,000	10
De 3 à 15 km	0,985	15
De 3 à 20 km	0,970	20
De 3 à 25 km	0,951	25
De 3 à 30 km	0,932	30
De 3 à 35 km	0,904	35
De 3 à 40 km	0,877	40
De 3 à 50 km	0,842	50
De 3 à 60 km	0,808	60
De 3 à 70 km	0,772	70
De 3 à 80 km	0,733	80
Au delà de 100 km	0,689	100

I.R.U: prix par metre linéaire

Dégressivité sur base Km	INOLIA
	10 ans15 ans20 ans
De 0 à 50 km	5,777,388,46
De 50 km à 100 km	5,196,237,69
Au-delà de 100 km	4,335,196,15

Redevance de la maintenance pour une paire de fibres optiques noires (pour les IRU)

Prix en €/ml/an

0,11

La redevance de la maintenance couvre la maintenance préventive et corrective.

Délai de livraison

Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'une paire de fibres (hors travaux de Génie Civil) est de T0+ 8 semaines.

Garantie de temps de rétablissement

GTR : 8 heures si fon disponibles
GTR : 15 heures si fon non disponibles

III.3.2. Offre d'hébergement

L'offre d'hébergement d'Inolia consiste à la mise à disposition d'un espace technique dans un environnement télécoms (énergie, climatisation, ...) en lien avec les acteurs du marché présents sur le site permettant à un opérateur de produire des services télécoms (accès internet à destination des entreprises ou des particuliers, hébergement de site internet, ...). Cette offre s'adresse aux opérateurs nationaux ou locaux.

Inolia apporte une offre concurrente sur Bordeaux et se positionne comme le seul acteur offrant des services d'hébergement télécoms sur la commune de Pessac.

INOLIA GAMME SERVICES HEBERGEMENT - Tarifs			
Les prix sont en € HT			
Hébergement dans shelter ou cage déployé par INOLIA			
Frais d'accès au service			
L'offre d'Hébergement dans un des locaux techniques d'accueil du concessionnaire est une offre qui s'entend pour un emplacement (baie). Cet emplacement correspond, en offre standard, à une dalle 600 x 600 x 900 selon le plan d'occupation (en mm). Les prix sont en € HT et valables pour une location annuelle et s'entendent pour un emplacement avec fourniture d'énergie en 48V ou 220 VAC. L'offre d'Hébergement est indispensable aux Utilisateurs pour terminer leurs diverses portes de livraison sur leur(s)équipements(s) actif(s). Cette offre est soumise à une étude de faisabilité fondée sur la capacité/espace libre en shelter pour chaque demande			
Frais d'Accès au service	550 €	par emplacement	
Loyer Mensuel			
Durée du contrat		Coût mensuel de l'emplacement	
1 an renouvelable	620	€/mois/baie	énergie incluse
Délai de livraison			
T0 + 4 semaines sous réserve de faisabilité			
Liaison Inter-Batiment (LIB) en Espace d'hébergement			
Description des Prestations et Conditions Associées.			
L'offre de Liaison Inter-Batiment est indispensable à la livraison des services aux Utilisateurs. Ces liaisons Inter-Bâtiment se composent de deux demi-segments, respectivement terminés en Tableau de Distribution Optique (ODF) ou Cuivre (CDF). Le premier demi-segment est pris en charge par INOLIA dans le cadre de la construction de sa porte de livraison de différents services. Le deuxième demi-segment est à la charge de l'utilisateur et raccorde les équipements de ce dernier à l'ODF ou CDF. Les prix sont en € HT et valables pour une location annuelle et s'entendent pour un demi-segment LIB, raccordement, testing inclus. Cette offre est soumise à une étude de faisabilité fondée sur la capacité/espace libre résiduelle des ODF ou CDF.			
Frais d'Accès au Service 1/2 Segment LIB Cuivre	2 500 €	par LIB	LIB Monomode ou Multimode
Frais d'Accès au Service 1/2 Segment LIB Optique	3 000 €	par LIB	LIB Cuivre Cat 5
Loyer Mensuel			
Durée du contrat		Coût mensuel de l'emplacement	
1 an renouvelable	20	€/mois/LIB	
Délai de livraison			
T0 + 2 semaines sous réserve de disponibilité sur ports ODF ou CDF.			
Localisation des sites			
Bordeaux POP INOLIA (rue Gabriel Peri)	30 M2		
Pessac POP INOLIA	15 M2		

III.3.3. Offre de bande passante Ethernet « Lan to Lan »

Cette offre est très importante pour l'émergence du très haut débit pour les entreprises. En effet, elle est, après le DSL, la seule solution pour la fourniture de services haut débit garantis au-delà de 8 Mbit/s mais elle peut aussi être utilisable pour des débits inférieurs dans des zones où le DSL n'est pas présent. Elle repose sur la présence de fibre optique dans les zones à fort trafic comme les zones d'activités et a pour objectif de valoriser l'actif fibre d'Inolia notamment dans les zones d'activités.

Ce marché semble de plus en plus dynamique grâce à plusieurs moteurs :

- A court terme par l'augmentation intrinsèque des débits demandés par les grandes et moyennes entreprises du fait de l'arrivée de nouveaux services tels que la vision conférence ou le cloud computing,
- A moyen terme (2/3 ans), le développement commercial du LAN to LAN vers les petites entreprises qui vont aussi voir leurs besoins croître. En complément, une offre optique compétitive devenant un argument certain de compétitivité économique et territoriale, les sites raccordés et les offres vont se multiplier et se diversifier,
- Sur le plus long terme (4/6 ans), on peut s'attendre selon les analystes au décollage du FTTx (« Fiber To The Building ou Home ou Curb ») qui se traduira par le raccordement d'un nombre significatif de foyers mais aussi par la nécessité d'adapter les offres du fait d'une concurrence nouvelle. Néanmoins les offres de Lan to Lan ne devraient pas subir dans un futur proche la concurrence des offres FTTH car les architectures sont totalement différentes puisque dans le cadre d'offres LAN to LAN on utilise une paire de fibres dédiées de bout en bout pour chaque utilisateur final contrairement aux offres FTTH.

Par sa capacité à offrir des débits de l'ordre de 10 Mbit/s à 1 GBit/s, elle répond totalement à l'ensemble des besoins des entreprises dans le temps. Par le positionnement et l'agressivité de son prix, elle se veut le principal catalyseur de changement dans l'organisation des entreprises autour des réseaux de données et d'Internet.

Sur ce marché la seule offre opérateur réellement concurrente à ce jour sur les débits supérieurs à 2 Mbit/s est l'offre CE2O de l'opérateur historique qui porte lui aussi ce type de service sur médium de type fibre optique.

INOLIA - Offre LAN to LAN - Tarifs					
Frais d'accès au service et redevance en fonction du débit					
L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante ethernet permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site) entre un site central (Tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire soit en bundle de plusieurs liens (offre OpenLAN). Toutes les topologies de réseau sont possibles sous réserve de faisabilité technique par le concessionnaire.					
Les prix sont en € HT et valables pour une location avec engagement de 1 an minimum.					
Tarification du Site Central (Tronc)					
Débit de l'offre	Interface de livraison	Frais d'accès au Service*	Redevance Mensuelle		
Tronc colocalisé¹	Ethernet 10/100/1000	1 500 €	0 €		
Tronc distant 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	550 €		
Tronc distant 100 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	1 100 €		
Tronc distant 1 Gbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	2 750 €		
¹ le débit du tronc colocalisé sera déterminé par le délégataire en fonction de la somme cumulé des débits des feuilles souscrites					
Tarification du site distant (feuille)					
Débit de la feuille	Interface de livraison	Frais d'accès au Service*	Redevance Mensuelle POP (Tronc & feuille raccordés au même POP)	Redevance Mensuelle DIST (Tronc & feuille raccordés à un POP différent)	
Feuille 2 Mbits/s	Ethernet 10/100	3 000 €	350 €	450 €	
Feuille 4 Mbits/s	Ethernet 10/100	3 000 €	425 €	550 €	
Feuille 6 Mbits/s	Ethernet 10/100	3 000 €	460 €	600 €	
Feuille 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	3 000 €	500 €	650 €	
Feuille 20 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	625 €	820 €	
Feuille 30 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	690 €	930 €	
Feuille 40 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	750 €	1 000 €	
Feuille 50 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	810 €	1 060 €	
Feuille 60 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	870 €	1 120 €	
Feuille 80 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	950 €	1 200 €	
Feuille 100 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	1 000 €	1 250 €	
Feuille 200 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	1 450 €	1 850 €	
Feuille 400 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	1 750 €	2 250 €	
Feuille 500 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	1 895 €	2 450 €	
Feuille 600 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	2 035 €	2 600 €	
Feuille 700 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	2 170 €	2 800 €	
Feuille 800 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	2 300 €	3 000 €	
Feuille 900 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	2 425 €	3 150 €	
Feuille 1 Gbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	2 500 €	3 250 €	
Offre Bundle					
Offre OpenLAN	Nb de liens	Débit total **	Frais accès au service *	Mensuel tronc colocalisé¹	Mensuel tronc distant¹
OpenLAN 50M	jusqu'à 5 feuilles de 2 à 10 Mbps	50 Mb/s partagé	3 000 €	2 000 €	2 500 €
OpenLAN 120M	jusqu'à 10 feuilles de 2 à 100 Mbps	100 Mb/s partagé	6 000 €	3 750 €	4 500 €
OpenLAN 300M	jusqu'à 20 feuilles de 2 à 100 Mbps	400 Mb/s partagé	12 000 €	7 000 €	8 500 €
* FAS pour site à moins de 20m du réseau optique du Délégataire et dont la distance optique au premier Nœud de Raccordement (NR) est inférieure à 10 km. Dans le cas OpenLAN, les FAS feuilles sont à ajouter aux FAS OpenLAN. Pour tout engagement de 3 ans, ** la somme des débits de toutes les liens doit être inférieur au débit total souscrit					
Raccordement Extrémité Distante en fibre optique					
Frais de raccordement au réseau DSP pour site à plus de 100 ml du réseau			sur étude et devis		
Distance optique au premier Nœud de Raccordement supérieure à 10 km			3 000 €		
Options et Divers					
Options	FAS	Redevance mensuelle			
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par site)	-	100 €			
Responsable Opérationnel de Compte	-	500 €			
Support Jumbo frames et QinQ (par site)	-	15 €			
VLAN supplémentaire (par site)	-	10 €			
Livraison sur port GIBC (Par site)	500 €	-			
Accès aux MIB (par équipement)	500 €	-			
Insertion nouveau site (service OpenLan)	500 €	-			
Gestion de la Qualité de Service	0 €	10 % de la redevance mensuelle de la feuille			
Divers	FAS	Redevance mensuelle			
Modification service (débit, VLAN supplémentaire, q-in-q)	500 €	-			
Intervention à tort	500 €	-			
Délai de livraison prévisionnel					
T0 + 14 semaines pour un site non raccordé en FON au réseau DSP					
Qualité de service					
Taux de disponibilité sur cct non protégé de Site à POP : 99,85%					
GTR : 4 heures en Heures Ouvrées / Jours Ouvrés					

III.4. Evolution de l'activité

L'activité commerciale :

INOLIA a intégré un second responsable commercial. L'un pour le marché Entreprise, et le second pour le marché Public.

L'année 2011 confirme les bons résultats commerciaux de 2010, avec un peu plus de 3 millions d'euros de Prise d'Ordre (montant total des contrats signés en 2011 en prenant compte les revenus sur la durée de ces mêmes contrats) versus 2,9M€ en 2010.

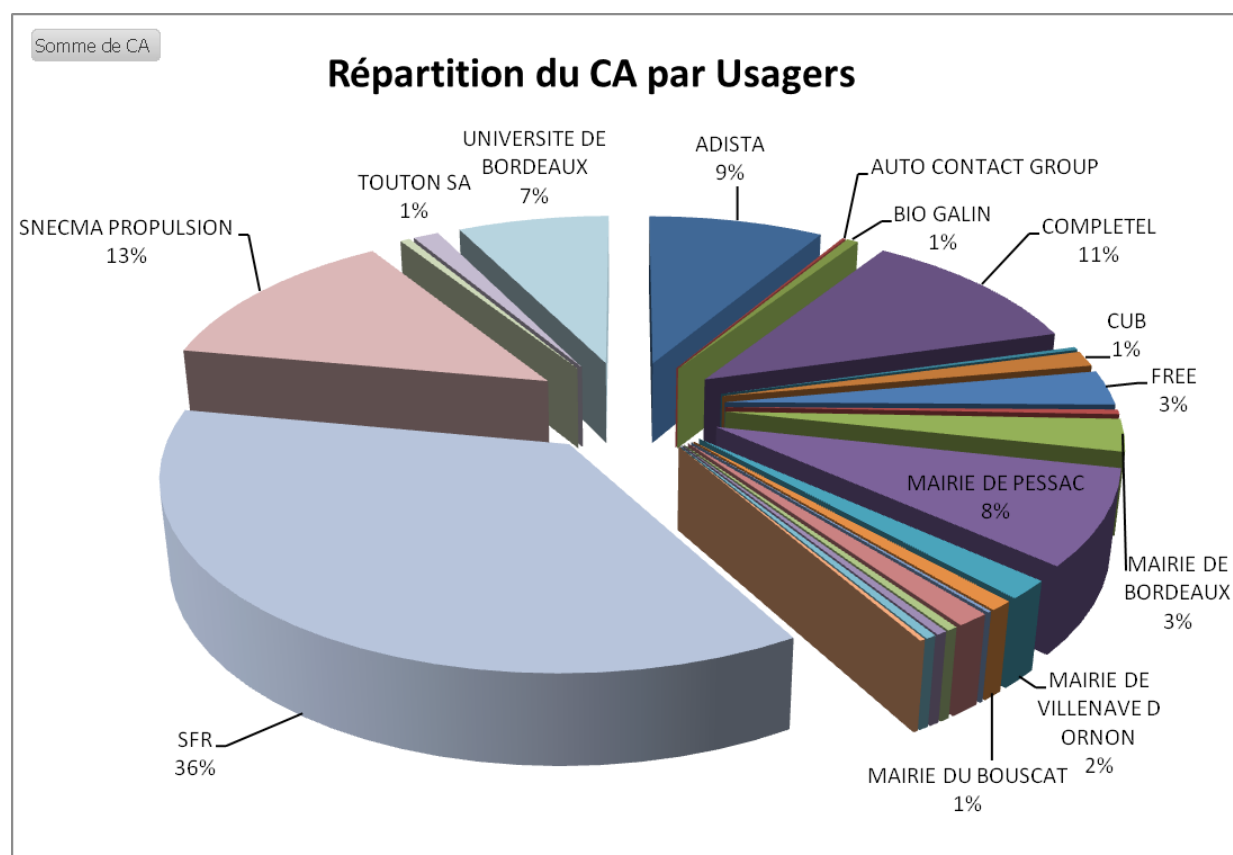
Des dossiers majeurs ont été signés et l'on peut notamment citer :

- Groupe Snecma (3 sites) : 440 K€ de Prise d'Ordre
- EDF (12 sites) : 308K€ de Prise d'Ordre
- Université de Bordeaux (23 sites) : 290K€ de Prise d'Ordre

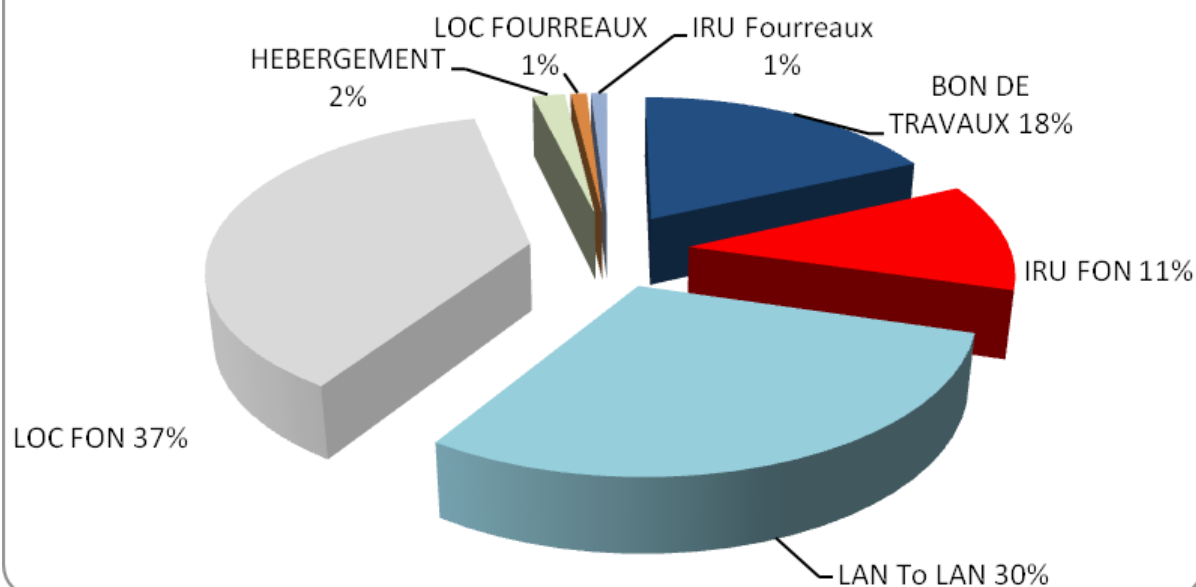
Le nombre de bons de commandes signés est en forte augmentation (+ 40 %) avec néanmoins un Arpu en baisse de 30 % à 28 K€ de CA par nouveau contrat.

Ces derniers constats s'expliquent par un élargissement de notre cible vers la tranche PME et le maintien des investissements augmentant par conséquent la capillarité et ainsi permettant la connexion du client au réseau avec des Frais d'accès aux services minoré.

Le graphique ci-après montre par usager et par service la répartition des 1,595 M€ de chiffre d'affaires annuel au titre de l'année 2011.



Répartiton des commandes par Produits



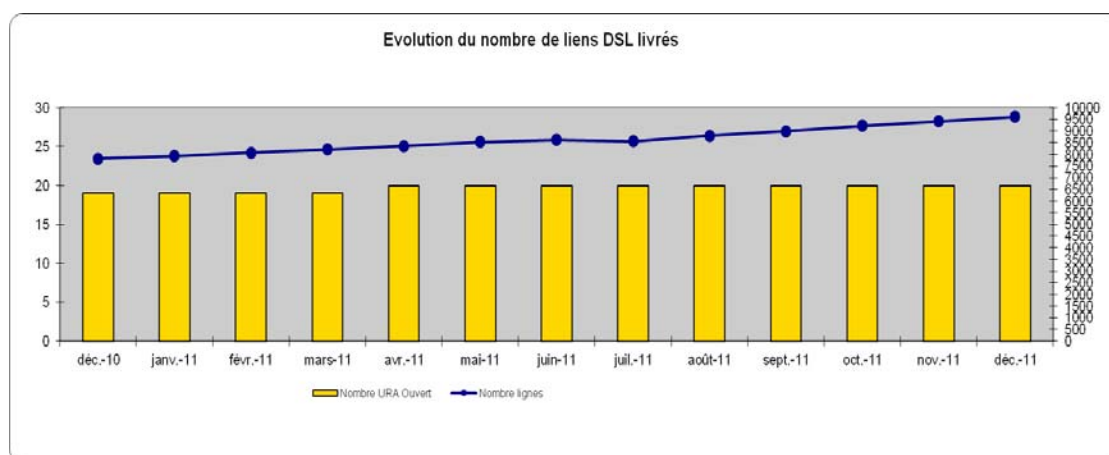
Les revenus DSL proviennent exclusivement de la fourniture de service « triple play », voix, télévision et Internet pour des administrés. La progression du nombre d'abonnés s'est faite régulièrement en fonction des ouvertures des centraux téléphoniques au dégroupage.

On peut constater sur 2011 une forte croissance dans la répartition des produits commercialisés sur les offres Location FON ainsi que pour le Lan to Lan.

Le DSL :

Au 31 décembre 2011 sur les 20 centraux ouverts à la commercialisation, INOLIA comptait 9 603 liens activés sur le réseau. Sur l'année 2011, la progression est restée forte (+ 21 %), elle est également due à l'arrivée d'un nouvel opérateur DSL (BOUYGUES). Le NRA du Taillan Médoc (2 000 lignes adressables) a été ouvert commercialement en mai 2011.

Cela représente un taux de pénétration global de 16,27 % sur les 59 027 lignes adressables.

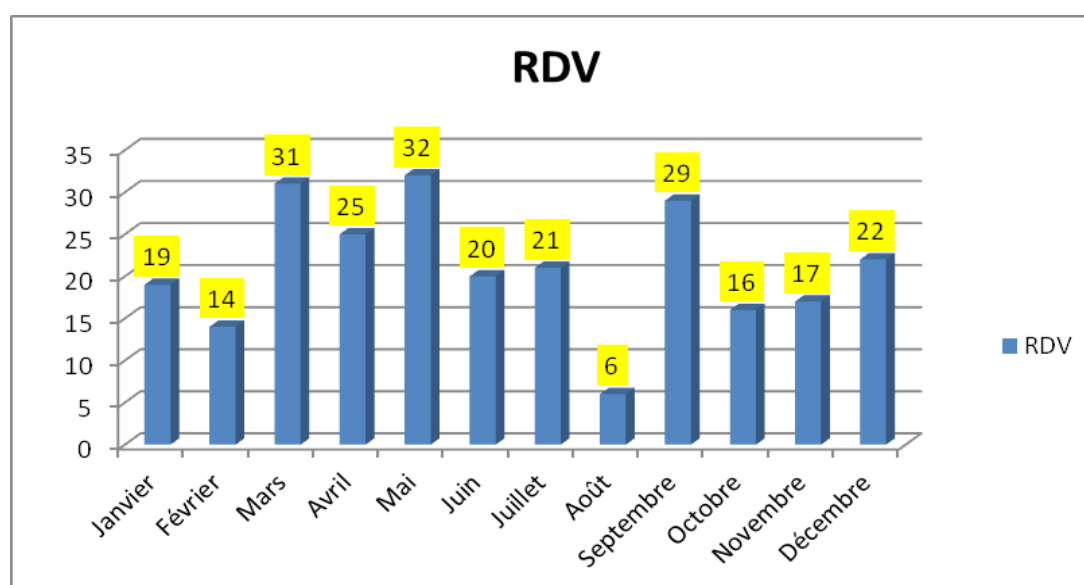


III.5. Liste des demandes des usagers et des collectivités

Les Rendez-vous :

Sur l'année 2011, un peu plus de 250 rendez-vous ont été réalisés. 25 % de ces rendez-vous ont donné lieu à des leads transmis auprès des opérateurs.

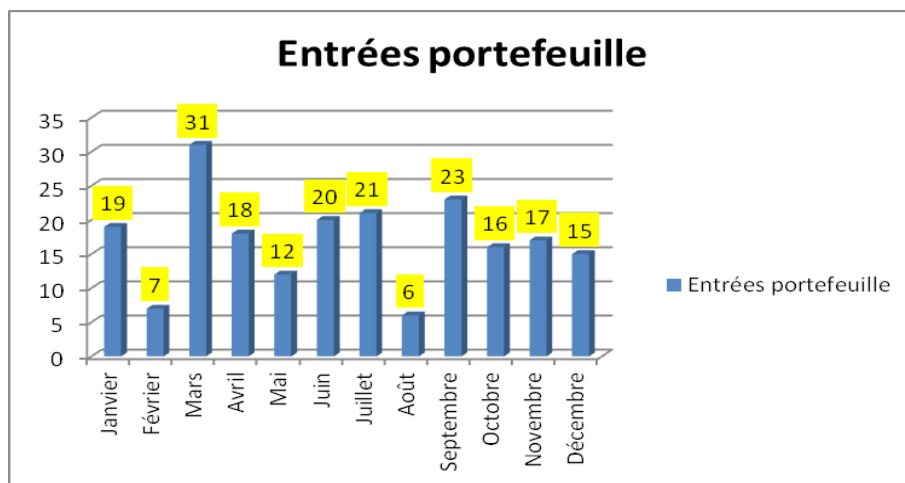
La moyenne de rendez-vous par mois est de 21 avec une répartition 20/80 entre établissements publics et entreprises privées.



Les entrées en portefeuilles :

Elles restent au niveau de 2010 (+0,5 %) avec la répartition suivante selon les principaux donneurs d'ordres :

- SFR : 55 %
- Complete1 : 17 %
- Adista : 15 %
- DSP Direct : 13 %



Les délais de signature d'affaires :

Nous noterons dans le tableau ci-dessous une très légère amélioration du délai moyen de signature par rapport à 2010 mais qui reste encore éloigné du délai cible que nous nous sommes fixés à savoir 3 mois pour 2012.

Quelques explications à ce constat qui nous laisse entrevoir une évolution positive en 2012 :

- Nous constatons depuis 3 trimestres une nette amélioration avec un gain supérieur à un mois entre T2 et T4.
- La qualité des rendez-vous effectués les commerciaux d'Inolia, associée à des catalogues tarifaires opérateurs agressifs et qui laissent penser que nous devrions nous rapprocher du délai cible en 2012.

	DELAI MOYEN
T1 2011	4,2
T2 2011	5,3
T3 2011	4
T4 2011	3,6
2010	4,28

III.6. Liste des usagers clients

III.7. Durant l'année 2011, 92 commandes ont été enregistrées. Pour rappel et information, 73 contrats avaient été signés entre INOLIA et les Usagers en 2010.

III.8. Les commandes passées fin décembre 2011 seront comptabilisées et déployées en 2012.

2011 restera une bonne année commerciale avec une présence toujours accrue de la DSP sur le haut de marché comme le traduisent les signatures des comptes Snecma, EDF, Mairie de Villenave d'Ornon, Mairie de Cenon, Université de Bordeaux, etc...

L'orientation forte depuis septembre 2011 de la plupart des opérateurs sur le segment PME de 50 salariés et plus laisse présager une année 2012 où cette cible devrait être très contributive dans nos objectifs de croissance.

Fin 2011 Inolia a participé activement à un important appel d'Offre du Conseil Régional d'Aquitaine (Grepa III) et nous avons bon espoir que ce marché soit très impactant sur les résultats commerciaux 2012.

Liste des services :

BON DE TRAVAUX : Adduction d'un site client

LAN TO LAN : service de bande passante sur Fibre optique

IRU : service de droit d'usage sur Fibre optique

LOCFON : Location de Fibre optique

LOC FOURREAUX : Location de fourreaux

HEB : Hébergement

Les usagers clients du réseau INOLIA signés en 2011

CLIENT	PRODUIT	Descriptif
ADISTA	LOC FON	MAHLER BESSE>CHBRE N-1
ADISTA	LOC FON	SOMEDICS
ADISTA	LOC FON	EOLE PORTES DE BEGLES
ADISTA	LOC FON	Terres Neuves Bat 23-Bat 51
ADISTA	LOC FON	AUVENCE déménagement
ADISTA	LOC FON	AEC
ADISTA	LOC FON	AQUITEM
ADISTA	BON DE TRAVAUX	PARC PHOTONIQUE(semi ret des lasers)
ADISTA	LOC FON	MAIRIE DE CENON SITE CENTRAL
ADISTA	LAN To LAN	CGCM
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE NEXTI
ADISTA	LOC FON	Public Idées Déménagement
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE LOGICA
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE AUVENCE
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE TENEO
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE PLEIONE
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE EOLITE
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE AQUI PROMOTION
ADISTA	LOC FON	Marie Brizard
ADISTA	BON DE TRAVAUX	LIB COVAGE
ADISTA	LAN To LAN	BOCCHIO L2L
ADISTA	LOC FON	BOCCHIO FON
ADISTA	LOC FON	EENOV
AUTO CONTACT GROUP	BON DE TRAVAUX	LIB AUTO CONTACT>ORANGE
BIO GALIN	BON DE TRAVAUX	INTERCO 2 SITES ZA BIO PARC
COMPLETEL	LOC FON	COFINOGA>MALRAUX
COMPLETEL	LOC FON	KPMG>MALRAUX
COMPLETEL	LOC FON	CCI BD>TDR
COMPLETEL	LAN To LAN	BANQUE DE France>NETCENTER
COMPLETEL	LOC FON	PBN nouveau site
COMPLETEL	LOC FON	LUMISCAPHE
COMPLETEL	LOC FON	I2S
COMPLETEL	LOC FON	AUVENCE
COMPLETEL	LOC FON	PRODWARE
COMPLETEL	LOC FON	WATO
COMPLETEL	LOC FON	CAMPUS DE BISSY
COMPLETEL	LAN To LAN	Upgrade Confinoga 10 à 20M
COMPLETEL	LAN To LAN	ATOOCALL
COMPLETEL	LOC FON	MIGRATION FLAMEL>CHBRE NC
COMPLETEL	LOC FON	MIGRATION EADS>CHBRE NC
COMPLETEL	LOC FON	SZICS33>NETCENTER
COMPLETEL	LAN To LAN	ALEMA AUTOMATION

III.9.

CLIENT	PRODUIT	Descriptif
COVAGE	IRU FON	RENATER > Chbre Pierre NoaillesTalence
CUB	LOC FON	DT PESSAC>LE HAILLAN + DT RIVE DROITE
CUB	LOC FON	SECURISATION
FREE	HEBERGEMENT	NRA LE TAILLAN
FREE	IRU FON	NRA LE TAILLAN MEDOC
GIRONDE HAUT DEBIT	BON DE TRAVAUX	LIB GHD>COMPLETEL
GIRONDE HAUT DEBIT	BON DE TRAVAUX	ALIM SUP
GIRONDE HAUT DEBIT	BON DE TRAVAUX	ALIM SUP
MAIRIE DE BORDEAUX	IRU Fourreaux	sousa medes-ravezie
MAIRIE DE PESSAC	IRU FON	INTERCO SITES MAIRIE
MAIRIE DE VILLENAVE D ORNON	IRU FON	INTERCO SITES MAIRIE
MAIRIE DE VILLENAVE D ORNON	IRU FON	MAIRIE SITE CENTRAL>3eme Circ CUB
MAIRIE DU BOUSCAT	IRU FON	Dojo>Mairie
NUMERICABLE	LOC FOURREAUX	RUE PAUL GROS FLOIRAC RESIDENCES
PORTES DE BEGLES(RST)	BON DE TRAVAUX	INTERCO 3 BAT
ROUTE DES LASERS	BON DE TRAVAUX	RACCORDEMENT 3 SITES ZA PHOTONIQUE
SCI PETIT CINEMA	BON DE TRAVAUX	INTERCO CHBRES BLD GODARD
SCI JLG CRISTAL	BON DE TRAVAUX	INTERCO IMMEUBLE ILOTB BASTIDE
SCI PETIT CINEMA	BON DE TRAVAUX	INTERCO CHBRE FT
SFR	LAN To LAN	LYCEE BLANQUEFORT
SFR	LAN To LAN	AG2R GAMBETTA
SFR	LAN To LAN	EUROVIA(migration site 2)>NETCENTER
SFR	LAN To LAN	SAFEGE ST MEDARD
SFR	LAN To LAN	PLEIN SUD COMMUNICATIONS
SFR	LAN To LAN	CUB SITE SUP RUE DE SEGUR
SFR	LOC FON	EDF TALENCE DLP 35081
SFR	LOC FON	EDF PESSAC DLP 35320
SFR	LOC FON	EDF MERIGNAC DLP 35303
SFR	LOC FON	EDF PESSAC DLP 35320
SFR	LAN To LAN	EDF MERIGNAC DLP 35303
SFR	LAN To LAN	EDF 4 BORDEAUX
SFR	LAN To LAN	EDF LE HAILLAN
SFR	IRU FON	SUPP SPOF TALENCE
SFR	LOC FON	DGAC MERIGNAC nrx liens
SFR	LAN To LAN	DOMOFrance BDX

CLIENT	PRODUIT	Descriptif
SFR	LAN To LAN	BPCE
SFR	LOC FON	UNIV BDX PEY BERLAND
SFR	LAN To LAN	DOMOFRANCE SECURISATION
SFR	LAN To LAN	LANTZERATH
SFR	LAN To LAN	BNP PARTNERS
SFR	LAN To LAN	Manufacture Papiers Photographiques
SFR	LAN To LAN	ASTEK
SFR	LAN To LAN	UNIVERSITE BDX III LEO SAIGNAT>NETCENT
SFR	LOC FON	BAT B8 UNIV BDX
SFR	LAN To LAN	FLAMEL
SFR	LAN To LAN	AUDEMAT
SFR	LAN To LAN	MACSF
SFR	LAN To LAN	DIRECCTE>NETCENTER (100Mbits)
SFR	LAN To LAN	DIRECCTE>NETCENTER (150Mbits)
SFR	LAN To LAN	SPIE TALENCE
SFR	IRU FON	EDF CENON Jean ZAY (FON)
SFR	IRU FON	EDF Le BOUSCAT (FON)
SFR	IRU FON	EDF FLOIRAC (FON)
SFR	IRU FON	EDF BORDEAUX Emile Counord (FON)
SFR	IRU FON	EDF LE HAILLAN Blue Park (FON)
SFR	LAN To LAN	SDS
SFR	LAN To LAN	JAMMES
SNECMA PROPULSION	LOC FON	SNECMA>CAPE>SNPE
SYNTIS(ex model FX)	LOC FON	BAIE MODEL FX>POP COGENT
TOUTON SA	LOC FON	BAIE NETCENTER
TOUTON SA	HEBERGEMENT	5 PAIRES DE FON TOUTON SA>NETCENTER
UNIVERSITE DE BORDEAUX	LOC FON	CRDP>Chbre Bastide
UNIVERSITE DE BORDEAUX	LOC FON	UNIVERSITE DE BDX INTERCO 23 SITES

III.10. Politique tarifaire et son évolution

III.10.1. Evolution des tarifs en 2011

➤ DSL Grand Public

Courant 2011, INOLIA a fait évoluer sa gamme « DSL Grand Public ».

INOLIA en accord avec la Communauté Urbaine de Bordeaux a souhaité apporter des modifications à son catalogue tarifaire à compter du 1^{er} janvier 2011.

INOLIA GAMME ADSL Grand Public - Tarifs

Prix Applicable au 01/01/2011

Les prix sont en € HT

Porte de Livraison en Hébergement

FAS d'interconnexion Ethernet Livraison / Port	
Ethernet 10M	1 500
Ethernet 20M	1 500
Fast Ethernet	1 500
Giga Ethernet	5 000

Frais mensuels / Port	
Ethernet 10M	550
Ethernet 20M	700
Fast Ethernet	1 100
Giga Ethernet	2 750

Liens d'Accès Distribués aux Opérateurs ou FAI en dégroupage partiel

Frais d'Accès aux Services / Port DSL	
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	60
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	60

Redevance Mensuelle en € HT / ligne DSL	
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	13,14
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	10,30

Liens d'Accès Distribués aux Opérateurs ou FAI en dégroupage total

Frais d'Accès aux Services / Port DSL	
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	50
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	50

Redevance Mensuelle en € HT / ligne DSL	
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	18,95
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	17,21

Options Récurrentes

Transport et connectivité IP (mensuel)	
par Mbps mesuré sur la porte	50,0

Collecte Nationale (mensuel par accès)	
Acheminement national	2,3

Options Ponctuelles et autres informations tarifaires

Option ponctuelle	
Resiliation Dégroupage Partiel	35,0
Resiliation Dégroupage Total	15,0
Perte - Notification	0,0

Accessoires tarifaires	
Signalisation à tort	125,8
Commande non-conforme	41,0
Intervention à tort	300,0
Migration 1 > 1 Dégroupage Partiel	60,0
Migration 1 > 1 Dégroupage Total	50,0
Migration partiel vers total	50,0

➤ DSL Entreprise

Courant 2011, INOLIA a fait évoluer sa gamme « DSL Entreprise ».

INOLIA en accord avec la Communauté Urbaine de Bordeaux a souhaité apporter des modifications à son catalogue tarifaire à compter du 1^{er} janvier 2011.

INOLIA GAMME DSL Entreprise - Tarifs			
Prix Applicable au 01/01/2011			
Les prix sont en € HT			
Porte de Livraison en Hébergement			
Débit de la porte de livraison	FAS	Redevance Mensuelle en Hébergement INOLIA	Redevance Mensuelle en site distant
Ethernet 10M	1 500,00 €	-	550,00 €
Ethernet 20M	1 500,00 €	-	700,00 €
Fast Ethernet	1 500,00 €	500,00 €	1 100,00 €
Giga Ethernet	5 000,00 €	1 500,00 €	2 750,00 €
Liens d'Accès en ADSL IP en zone du Déléataire ou zone de revente			
Gam me	Débit IP garanti	Frais d'accès au service	redevance mensuelle
DSLE 0,5A	128/512	300,00 €	55,00 €
DSLE 1A	256/1024	300,00 €	65,00 €
DSLE 2A	256/1640	300,00 €	65,00 €
Liens d'Accès en SDSL en technologie IP en zone du Déléataire ou zone de revente			
Gamme Monopaire			
Gam me	Débit IP garanti	Frais d'accès au service	redevance mensuelle
DSLE 0,5S	512	300,00 €	65,00 €
DSLE 1S	1024	300,00 €	80,00 €
DSLE 2S	1640	300,00 €	80,00 €
Gamme bi-paire			
Gam me	Débit IP garanti	Frais d'accès au service	redevance mensuelle
DSLE 0,5S	512	350,00 €	90,00 €
DSLE 1S	1024	350,00 €	100,00 €
DSLE 2S	1640	350,00 €	100,00 €
DSLE 4S	3604	350,00 €	200,00 €
Options Récurrentes			
Option	frais de mise en oeuvre	redevance mensuelle	
Livraison hors DSP	sur devis	sur devis	
GTR 4 heures JO/HO	incluse	incluse	
GTR +24/24 7/7	-	22 €/accès	
Options Ponctuelles et autres informations tarifaires			
Option ponctuelle		Prestation de desseeete interne	
Changement de débit	200,00 €	de 0 à 3 mètres	Gratuit
changement de site	sur devis	de 3 à 60 mètres	300,00 €
		au-delà de 60 mètres	sur devis
Accessoires tarifaires			
signalisation intervention à tort	130,00 €		
commande non conforme	50,00 €		
Intervention à tort	300,00 €		

III.10.2. Evolution tarifaire souhaitée pour 2012 :

INOLIA a prévu une évolution tarifaire de la gamme « Lan to Lan » et « DSL Grand Public » et « DSL entreprise »

En effet Inolia souhaite répercuter dans ces offres DSL, les baisse tarifaires qui seront mises en place dans le cadre du nouveau catalogue d'accès à la boucle locale.

Par ailleurs, Inolia souhaite aussi apporter des modifications à son catalogue tarifaire Lan to Lan en 2012, afin de maintenir sa compétitivité face aux nouvelles tarifications de l'offre CE2O de l'opérateur Orange.

Ces nouvelles tarifications seront effectives à compter du 1^{er} janvier 2012.

III.11. Perspectives Commerciales sur l'exercice à venir

Au 31 décembre 2011, INOLIA a contractualisé avec plus de **22** opérateurs dont plus de la moitié sont des opérateurs ayant une présence essentiellement locale.

A ce titre, les forces commerciales d'INOLIA se rendent régulièrement sur le terrain afin de les épauler dans leurs démarches de commercialisation du réseau.

Aussi au titre de l'année 2012, INOLIA prévoit le raccordement en fibre optique de 100 nouveaux sites de type entreprises ou de collectivités territoriales.

Dans la continuité de 2011, la stratégie d'INOLIA sur l'année à venir se décline de la manière suivante autour de trois cibles principales :

- o La vente de services de type DSL sur des accès dégroupés par Inolia aux usagers opérateurs pour le raccordement en offre "Triple Play" pour les administrés,
- o Le raccordement d'entreprises au réseau au travers de fibre optique par l'intermédiaire des opérateurs usagers ou dans certains cas bien particuliers directement par Inolia,
- o La réponse aux appels d'offres des collectivités territoriales pour la mise en place de réseaux privés interconnectant leurs sites,

Concernant la vente de produits DSL, Inolia pense franchir la barre des 10 000 clients raccordés à son réseau d'ici la fin de l'année 2012.

IV.

I. Volet technique

IV.1. Description des moyens techniques et humains mis en œuvre

IV.1.1. Organisation de la société INOLIA

Créée le 25 Juillet 2006, la société Inolia SA s'est substituée à LD Collectivités le 23 Septembre 2006 dans ses droits et obligations nés au titre de la délégation de service public octroyée par la Communauté Urbaine de Bordeaux, pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunication à haut débit.

La société Inolia SA a un capital initial de 37 000 Euros. Le 8 mars 2007, par décision du Conseil d'Administration, le capital de la société INOLIA SA a été porté à 5 500 000 € par création et émission de cinq millions quatre cent soixante-trois mille (5.463.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro chacune. La totalité de ces actions a été souscrite par la société LD Collectivités qui détenait à cette date 99,32 % du capital.

Le 18 décembre 2007, le Conseil d'Administration acceptait l'entrée au capital d'Inolia SA du partenaire institutionnel la Caisse des Dépôts et Consignations, à hauteur de 40 %.

Le capital d'INOLIA SA était détenu fin 2010 comme suit :

- 59,99 % : SFR Collectivités
- 40 % : Caisse des Dépôts et Consignations
- 0,01 % : 6 minoritaires

Pour rappel Inolia avait obtenu le 25 Septembre 2006 de la part de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) un récépissé de déclaration référencé 06/2588 lui permettant de fournir des réseaux de communications électroniques ouverts au public et de fournir des services des réseaux de communications électroniques autres que des services téléphoniques conformément aux dispositions de l'article L33-1 du Code des Postes et Télécommunications et avait signé avec France Télécom Orange en Octobre 2006 la Convention d'Accès à la Boucle Locale de France Télécom permettant la commande des salles de dégroupage.

Durant les trois premières années du contrat de délégation de service public, Inolia a consacré l'essentiel de ses actions au déploiement de son réseau structurant.

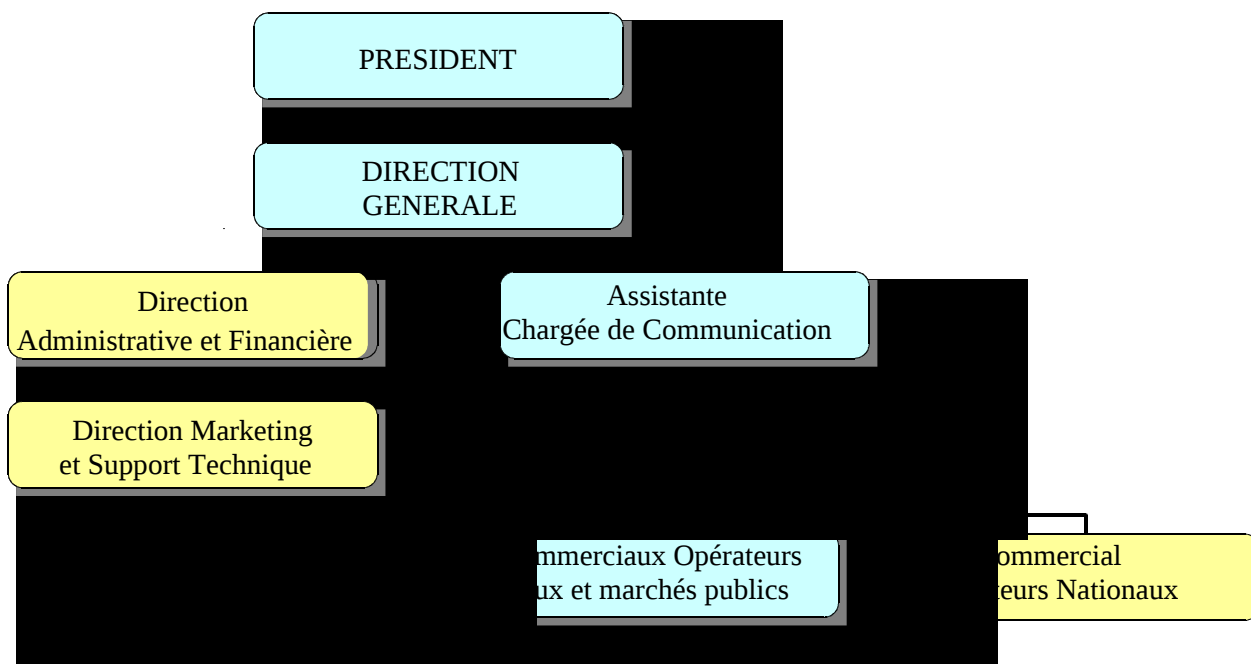
Au début de l'année 2009, le déploiement initial étant terminé, Inolia s'est alors concentré sur le raccordement des clients ainsi que sur le renseignement des différentes bases de données nécessaires à l'analyse par le délégant.

En ce qui concerne le déploiement, l'organisation mise en place par Inolia est toujours structurée pour déléguer la maîtrise d'œuvre à des entreprises autour de 3 grands axes :

- Etude des raccordements par la production de dossiers sites
- Génie civil
- Dégroupage

Par ailleurs Inolia se charge d'assister la Communauté Urbaine dans la définition des nouveaux projets de déploiement d'infrastructure de type fourreau qu'elle installe à l'occasion de travaux structurants sur le domaine public routier de sa compétence.

La structure fonctionnelle directe de la société Inolia en 2011 est synthétiquement la suivante :



Les fonctions « jaunes » sont associées à des fonctions mutualisées génériques sous-traitées notamment aux actionnaires du délégataire, et ce dans une optique de capitalisation des compétences mais surtout de rationalisation des coûts pour la société ad hoc. Les fonctions « bleues » sont associées à des fonctions mutualisées génériques sous-traitées notamment aux actionnaires du délégataire, et ce dans une optique de capitalisation des compétences mais surtout de rationalisation des coûts pour la société ad hoc. Les fonctions « bleues » sont associées à des fonctions mutualisées génériques sous-traitées notamment aux actionnaires du délégataire, et ce dans une optique de capitalisation des compétences mais surtout de rationalisation des coûts pour la société ad hoc. Les fonctions « bleues » sont associées à des fonctions mutualisées génériques sous-traitées notamment aux actionnaires du délégataire, et ce dans une optique de capitalisation des compétences mais surtout de rationalisation des coûts pour la société ad hoc.

Les fonctions « jaunes » sont associées à des fonctions mutualisées génériques sous-traitées notamment aux actionnaires du délégataire, et ce dans une optique de capitalisation des compétences mais surtout de rationalisation des coûts pour la société ad hoc.

Au total, et sur un bilan fin 2011 du nombre d'employés travaillant sur le projet de déploiement du Réseau Haut Débit communautaire, il apparaît que :

- 7 collaborateurs travaillent spécifiquement pour la société ad hoc,
- 1 collaborateur commercial chargé des acteurs nationaux pour le compte d'Inolia et d'autres filiales de l'actionnaire de la société ad hoc titulaires de Délégations de Service Public et mobilisé au sein de ce dernier,
- 10 employés sont mobilisés au sein des actionnaires de la société ad hoc pour remplir les fonctions génériques, tels la cartographie ou le traitement des commandes
- 15 employés travaillent directement sur le déploiement des clients finaux sur l'infrastructure Inolia.

La répartition des différentes quotes-parts des personnels directement affectés à la société est la suivante :

Fonction	quote-part ETP
'-> Arnaud Fouchet : Directeur Général	60%
'-> Alain Morales : Directeur Régional	10%
'-> Agnès Lalande : Assistante	80%
'-> Laurence Pignet : Assistante	10%
'-> Cyril Menet : Resp Déploiement	80%
'-> Philippe Liot : Commercial	30%
'-> Paul-Eric Heugas : Resp Commercial	63%
Masse salariale totale refacturée	186 122,40 €
Coeff charges patronales (48,73%)	90 704,43 €
TOTAL	276 826,83 €

Pour ce qui est des fonctions mutualisées chez SFR Collectivités, nous avons la répartition suivante :

Fonction	quote-part ETP
Cartographie	4,7%
Marketing / Dir. Commerciale	8,9%
Coordination Déploiement	9,4%
Assistante Dir. Générale	5,0%
Business Développement	3,8%
Assistance BP - sujets transverses	5,9%
Direction Générale	4,7%
Masse salariale totale refacturée	57 952,55 €
Coeff charges patronales (48,73%)	28 242,45 €
Coeff peines et soins (5%)	4 309,75 €
TOTAL	90 504,75 €

Concernant les fonctions mutualisées chez l'actionnaire ad hoc, SFR

Fonction	quote-part ETP - Inolia
Assistance juridique	
Services généraux	
Assistance financière (Comptabilité-fiscalité-trésorerie-gestion)	
Support RH (gestion-relations sociales-paye)	
Communication interne	
Fonction achats	
Réglementation-stratégie	
Total refacturé	42 816,19 €
forfait	15 000,00 €
TOTAL	57 816,19 €

IV.1.2. Sous-traitance

IV.1.2.1. Etudes et Travaux de Génie Civil

Au cours de l'année 2011 comme depuis le début de déploiement du réseau, INOLIA recourt au sous-traitant pour la partie de construction des raccordements clients en fibre optique.

Il est à noter qu'Inolia sous-traite les travaux de génie civil et de fibre optique à des entreprises basées sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Les principaux prestataires d'Inolia sont :

- FMP
- Sogea Sud Ouest
- Ineo
- Graniou

IV.1.2.2. Infrastructures utilisées

Le déploiement d'Inolia s'est réalisé dans un esprit de partenariat entre les collectivités et le concessionnaire, avec pour objectif principal l'utilisation d'infrastructures existantes lorsque cela était faisable.

Les réunions de travail avec les services techniques des communes et les services de voiries de la Communauté Urbaine de Bordeaux ont permis d'identifier des linéaires de fourreaux utilisables, permettant de faciliter le déploiement de l'infrastructure passive.

Ainsi en complément aux travaux de génie civil, des infrastructures tierces d'opérateurs nationaux, tels SFR, Verizon, Bouygues Télécom, I21, ou de collectivités ont été utilisées dans le but d'optimiser les délais et les coûts de réalisation du projet.

Les synergies sont d'ailleurs recherchées de manière systématique en préalable à toute décision d'engager des travaux de génie civil.

Il est à signaler que les infrastructures présentes dans le tramway sont désormais utilisées puisque la fibre optique est déployée dans ces infrastructures propriété de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Enfin, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire menée par la Communauté Urbaine de Bordeaux, et comme prévu dans l'avenant n° 3 signé entre les parties, il a été mis à disposition d'Inolia 48 kilomètres de réseau supplémentaire dans le cadre de cet avenant.

De plus en vue de réduire ses coûts de raccordement Inolia utilise les nouvelles offres relatives à l'utilisation des infrastructures de fourreaux de l'opérateur Orange. Compte tenu du dynamisme commercial de la société, le linéaire de fourreau en location auprès d'Orange mais intégrant des fibres optique propriété d'Inolia devrait fortement augmenter dans les années à venir

IV.1.2.3. Déploiement des équipements actifs et dégroupage

Le déploiement des équipements permettant « d'allumer la fibre optique » et de dégroupier les NRA de l'opérateur historique est un élément majeur de la réussite du projet de la Communauté Urbaine de Bordeaux. En effet, la complexité des techniques liées au dégroupage des paires de cuivre ainsi que la parfaite maîtrise des processus organisationnels et informatiques associés ne peuvent être apprises par la société ad hoc sur un délai de déploiement et de commercialisation aussi court que celui défini dans le contrat de DSP. Il lui a donc été nécessaire d'acquérir ces compétences et ce savoir-faire auprès d'un acteur externe sur une prestation mixte incluant des solutions DSL pour les particuliers et pour les entreprises.

C'est la raison pour laquelle Inolia a choisi de s'appuyer sur la société SFR pour cette prestation, bénéficiant ainsi de son expérience et de son leadership national dans le dégroupage pour réussir et sécuriser les jalons de déploiement fixés au sein de l'échéancier défini par le Délégant. Bien que le déploiement initial des NRA soit achevé, Inolia se doit de faire évoluer son réseau de manière à répondre aux besoins de ses opérateurs usagers, c'est pourquoi au cours de l'année 2010 des extensions d'équipements ont été réalisées et qu'un suivi permanent la capacité est effectué.

Ainsi la maîtrise d'œuvre du déploiement des équipements actifs (ingénierie, installation) ainsi que du dégroupage (demande de devis, passage de commandes à France Télécom, recette des salles, préparation des conventions locales) ont été confiés à SFR sous le contrôle d'Inolia. Pour chacun des segments (dégroupage, équipements IP, équipements de transmission, le responsable de déploiement d'Inolia s'appuie sur un chef de projet spécialisé qui pilote ces activités.

En mai 2011, Inolia a déployé le NRA du Taillan Médoc (2000 usagers), dans des locaux construits par la mairie offrant un service « Triple Play » aux usagers éligibles présents sur ce NRA.

IV.2. Modification éventuelle de l'organisation des services

Au cours de l'année 2011, l'organisation des services n'a pas subi de modification pour la partie déploiement.

En revanche dans l'optique de renforcer nos relations avec nos différents partenaires, Inolia a intégré dans ses effectifs un nouveau commercial en charge de la prospection auprès des opérateurs sur le segments de PME.

IV.3. Travaux d'établissement et d'entretien de l'infrastructure

L'infrastructure déployée au 31 décembre 2011 représente :

- 486 414 mètres linéaires de génie civil déployé
- 91 170 mètres linéaires de fourreaux mis à disposition par le délégant au titre de la convention
- 83 459 mètres linéaires de fourreaux mis à disposition par le délégant dans le cadre de l'avenant 3 dont 48 km mis à disposition en 2011
- 2 Points de Présence Opérateurs installés l'un sur le site de Bordeaux Lac, le second sur la commune de Pessac
- Adduction des 20 centraux téléphoniques du territoire communautaire.

Travaux d'entretien de l'infrastructure en 2011 :

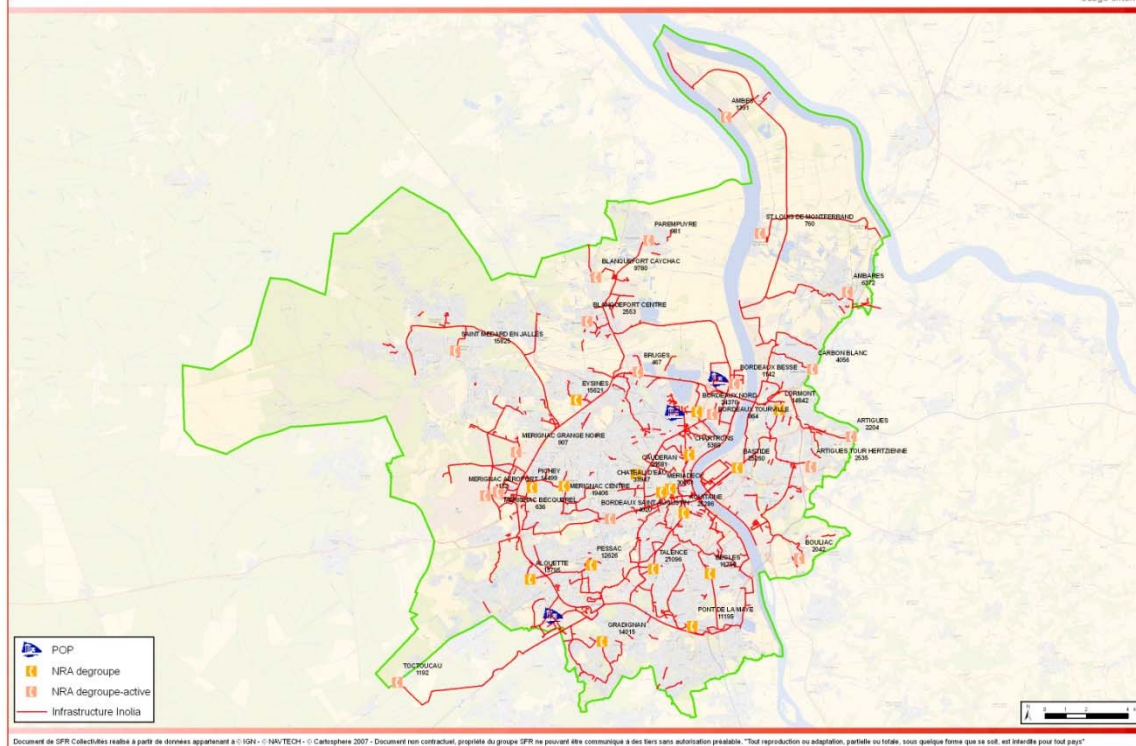
Inolia a augmenté le débit de son infrastructure principale en créant un lien optique entre le POP de Pessac et celui d'un opérateur situé à Villenave d'Ornon.

Dans le cadre de l'augmentation du nombre d'abonnés dans les NRA de Carbon Blanc, de Blanquefort et de Saint Médard en Jalles, Inolia a ajouté des cartes dans les DSLAM présents dans ces 3 NRA.

Enfin, Inolia a optimisé la sécurisation du NRA de Lormont en l'intégrant dans une nouvelle boucle optique.

Le réseau :

En date du 31 Décembre 2011



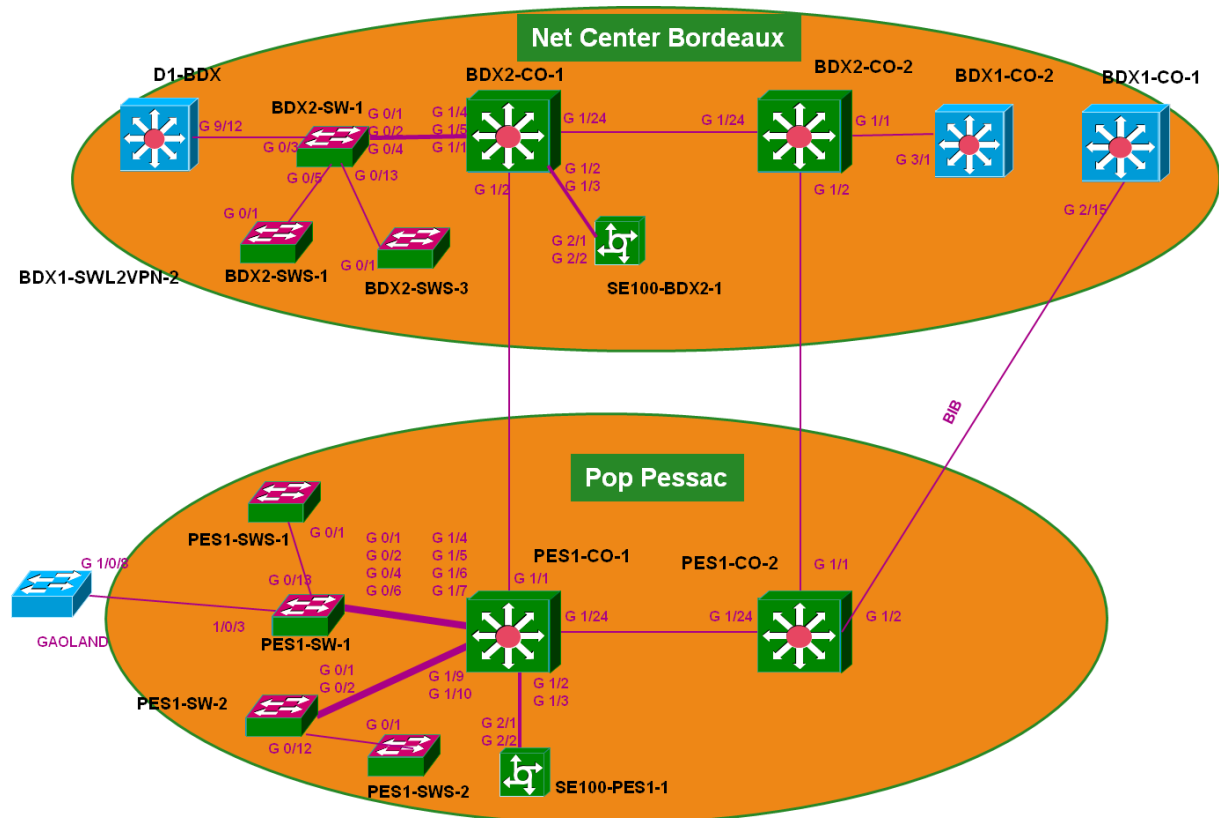
L'architecture active :

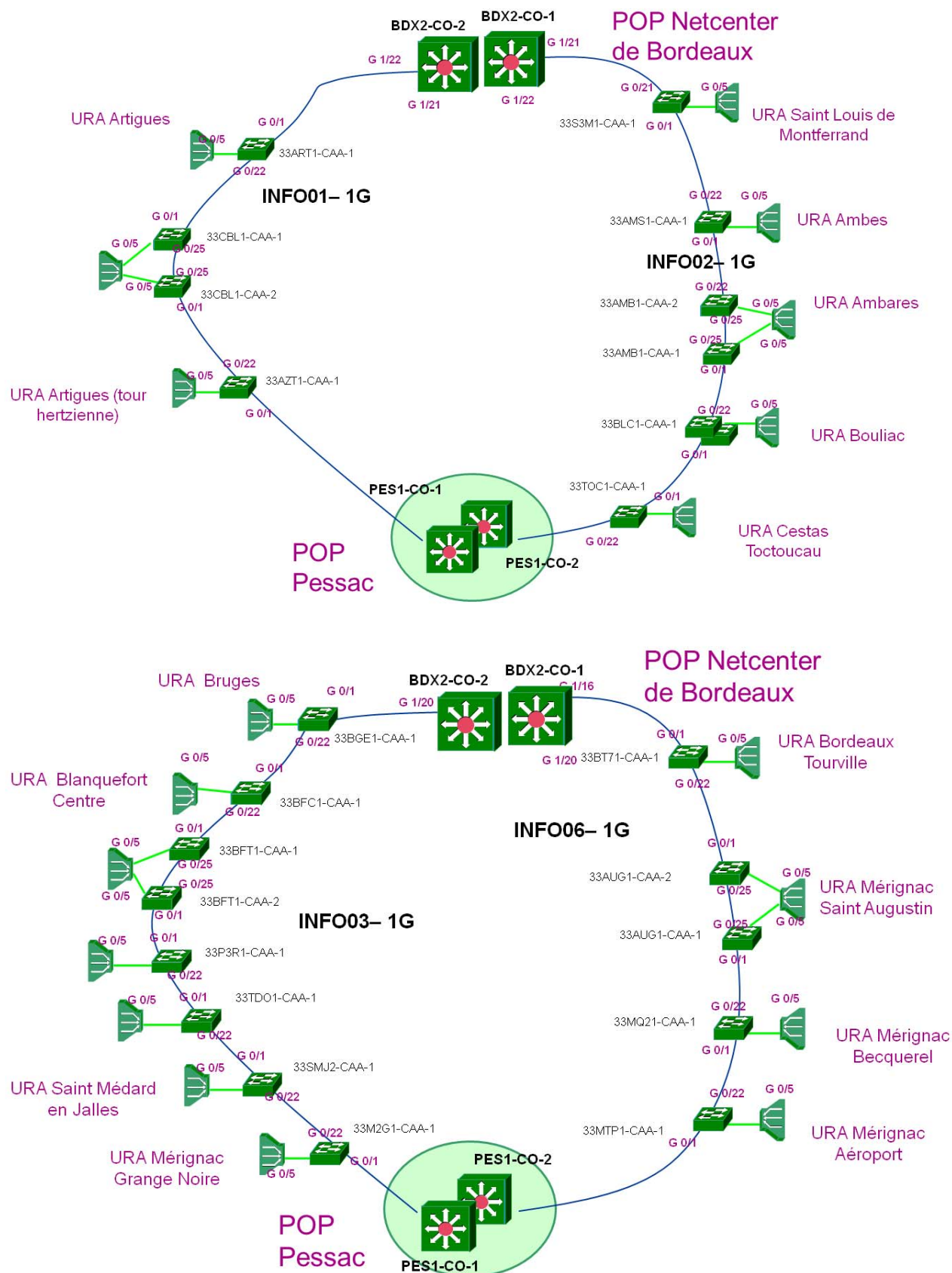
Le réseau est divisé en 4 boucles raccordées sur les deux POP présents sur le territoire de Bordeaux.

Dans les POP sont installés des équipements de collecte des liens activés sur Fibre optique de type LAN to LAN.

A partir des POP, les opérateurs présents sur le réseau peuvent s'ils le désirent accéder à de la bande passante Internet (Peering)

Les schémas ci-après décrivent l'architecture :





IV.4. Evènements prévus pour l'année à venir

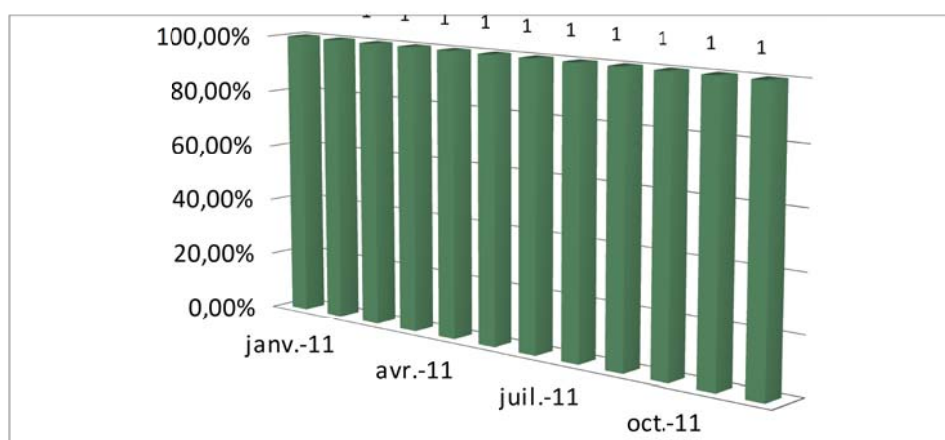
Au cours de l'année 2012, INOLIA va continuer le déploiement de l'infrastructure passive par le raccordement d'une centaine de nouveaux clients (GREPA, NODE B etc...), prévoit de désaturer la rocade de Bordeaux et traverser le pont Bacalan Bastide.

IV.5. Etat de disponibilité de la capacité de l'infrastructure mois par mois

Le taux de disponibilité du réseau au cours de l'année 2011 avoisine les 100 %.

Les principales causes de pannes sont dues à des travaux sur les voiries ayant endommagés nos câbles et déclenchant une maintenance pour réparer nos fibres coupées.

Taux de disponibilité du réseau en 2011



IV.6. Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités

Les matériels actifs déployés au cours des années 2007 et 2008 sont en parfait état de fonctionnement et ne nécessitent aucun changement particulier.

Sur le réseau, on constate d'après les tableaux et cartes ci-dessous que deux NRA atteignent le taux de saturation (fixés à 95 %). Inolia est en cours de désaturation sur les URA d'Ambes et de Parempyure en ajustant la capacité sur ces NRA par l'adjonction de cartes ou châssis supplémentaires. Concernant les URA d'Artigues près Bordeaux et celui d'Ambares, ils sont proches du taux de saturation mais le nombre de ports encore disponibles étant conséquents rien n'a pour l'instant été engagé mais cela sera probablement nécessaire sur l'année 2012.

Concernant les câbles de renvoi pas de remarques particulières.

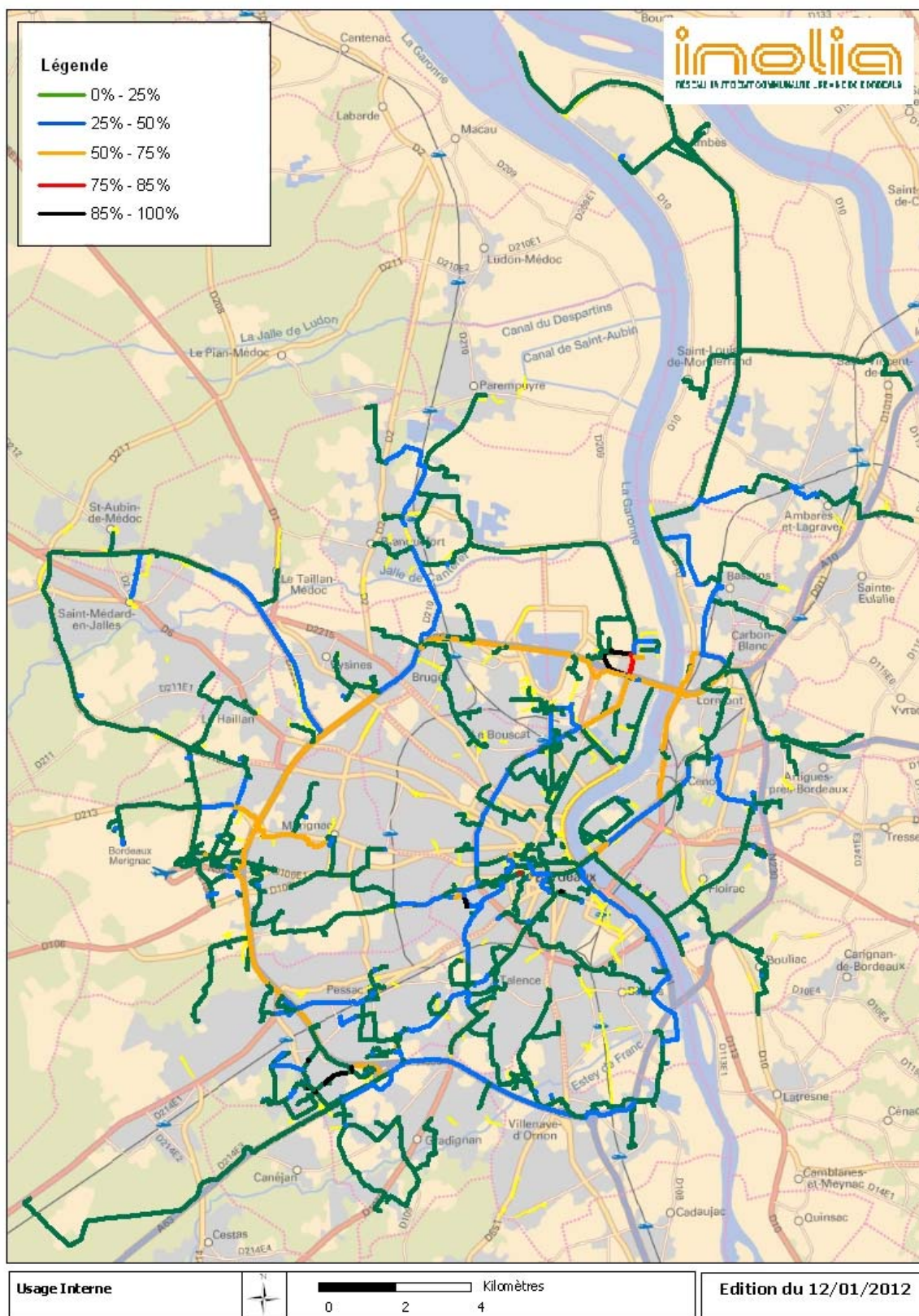
Au cours de l'année 2012 une vigilance particulière sera exercée sur les NRA qui à ce jour ont un taux de saturation compris entre 80 % et 95 %.

Répartiteur	31/12/11	Nbr chassis	Nbr carte	Capacité	delta restant	Taux de saturation	capacité cable de renvoi	% de saturation des câbles de renvoi
ARTIGUES HERTZIENNE	776	2	17	816	40	95,10%	896	86,61%
TOURVILLE	20	1	3	144	124	13,89%	448	4,46%
MERIGNAC AEROPORT	20	1	2	96	76	20,83%	256	7,81%
LE TAILLAN MEDOC	318	1	8	384	66	82,81%	448	70,98%
MERIGNAC SAINT AUGUSTIN	1022	2	29	1296	274	78,86%	1792	57,03%
AMBES	381	1	8	384	3	99,22%	448	85,04%
BOULIAC	351	1	14	672	321	52,23%	768	45,70%
CARBON BLANC	876	2	26	1248	372	70,19%	1344	65,18%
BRUGES	105	1	3	144	39	72,92%	224	46,88%
PESSAC TOCTOUCAU	257	1	11	528	271	48,67%	672	38,24%
BORDEAUX BESSE	4	1	1	48	44	8,33%	128	3,13%
ARTIGUES	765	2	17	816	51	93,75%	896	85,38%
MERIGNAC BECQUEREL	4	1	4	192	188	2,08%	224	1,79%
SAINT LOUIS DE MONTFERRAND	346	1	8	384	38	90,10%	448	77,23%
BLANQUEFORT CENTRE	224	1	14	672	448	33,33%	768	29,17%
PREMPUYRE	373	1	8	384	11	97,14%	448	83,26%
SAINT MEDARD EN JALLES	1395	4	38	1824	429	76,48%	1536	90,82%
AMBARES	1484	3	33	1584	100	93,69%	1792	82,81%
MERIGNAC GRANGE NOIRE	20	1	6	288	268	6,94%	448	4,46%
BLANQUEFORT CAYCHAC	862	3	24	1152	290	74,83%	1920	44,90%

Concernant les switch de collecte des services LAN to LAN, des ajustements ont été réalisés au cours de l'année 2011 afin d'augmenter considérablement la capacité. Pour ce faire nous avons migré les équipements Huawei S5624 qui comportaient seulement 24 ports vers de Huawei S93 ayant 96 ports et une capacité de commutation beaucoup plus élevée.

Point de collecte	Equipements	Saturation /équipement	Saturation du POP
POP BORDEAUX	BDX2-SW- 1	100%	48%
	BDX2-SW-2	0%	
	BDX2-SWS-3	60%	
POP PESSAC	PES1-SW-1	0%	29%
	PES1-SW-2	62%	
	PES1-SWS-1	100%	
	PES1-SWS-2	100%	

La partie passive est elle aussi scrutée en permanence et au cours de l'année 2011, deux opérations majeures de désaturation sont intervenues puisque nous avons renforcé les adductions des POP de Bordeaux et de Pessac avec des câbles 720 fibres, la saturation sur les adductions vers les points de concentration est à la fin de l'année 2011 de 22 %.



➤ Evènements prévus sur 2012 : Sécurisation et Désaturation du réseau

INOLIA a prévu de mettre en service un lien de sécurisation complémentaire prévu en février 2012

Les investissements prévus au cours de la délégation pour assurer le renouvellement et la modernisation du réseau sont les suivants :

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025
INFRASTRUCTURES PASSIVES														
Capacité (Désaturation et Upgrade réseau)	101 382	176 004	167 883	159 900	150 443	141 761	86 246	80 890	74 718	71 570	22 514	26 417	31 283	36 199
INFRASTRUCTURES ACTIVES														
FT (espace dédié et localisation distante)	7 875	18 802	12 931	7 158	320	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Equipements de transmission	0	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
Equipements IP accés (DSLAM+ZAC+CPE)	113 689	114 171	98 007	69 162	52 691	35 410	45 923	43 568	44 745	42 390	17 663	15 308	3 533	2 355
Equipements DSLAM	0	48 846	33 592	18 596	832	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Refresh Technologique					200 000					200 000				

La partie passive comprend exclusivement des câbles de fibre optique ou bien des sécurisations de réseau réalisées en vue d'améliorer la qualité du réseau pour les Usagers.

La partie active comporte une partie relative au renouvellement des équipements dûe à l'obsolescence des équipements et à la croissance des débits observés sur les réseaux.

La partie modernisation du réseau se trouve dans l'item refresh technologique, le montant provisionné est destiné à un remplacement intégral des équipements DSL sur le réseau si une nouvelles technologie plus performante venait à arriver.

IV.7. Inventaire des biens de reprise et des biens de retour

Lors de l'année 2011, de nombreuses infrastructures ont été déployées tant au niveau passif (génie civil + fibre optique) qu'actif (équipements de raccordement des clients finaux).

La majorité des biens déployés en 2011 sont identifiés comme des biens de reprises puisque qu'étant des raccordements clients.

Pour la partie passive le tableau ci-joint résume les tronçons en service au 31 décembre 2011 ainsi que leur valorisation à la même date.

Tableau de valorisation des biens de retours passif hors hébergement et FTTH

TTS	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2B1T01	Boucle BRC / CUB	53 240 ml
2B1T02	Pénétrante Sud / CUB	12 489 ml
2B1T03	Pénétrante Nord / CUB	11 312 ml
2B2T01	TRAM Ligne A	24 140 ml
2B2T02	TRAM Ligne B	16 598 ml
2B2T03	TRAM Ligne C	11 880 ml
2B3T01	Chambre rue de Bordeaux - URAD Parempuyre	473 ml
2B3T02	URAD Blanquefort / BLANQUEFORT	1 734 ml
2B3T03	Draf - Lycée agricole	438 ml
2B3T04	Mairie de Blanquefort / BLANQUEFORT	580 ml
2B3T05	Chambre Av du 11 Novembre - Lycée Professionnel / BLANQUEFORT	1 225 ml
2B3T06	BRC Delattre - Zone de Fret / BRUGES	1 989 ml
2B3T07	Chambre Rue G. Guynemer - Site Castel Vin / BLANQUEFORT	1 246 ml
2B3T08	D210 - Mairie de Parempuyre / BLANQUEFORT - PAREMPUYRE	7 965 ml
2B3T09	Boucle Net Center - Bdx Lac / BORDEAUX	5 070 ml
2B3T10	D113 - Mairie d'Ambès / AMBES	1 212 ml
2B3T11	Route de Fort Lajard - D113 / AMBES	2 281 ml
2B3T13	D113 - Mairie de St Louis de Montferand / ST LOUIS DE MONTFD	2 928 ml
2B3T14	D113 - Mairie de St Vincent de Paul / ST VINCENT DE PAUL	4 552 ml
2B3T15	Départementale 113 - Mairie d'Ambarès	3 948 ml
2B3T16	Mairie d'Ambarès - 1ière Circonscription / AMBARES	2 285 ml
2B3T17	Mairie de Bassens / BASSENS	2 361 ml
2B3T18	Mairie de Bassens - Mairie de Carbon-Blanc / BASSENS - CARBON	1 296 ml
2B3T19	Mairie de Carbon-Blanc - Ura F.T. / CARBON-BLANC	334 ml
2B3T20	Bassens - Bec d'Ambès	22 440 ml
2B3T23	Zone du Millac -Mairie d'Artigues / ARTIGUES	1 357 ml
2B3T24	Jean Zay - URAD Artigues	1 215 ml
2B3T26	Lormont Centre de Moyens et Longs Séjours	170 ml
2B3T30	Polyclinique de Cenon / CENON	617 ml
2B3T32	9ième Circonscription - Lotissement Vimeney / BORDEAUX - FLOIRAC	3 779 ml
2B3T33	ZA de Pinel - Mairie de Bouliac / BOULIAC	3 179 ml
2B3T34	Observatoire / FLOIRAC	367 ml
2B3T35	Raccord Tramway - les Mondaults / FLOIRAC	4 635 ml
2B3T39	BRC Magevie -Ura Gradignan / GRADIGNAN	3 153 ml
2B3T40	Urad Gradignan - Arco - Mairie de Gradignan / GRADIGNAN	4 502 ml
2B3T41	TPC Rocade - Consultations et soins Ambulatoire / GRADIGNAN	304 ml
2B3T42	BRC Newton - Canteranne / PESSAC	1 086 ml
2B3T44	BRC Clavé - 4ième Circonscription / PESSAC	1 331 ml
2B3T45	Z.A. Haut Lévêque CHR Haut Lévêque / PESSAC	2 616 ml
2B3T49	URA Pessac Alouette / PESSAC	975 ml
2B3T53	Magret - Cassin / MERIGNAC	2 004 ml
2B3T55	IMA - Rond Point Dassault	3 087 ml
2B3T59	Zone Industrielle de Lissandre / LORMONT	55 ml
2B3T60	BRC Gradignan - Ura Toctoucau	12 954 ml
2B3T62	Palmer - Clinique 4 Pavillons - Lycée Iris / LORMONT CENON	298 ml
2B3T68	URA St Médard - Cœur de Jalles / ST MEDARD EN JALLES	859 ml
2B3T69	1ème Circonscription - ZI de St Loubès / St LOUBES	1 412 ml
2B3T71	URAD Blanquefort - Mairie de Blanquefort / BLANQUEFORT	756 ml
2B3T73	4ieme Circonscription Pessac Bersol Newton / PESSAC	1 449 ml
2B3T74	Résidence Le Grand Caillou / EYSINES	349 ml
2B3T75	kpmg / MERIGNAC	661 ml
2B3T82	Mérignac NRHD Aéroport Kennedy	539 ml
2B3T83	NRAHD Grange Noire / MERIGNAC	136 ml
2B3T84	Becquerel	93 ml
2B3T85	Avenue grange Noire / Site de chambre Nadar	718 ml
2B3T87	Site Croix Rouge - URAD Artigues	4 836 ml
2B3T89	ZAC Mermoz	2 631 ml
2B3T90	Av. de Magudas - Av. Marcel Dassault / MERIGNAC	1 527 ml
2B3T91	BRC Cézanne - URA Eysines / EYSINES	969 ml
2B3T92	Mairie Eysines - Urad Eysines / EYSINES	1 187 ml
2B3T93	POP Inolia (Poste RTE) - BRC Sarreau	1 423 ml
2B3T94	Hôtel de Ville de Saint Aubin / SAINT AUBIN	1 638 ml

TTS	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2B3T95	Chambre Inolia - Hotel de Ville du Taillan Medoc / LE TAILLAN	1 323 ml
2B3T96	Av de Magudas - Berlincan / HAILLAN	3 842 ml
2B3T97	Parc Aérotechnologie - Mairie du Haillan	2 821 ml
2B3T99	URA Sain Médard en Jalles / Site BRC Antoune	8 695 ml
2B4T01	BRC - 7ième Circonscription - POP MCI / BRUGES	865 ml
2B4T02	Mairie Bruges - Mairie Le Bouscat / BRUGES LE BOUSCAT	3 098 ml
2B4T04	Z.A. Fieuzal / BRUGES	661 ml
2B4T06	Polyclinique des Cèdres	292 ml
2B4T07	Mérignac Centre - Clinique Chirurgicale / MERIGNAC	938 ml
2B4T08	Mairie Mérignac / MERIGNAC	347 ml
2B4T10	BRC Nadar - Place Ch. De Gaulle / MERIGNAC	3 814 ml
2B4T13	Avenue Pasteur / PESSAC	2 313 ml
2B4T14	Clinique Mutualiste - Av Pey Berland	569 ml
2B4T17	Chambre Bld Alfred Daney - Chambre Signalisation CUB	658 ml
2B4T18	Chambre Bechade - Chambre Pellegrin	404 ml
2B4T20	Mairie Mérignac - Le France	1 321 ml
2B4T22	S,A,I,O, - Boulevard Président Wilson	218 ml
2B4T23	CAA Caudéran - 214 Boulevard Président Wilson	1 139 ml
2B4T29	Chavailles - Raccord Tram / BORDEAUX	3 303 ml
2B4T36	Chambre Tram - Centre Condorcet	86 ml
2B4T37	Clinique St Martin - Rodeade	862 ml
2B4T38	Cours de la Libération / BORDEAUX	2 162 ml
2B4T39	Site BRC Cassin Allée James Watt / MERIGNAC	2 472 ml
2B4T40	Parc Chemin Long / MERIGNAC	2 734 ml
2B4T41	BRC Sortie 4b-site de chambres av des 40 Journaux / Place de Latule	2 064 ml
2B4T43	Urad Bordeaux Nord / BORDEAUX 1/2	610 ml
2B4T44	Voie Desserte Ouest / MERIGNAC	3 570 ml
2B4T45	Mérignac IUFM / MERIGNAC	1 398 ml
2B4T49	Pessac Saige / PESSAC	1 438 ml
2B5T01	Boulevard Alfred Daney / Chambre de la 8ème Circonscription	830 ml
2B5T02	Chambre Inolia Bvd Alfred Daney - 2 - C.U.B. dépôt Latule	262 ml
2B5T03	Place Latule - A-Urbe - POP Cogent	1 153 ml
2B5T06	Clinique Tivoli / BORDEAUX	315 ml
2B5T09	Inspection académique - Ecole des Affaires / BORDEAUX	1 088 ml
2B5T10	Camille Julian / BORDEAUX	1 093 ml
2B5T11	Rue Naujac - Lyonnaise des eaux / BORDEAUX	345 ml
2B5T15	URAD Chartrons / BORDEAUX	143 ml
2B5T18	Muséum d'Histoire Naturelle / BORDEAUX	885 ml
2B5T24	Cours d'Albret - Musée des Arts Décoratifs / BORDEAUX	208 ml
2B5T25	Rue Abadie / BORDEAUX	3 848 ml
2B5T26	Bordeaux Centre Meriadec / BORDEAUX	4 102 ml
2B5T30	cœur DE Bastide - ZA des Queyries / BORDEAUX	991 ml
2B5T32	Pole de réalité virtuelle / BORDEAUX	781 ml
2B5T35	CPAM / BORDEAUX	1 012 ml
2B6T01	BOUYGUES	7 047 ml
2B6T03	Zac tartifume - Lot. Artisanale Tartifume / BEGLES	512 ml
2B6T08	ZAC Madère - SDIS / VILLENAVE	1 912 ml
2B6T09	Zac Madère - Bagatelle / VILLENAVE - TALENCE	3 094 ml
2B6T14	Barrière de Pessac / BORDEAUX	358 ml
2B6T16	Chambre 9T Rue Dandicoll - Polyclinique Bdx-Tondu / BORDEAUX	136 ml
2B6T18	Crous - Iut Renaudel / BORDEAUX	510 ml
2B6T19	Gip Pôle Universitaire - Centre Jean Abadie / BORDEAUX	728 ml
2B6T21	Abc - Cours de la Marne / BORDEAUX	966 ml
2B6T23	Residence de Budos / BORDEAUX	152 ml
2B6T26	Rue P. Louis Lande - Direction des Affaires Culturelles	1 031 ml
2B6T27	Thouars - Lycée Victor Louis	332 ml
2B6T28	Kastler - Mairie de Talence	897 ml
2B6T29	Rue Pierre Noailles - TRAM Avenue Mal de Lattre de Tassigny	983 ml
2B6T30	URA de Bègles	2 550 ml
2B6T31	Mairie de Talence	245 ml
2B6T33	Barrière de Bègles / BORDEAUX	217 ml
2B7T09	Bourgailh - URA Pessac Alouette / PESSAC	1 658 ml
2B7T20	Parc Cimetiere - Déchetterie / MERIGNAC PESSAC	2 615 ml
2B7T63	Raccordement Mairie de Mérignac	135 ml
Valorisation		21 847 436 €
Valeur résiduelle		17 352 073 €

Pour les biens de reprise, seule la valorisation de la partie passive est prise en compte puisque les équipements actifs sont amortis sur une durée de 5 ans au maximum.

Il convient de noter que ces biens devraient être réintégrer dans la liste des biens de retours en 2012 puisqu'un avenant est en cours de signature afin de régulariser la situation de ces biens.

TTS	Désignation
2B1T01	Boucle BRC / CUB
2B1T02	Pénétrante Sud / CUB
2B1T03	Pénétrante Nord / CUB
2B2T01	TRAM Ligne A
2B2T02	TRAM Ligne B
2B2T03	TRAM Ligne C
2B3T07	Chambre Rue G. Guynemer - Site Castel Vin / BLANQUEFORT
2B3T09	Boucle Net Center - Bdx Lac / BORDEAUX
2B3T15	Départementale 113 - Mairie d'Ambarès
2B3T16	Mairie d'Ambarès - 1ière Circonscription / AMBARES
2B3T25	RACCO CRNA-CESNAC
2B3T26	Lormont Centre de Moyens et Longs Séjours
2B3T27	INTERCO GHD - GRADIGNAN
2B3T35	Raccord Tramway - les Mondaults / FLOIRAC
2B3T39	BRC Magevie -Ura Gradignan / GRADIGNAN
2B3T41	TPC Rodeade - Consultations et soins Ambulatoire / GRADIGNAN
2B3T42	BRC Newton - Canteranne / PESSAC
2B3T44	BRC Clavé - 4ième Circonscription / PESSAC
2B3T45	Z.A. Haut Lévêque CHR Haut Lévêque / PESSAC
2B3T48	Cenon ZA Jean Zay
2B3T49	URA Pessac Alouette / PESSAC
2B3T53	Magret - Cassin / MERIGNAC
2B3T55	IMA - Rond Point Dassault
2B3T58	Zones d'Activités de Mérignac / MERIGNAC
2B3T62	Palmer - Clinique 4 Pavillons - Lycée Iris / LORMONT CENON
2B3T73	4ieme Circonscription Pessac Bersol Newton / PESSAC
2B3T75	kpmg / MERIGNAC
2B3T76	Voie Romaine / PESSAC
2B3T78	Clinique des 4 Pavillons (appartenait à l'APD 2B3 T62)
2B3T82	Mérignac NRHD Aéroport Kennedy
2B3T83	NRAHD Grange Noire / MERIGNAC
2B3T97	ZAC LA MORANDIERE - PARC AEROTECHNOLOGIQUE
2B3T98	RACCORDEMENT CETE
2B4T02	Mairie Bruges - Mairie Le Bouscat / BRUGES LE BOUSCAT
2B4T07	Mérignac Centre - Clinique Chirurgicale / MERIGNAC
2B4T10	BRC Nadar - Place Ch. De Gaulle / MERIGNAC
2B4T18	Chambre Bechade - Chambre Pellegri
2B4T23	CAA Caudéran - 214 Boulevard Président Wilson
2B4T29	Chavailles - Raccord Tram / BORDEAUX
2B4T36	CHAMBRE TRAM - CENTRE CONDORCET
2B4T37	Clinique St Martin - Rodeade
2B4T38	Cours de la Libération / BORDEAUX
2B4T39	Site BRC Cassin Allée James Watt / MERIGNAC
2B4T40	Parc Chemin Long / MERIGNAC
2B4T41	BRC Sortie 4b-site de chambres av des 40 Jouxmaux / Place de Latule
2B4T43	Urad Bordeaux Nord / BORDEAUX 1/2
2B4T45	Mérignac IUFM / MERIGNAC
2B4T50	Voie Nouvelle haut-brion
2B4T56	Université MAC / PESSAC
2B4T58	Université BEM / TALENCE
2B4T60	OCIANE LE BOUSCAT
2B4T62	Interco SFR Pessac Centre
2B5T04	Rue de New York - BORDEAUX
2B5T25	Rue Abadie / BORDEAUX
2B5T26	Bordeaux Centre Meriadeck / BORDEAUX
2B5T33	Adduction Rectorat / BORDEAUX
2B5T34	Jardin Public - Autocontact / BORDEAUX
2B5T35	CPAM / BORDEAUX
2B5T36	Foumière / BORDEAUX
2B5T38	Jardin Public - CAPC
2B5T39	Raccordement Port Autonome
2B5T40	Bibliothèque pluridisciplinaire / BORDEAUX
2B5T70	SAPESO - QUEYRIES
2B6T01	BOUYGUES
2B6T08	ZAC Madère - SDIS / VILLENAVE
2B6T09	Zac Madère - Bagatelle / VILLENAVE - TALENCE
2B6T15	RACCORDEMENT INSTITUT BERGONIE
2B6T18	Crous - Iut Renaudel / BORDEAUX
2B6T19	Gip Pôle Universitaire - Centre Jean Abadie / BORDEAUX
2B6T21	Abc - Cours de la Mame / BORDEAUX
2B6T33	Barrière de Bègles / BORDEAUX
2B6T36	université Bordeaux 2 Victoire / BORDEAUX
2B6T37	Racco Restaurant CAP'U
2B6T38	université INRA / VILLENAVE D' ORNON
2B6T39	Raccordement Robert Picqué

TTS	Désignation
2B7T02	SITE PHOTONIS HOLDING
2B7T03	TRAM - MISSION DEV ECONOMIQUE
2B7T04	VDO- BOUYGUES TELECOM
2B7T05	ZAC TARTIFUME - COREP
2B7T06	SDISS BRUGES
2B7T07	ZAC COEUR DE BASTIDE - SUD OUEST
2B7T08	TRAM LIGNE B - MEDIATHEQUE DE PESSAC
2B7T09	BOURGHAIL - URA PESSAC ALOUETTE
2B7T10	POLICE MUNICIPALE - MAIRIE - EDUCATION
2B7T11	DECHETTERIE - ESPACE VERTS DE PESSAC
2B7T12	PAO SYSTEM - LE HAILLAN
2B7T13	SDIS BASSENS
2B7T14	RACCORDEMENT GESTFORM
2B7T15	TRAM LIGNE C - EDF
2B7T16	HAUT LEVEQUE - THALES
2B7T17	ZONE ARTISANALE AIRSPACE
2B7T18	VDO- SDIS PAUL SALDOU
2B7T19	RACCORDEMENT ADAPEI
2B7T20	PARC CIMENTIERE - DECHETTERIE
2B7T21	SDIS BENAUGE
2B7T22	CCAS- PESSAC
2B7T23	OCE
2B7T24	RACCORDEMENT HANDICALL
2B7T25	RACCORDEMENT CNAMTS
2B7T27	RACCORDEMENT S3G PESSAC
2B7T28	S3G PESSAC SIEGE
2B7T29	RACCORDEMENT VERCERAL
2B7T30	SDIS ORNANO
2B7T31	SIEGE DU SDIS
2B7T32	GAZ DE BORDEAUX - ADDUCTION 2
2B7T33	GAZ BORDEAUX - ADDUCTION 2 PONT D'AQUITAINE
2B7T34	PELLEGRIN ADDUCTION 2
2B7T35	CHU ARNOZAN
2B7T36	CHU HAUT LEVEQUE
2B7T37	HOPITAL SAINT ANDRE ADDUCTION 2
2B7T38	HOPITAL SAINT ANDRE ADDUCTION 1
2B7T39	SDIS BORDEAUX NORD
2B7T41	SDIS BASSENS BEAUVAL
2B7T42	ADAPEI - BRUGES
2B7T43	EUROVIA
2B7T44	TRAM LIGNE A
2B7T45	HOTEL PREFECTORAL
2B7T46	RACCORDEMENT ECCTA
2B7T47	PARC AUTO BEGLES
2B7T48	2 EME CIRCONSCRIPTION
2B7T49	RACCORDEMENT OCIANE TALENCE
2B7T50	RACCORDEMENT MAISON MARCADE - PESSAC
2B7T54	
2B7T56	
2B7T57	TENEO VIEILLE TOUR
2B7T58	RACCORDEMENT AXIUS
2B7T59	RACCORDEMENT OCIANE PORTES DIJEAUX
2B7T60	RACCORDEMENT ORSUD
2B7T61	RACCORDEMENT OCIANE COURS PORTAL
2B7T62	ZA LA MOULINATTE - SOPCZ
2B7T63	RACCO MAIRIE MERIGNAC
2B7T64	RACCORDEMENT OCIANE BASTIDE
TTS	Désignation
2B7T65	TENEO 7 EME ART
2B7T66	RACCORDEMENT PORT AUTONOME CAPITAINE
2B7T69	RACCORDEMENT LEROY MERLIN BORDEAUX LAC
2B7T70	RACCORDEMENT OCIANE GRADIGNAN
2B7T80	GIRONDE HAUT DEBIT - INTERCO BLANQUEFORT
2B7T98	HOTEL PREFECTORAL
2B7T99	CITE PHOTONIQUE - PESSAC
2B8T35	ZAC RAVEZIES - BORDEAUX
2B8T42	SAINT EXUPERY MERIGNAC
2B8T89	CROIX DE MONJOUS
2B8T97	RUE MATHILDE - LE BOUSCAT
2B7T99	CITE PHOTONIQUE - PESSAC
Valorisation	7 435 870 €
Valeur résiduelle	6 880 067 €

La partie active se décompose en deux types d'équipement ; d'une part, les DSLAM installés dans les locaux Orange ou les locaux extérieurs et d'autre part, les équipements IP situés dans les POP permettant la réalisation du Backbone ou la desserte des clients finaux au travers des offres de bande passante sur fibre optique.

Site	Nom Equipement	Type Equipement
POP BORDEAUX LAC	BDX2-CO-1	Cisco 7606
	BDX2-CO-2	Cisco 7606
	SE100-BDX2-1	Redback SE100
	BDX2-SW-1	Huawei S5624F
	BDX2-SW-S3	Huawei S93
POP PESSAC	PES1-CO-1	Cisco 7606
	PES1-CO-2	Cisco 7606
	SE100-PES-1	Redback SE100
	PES1-SW-1	Huawei S5624F
	PES1-SW-2	Huawei S5624F
	PES1-SW-S1	Huawei S93
	PES1-SW-S2	Huawei S93
NRA Ambares	33amb1-i1-1	Alcatel ISAM
	33amb1-i1-2	Alcatel ISAM
	33amb1-i2-1	Alcatel ISAM
	33amb1-i2-2	Alcatel ISAM
	33amb-caa-1	Huawei S5624F
	33amb-caa-2	Huawei S5624F
NRA Ambes	33ams1-i1-1	Alcatel ISAM
	33ams1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Artigues	33art1-i1-1	Alcatel ISAM
	33art1-i1-2	Alcatel ISAM
	33art1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Artigues Tour Hertzienne	33atz1-i1-1	Alcatel ISAM
	33atz1-i1-2	Alcatel ISAM
	33atz1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Bordeaux Tourville	33bt71-i1-1	Alcatel ISAM
	33bt71-caa-1	Huawei S5624F
NRA Bordeaux Besse	33bb2-i1-1	Alcatel ISAM
	33bb2-caa-1	Huawei S5624F
NRA Blanquefort Caychac	33bft1-i1-1	Alcatel ISAM
	33bft1-i1-2	Alcatel ISAM
	33bft1-caa-1	Huawei S5624F
	33bft1-caa-2	Huawei S5624F
	33bft1-caa-3	Huawei 5328
NRA Blanquefort Centre	33bfc1-i1-1	Alcatel ISAM
	33bfc1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Bouliac	33blc1-i1-1	Alcatel ISAM
	33blc1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Bruges	33bge1-i1-1	Alcatel ISAM
	33bge1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Carbon Blanc	33cbl1-i1-1	Alcatel ISAM
	33cbl1-i1-2	Alcatel ISAM
	33cbl1-i2-1	Alcatel ISAM
	33cbl1-caa-1	Huawei S5624F
	33cbl1-caa-2	Huawei S5624F
NRA Merignac Aeroport	33mtp1-i1-1	Alcatel ISAM
	33mtp1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Merignac Becquerei	33mq21-i1-1	Alcatel ISAM
	33mq21-caa-1	Huawei S5624F
NRA Merignac Grange Noire	33m2g1-i1-1	Alcatel ISAM
	33m2g1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Merignac Saint Augustin	33aug1-i1-1	Alcatel ISAM
	33aug1-i1-2	Alcatel ISAM
	33aug1-caa-1	Huawei S5624F
	33aug1-caa-2	Huawei S5624F
NRA Parempuyre	33p3r1-i1-1	Alcatel ISAM
	33p3r1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Saint Louis de Montferrand	33s3m1-i1-1	Alcatel ISAM
	33s3m1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Saint Medard en Jalles	33smj2-i1-1	Alcatel ISAM
	33smj2-i1-2	Alcatel ISAM
	33smj2-i2-1	Alcatel ISAM
	33smj2-i2-2	Alcatel ISAM
	33smj2-caa-1	Huawei S5624F
	33smj2-caa-2	Huawei S5624F
	33tdo1-i1	Alcatel ISAM
NRA Taillan Médoc	33tdo1-caa-1	Huawei 5328

IV.8. Information sur l'évolution des normes, des techniques et règlements applicables

Durant l'année 2011, il n'y a pas eu de changements des normes nécessitant l'évolution des équipements installés.

En revanche comme évoqués ci-avant certains équipements ont été remplacés par de nouveaux ayant des caractéristiques techniques différentes dans le but d'assurer un meilleur service aux Usagers.

Volet Financier

IV.9. Présentation des comptes annuels de la Société Concessionnaire

IV.9.1. Généralités

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

IV.9.2. Principes et méthodes

Les biens composant l'actif sont évalués à leur coût d'acquisition converti au taux historique quand il s'agit d'actifs en devises.

Le poste frais d'établissement est constitué des dépenses encourues pour l'obtention du contrat de concession et pour la création de la société. Ces frais sont amortis linéairement sur 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont constituées par les frais d'accès dans les salles de dégroupage et des droits d'usage du système d'information. Elles sont amorties sur la durée du contrat.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont amorties sur la durée de la convention de concession pour les infrastructures et entre 3 à 5 ans pour les équipements d'actif.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire.

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placements sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées le cas échéant sur la base de la valeur de marché.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres dans la rubrique adéquate au moment de leur perception. Ces subventions étant attribuées aux fins d'acquérir ou de construire une infrastructure de télécommunication, elles sont amorties et reprises en compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir ou de construire.

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice ou du taux de couverture lorsqu'elles ont fait l'objet d'une couverture de change.

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement des revenus générés par l'activité de location de liens d'accès. Ces revenus se composent de frais d'accès au service facturés au moment de l'activation du lien et d'une redevance mensuelle relative à la mise à disposition du lien.

Le chiffre d'affaires de l'exercice inclut également les revenus liés aux IRU commercialisés sur l'exercice. Ce revenu intègre le montant des frais de mise en service facturés aux clients au moment de la mise en service de l'IRU. Le chiffre d'affaires est étalé sur toute la durée de vie de la transaction.

Le solde du chiffre d'affaires se compose des revenus de maintenance des fibres optiques relative aux contrats d'IRU et de location de fibres noires, ainsi que de revenus liés à l'activité d'hébergement.

Les comptes annuels de la Société, incluant bilan, compte de résultats et annexe aux comptes sont présentés en annexe 1.

IV.10. Résultat de l'année 2011

Le compte de résultat s'établit comme suit :

En K€ HT	au 31/12/2011	Budget Prévisionnel 2011	Ecart/Budget 2011
Chiffre d'affaires	4 736	4 745	0%
DSL	2 002	2 007	0%
IRU	337	302	12%
Location infrastructure	1 418	1 331	7%
Lan to Lan	736	943	-22%
Hébergement	116	52	123%
Maintenance	103	63	65%
Autres revenus	23	46	-49%
Réseau	-1 988	-2 048	-3%
Salles cohabitation	-76	-104	-26%
Coûts semi-variables data	-76	-104	-26%
Coûts d'exploitation Réseau	-606	-685	-12%
Energie	-15	-18	-19%
Loyers / Location infra.	-107	-71	50%
Dévoiements	-103	-155	-33%
Maintenance passive	-218	-177	24%
Maintenance active	-128	-192	-33%
Droits de passage	-10	-6	64%
RNIS	-1	-1	24%
Autres coûts	-24	-66	-64%
Coûts variables data	-1 306	-1 259	4%
Coûts variables FT	-1 075	-998	8%
Coûts variables SFR	-100	-120	-17%
Supervision/Exploitation	-131	-140	-7%
Coûts de structure	-372	-297	25%
Frais de fonctionnement	-227	-240	-5%
Autres (impôts, autres produits ..)	-19	-10	85%
Hors réseau (structure, fonctionnement, autres)	0	0	0%
EBITDA	2 130	2 150	-1%
Dotation aux amortissements	-1 602	-1 463	9%
Dotation aux Amortissements	-1 995	-2 035	-2%
Q-P de subvention	393	572	-31%
Résultat d'exploitation	528	687	-23%
Résultat financier	-432	-518	-17%
Résultat exceptionnel	0	0	0%
Résultat courant avant impôt	96	168	-43%
Impôts sur les sociétés	0	0	0%
Résultat net	96	168	-43%

D'un point de vue global ; il convient de se rappeler qu'en 2010, INOLIA avait facturé de façon exceptionnel plus 300 K€ de location de fourreaux (régularisation avec France Telecom).

Les recettes de tous les services ont continué à progresser au cours de l'année 2011 mais une moindre mesure que les années précédentes. Il convient de noter que le volume de clients tant d'un point de vue DSL que services sur FON est toujours en augmentation grâce à la signature par les opérateurs usagers de contrat avec de grandes entreprises ou des entités publiques.

La partie location est en forte hausse par rapport au budget prévisionnel mais il faut signaler que cette partie inclut les revenus de la location de fourreaux avec l'opérateur historique et que ces revenus prennent en compte la rétroactivité.

Au titre de l'année 2011, le chiffre d'affaires est en ligne avec les prévisions malgré la baisse tarifaire sur les services DSL.

Seule la partie service LAN to Lan est inférieure aux prévisions du fait d'un ARPU en deçà de ce qui était modélisé.

Parallèlement à cela un effort particulier a été entrepris pour réduire les charges d'exploitation en particulier sur la partie dévoiement où une étroite collaboration avec les différents concessionnaires nous a permis de réduire les dépenses.

Il en ressort un résultat net conforme aux prévisions établies en début d'année 2010, et que la société dégage de nouveau un résultat net positif.

IV.11. Evolution des biens de retour et des biens de reprise

Inolia a démarré le déploiement de l'infrastructure communautaire au cours de l'exercice 2006. Des investissements significatifs ont ainsi été engagés tout au long des années 2007 et 2008 et se sont poursuivis dans une moindre mesure sur les exercices suivants afin de créer un réseau capillaire, qui permet de raccorder les clients des opérateurs Usager.

Ce réseau offre des services d'accès à Internet haut débit. En outre, le raccordement des zones d'activité permet à INOLIA d'offrir aux entreprises des services télécoms à forte valeur ajoutée, en proposant des débits élevés et des modes de transport sécurisés et économiques.

Au cours de l'année 2011, la poursuite des succès commerciaux d'INOLIA a permis le raccordement de nouveaux clients finaux et par conséquent l'extension du réseau, principalement dans les zones d'activités.

En outre, Inolia a terminé l'installation et la mise en service des équipements actifs dans ses sites techniques mais aussi chez les clients finaux pour la livraison des services de bande passante sur fibre optique.

Le tableau ci-après donne la décomposition des investissements réalisés par Inolia, il convient de distinguer

- les investissements de 1er établissement qui sont des biens de retour et ont été réalisés au cours des précédents exercices et de façon épisodique au cours de l'année 2009 et 2010
- Les investissements pour le raccordement des clients qui sont aussi considérés comme des biens de reprise mais qui sont pour la plupart déployés au fil des commandes des Usagers

Comme évoqué précédemment, les biens de reprise devraient être requalifiés en biens de retour au cours de l'année 2012 suite à la signature de l'avenant n° 7.

Nature de l'investissement	Montant de l'investissement
Infrastructures passives	22 941 419 €
Etude Génie Civil	1 115 115 €
Construction Génie Civil 1er établissement (yc tirage fibre optique)	16 752 924 €
Achat infrastructures (fourreaux)	3 979 396 €
Reprise infrastructures communautaire	197 655 €
Aménagement Locaux Techniques	463 551 €
Réseau FTTH	432 777 €
Réseau actif	1 950 625 €
Equipements actifs	1 710 405 €
Frais de dégroupage (cohabitation et localisation distante FT)	240 220 €
Frais de Structure	610 879 €
Système d'information	2 800 000 €
Raccordement Client (comprend l'étude, génie, civil et tirage)	7 435 870 €
Total des investissements au 31/12/2010	35 738 792 €

Les achats d'infrastructures portent sur des fourreaux dans lesquels la Société a ensuite installé les câbles de fibres optiques, ils ont été repris à des opérateurs tiers, Bouygues télécom, Free, Interoute et SFR pour les linéaires les plus conséquents.

Le poste génie civil intègre les études préalables, les études détaillées, la mise à jour des plans du réseau, les travaux de génie civil, d'achat et d'installation des câbles de fibres optiques.

L'aménagement des sites techniques correspond aux travaux réalisés pour l'équipement du POP de la Société situé dans le Netcenter de SFR sis à Bordeaux Lac ainsi que l'aménagement des locaux techniques destinés à accueillir les équipements de concentration des opérateurs clients du réseau. Cela comprend en particulier l'aménagement du POP de Pessac, et des points de mutualisation de Bègles Terres Neuves, de l'aéroport de Bordeaux et Bruges Tasta.

Dans l'année à venir Inolia a prévu de poursuivre le déploiement de ces infrastructures d'hébergement au profit des opérateurs Usagers et ainsi leur permettre de minimiser les distances de raccordement vers les clients finaux.

La reprise des infrastructures correspond aux frais engagés pour la remise en conformité des infrastructures mises à disposition par le Délégué au titre du contrat, cela couvre essentiellement à des reprises de plan.

Les investissements liés au FTTH correspondent à la mise en application de l'expérimentation liée à l'avenant n° 5 du contrat de délégation de service public

Les frais de dégroupage représentent les frais d'accès aux services payés à l'opérateur Orange pour accéder aux centraux téléphoniques.

Les équipements actifs concernent des équipements de transmission et les équipements installés dans le point de présence pour la mise en service du backbone. Cela concerne aussi les équipements déployés dans les centraux France télécom ou les locaux techniques extérieurs afin assurer le dégroupage de lignes DSL. Cela comprend aussi les équipements mis à disposition des opérateurs usager pour le raccordement des clients finaux au travers des offres de bandes passantes activées sur fibre optique.

Les investissements dans les systèmes d'information correspondent à un droit d'usage sur des logiciels permettant la gestion de la délégation, que ce soit d'un point de vue technique ou administration des ventes.

Les investissements liés aux raccordements des clients correspondent aux frais engagés pour l'étude, l'adduction et la mise en services des clients des Usagers.

IV.12. Amortissement des biens de retour

Les biens de retour sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissements sont fonction de la durée de vie technique estimée des biens qui se présentent comme suit :

Achat d'infrastructure passive	20 ans
Génie civil	20 ans
Aménagement des sites techniques	20 ans
Equipements actifs	de 3 à 5 ans
Frais d'accès aux salles de dégroupage	5 ans
Raccordement client	25 ans

Il convient de noter que les biens de retour sont effectivement amortis sur la durée du contrat de concession et ont donc à ce titre une Valeur Nette Comptable nulle en fin de concession.

En revanche les autres biens (reprises, propres), sont amortis cette année selon la règle comptable de la maison mère d'Inolia et ainsi la durée d'amortissement pour les infrastructures passives (Génie civil, fibres etc) soit 25 ans.

Pour les biens de retour ayant fait l'objet d'un étalement autre que ceux permettant une Valeur Nette Comptable nulle en fin de concession, cette valeur sera régularisée en 2010 accompagnée d'une correction de la dotation aux amortissements en cumul depuis le début de la DSP, étalée sur la durée restante du contrat.

Le montant des amortissements pratiqués et les valeurs nettes par nature se présentent de la façon suivante au 31 décembre 2010 (montants en d'euros) :

Nature de l'investissement	Montant de l'investissement	Amortissement cumulé	Valeur Nette
Infrastructures passives	22 941 419 €	4 763 750 €	18 177 668 €
Etude Génie Civil	1 115 115 €	247 279 €	867 836 €
Construction Génie Civil 1er établissement (yc tirage fibre optique)	16 752 924 €	3 351 903 €	13 401 022 €
Achat infrastructures (fourreaux)	3 979 396 €	896 180 €	3 083 216 €
Reprise infrastructures communautaire	197 655 €	26 652 €	171 003 €
Aménagement Locaux Techniques	463 551 €	87 507 €	376 044 €
Réseau FTTH	432 777 €	154 229 €	278 548 €
Réseau actif	1 950 625 €	1 063 676 €	886 949 €
Equipements actifs	1 710 405 €	943 371 €	767 035 €
Frais de dégroupage (cohabitation et localisation distante FT)	240 220 €	120 305 €	119 914 €
Frais de Structure	610 879 €	205 357 €	405 522 €
Système d'information	2 800 000 €	659 503 €	2 140 497 €
Raccordement Client (comprend l'étude,génie, civil et tirage)	7 435 870 €	555 803 €	6 880 067 €
Total des investissements au 31/12/2011	35 738 792 €	7 248 090 €	28 490 702 €

IV.13. Engagements financiers

Il n'existe pas d'engagement financier à la clôture exceptés les comptes courants prévus dans le plan de financement du contrat.

Vous trouverez ci-joint un tableau récapitulant les échéances de remboursement prévues :

Années	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025
Subvention															
Total subvention	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900
Capital social															
Total Capital social	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500
Remboursement compte courant	670	656	300	300	300	1 700	1 600	2 400	2 100	1 900	1 500	-			
Apport en compte courant	12 056	11 400	11 800	11 500	11 200	9 500	7 900	5 500	3 400	1 500	-	0	-	0	-

IV.14. Etats financiers prévisionnels pour l'exercice 2012

L'activité commerciale devrait continuer de croître, et ce, dans toutes les gammes de services en particulier sur les produits en fibre optique car INOLIA envisage d'avoir une politique commerciale plus offensive sur la partie frais d'accès aux services qui devrait permettre de raccorder des clients finaux ayant des besoins en débit moins conséquent que les clients actuels.

Le FTTh n'étant pas encore avancé en terme de déploiement INOLIA devrait continuer à capter de nouveaux clients sur les services en fibre optique.

Pour les produits de type DSL, la société pense que malgré les bons résultats enregistrés l'année passée sur ce type de marché, il reste encore une marge de progression en terme de raccordement d'administrés sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux en particulier Inolia compte sur l'ouverture du nouveau NRA sur les zones du Haillan et sur Floirac pour continuer d'étendre sa zone de couverture en DSL triple play.

Aussi INOLIA envisage une baisse tarifaire sur ces services DSL ce qui devrait contribuer à éroder les revenus sur ce type de service au cours de l'année 2012 et par conséquent le chiffre des affaires devrait rester stable mais ne devrait pas avoir d'impact sur l'EBITDA car Inolia ne fait que répercuter une baisse du catalogue d'accès à la boucle locale de l'opérateur Orange.

Concernant les coûts d'exploitation INOLIA continue d'être vigilant afin de maintenir ses résultats financiers

Le compte de résultat prévisionnel de l'année 2012 s'établit comme suit :

		Budget 2012
Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires Fixe	5 471
	Liens Data	2 099
	IRU	336
	Loc Fon	1 699
	Lan to Lan	1 166
	Hébergement	88
	Maintenance	82
	Total	5 471
Coûts variables	Coûts variables FT	1 074
	Dont abos liens	888
	Dont Fas	135
	Dont pénalités acquis' & résil'	51
	Coûts variables SFR	251
	Total	1 325
Total marge sur coûts variables		4 146
Coûts réseaux	Coûts semi-variables	77
	Maintenance	513
	Dont maintenance actifs	144
	Dont maintenance fixe	211
	Dont dévoiements	155
	Locations	74
	Droits de passage	16
	NRJ	25
	Autres coûts	27
	Total	733
Coûts de structure	Personnel	251
	Coûts administratifs	416
	Dont communication	6
	Dont honoraires	9
	Total	667
EBITDA		2 747
Hors Ebita	Résultat financier	555
	Amortissements	1 517
	Total	2 072
Résultat net avant IS		674

Le tableau de flux de trésorerie pour l'année 2012 s'établit comme suit :

Années	2011 Réalisé	2012 Budget
Résultat net	96	674
Dotations aux amortissements	1 602	1 517
IRU/PCA	37	- 728
Variation des autres créances	557	-
Variation des créances clients	- 431	866
Variation des dettes fiscales et sociales	18	- 5
Variation des dettes fournisseurs	522	- 859
Variation BFR	666	2
Cash flow liés aux opérations	2 401	1 465
Investissement	1 848	1 584
Capital		-
Subvention Communautaire	-	
Apport en compte courant	- 670	-
Dettes bancaires long terme	-	-
Variation de la dette à transférer au prochain fermier		
Autres Dettes		
Remboursement Crédit	-	-
Cash flow liés au financement	- 670	-
Variation	- 117	- 119
Trésorerie début de période	756	639
Trésorerie fin de période	639	520

ANNEXES

V. Annexe 1 : comptes annuels de la société

INOLIA SA

Société Anonyme au capital de 5 500 000 €
Siège social : 40/42 quai du Point du Jour - 92100 Boulogne Billancourt

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2011

- Faits caractéristiques
- Règles et méthodes comptables
- Informations relatives au bilan et au compte de résultat
- Autres informations

Note 1. Faits caractéristiques

Créée en juillet 2006, la Société est une Délégation de Service Public pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunications Haut Débit sur la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Le réseau déployé permettra de desservir 316 sites d'intérêts communautaires dont 102 zones d'activités et 42 points techniques d'opérateurs (centraux France Telecom ou POP opérateurs).

Cette concession a été signée le 13 mars 2006 entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et SFR Collectivités pour une durée de 20 ans.

Cette infrastructure permet à la Société de commercialiser un catalogue de services variés, qui comprend notamment des prestations de services d'accès à destination des entreprises ou du grand public (accès DSL symétrique ou asymétrique, interconnexion des réseaux locaux à très haut débit), des services de connectivité et d'hébergement.

Note 2. Règles et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

2.2. Autres principes et méthodes comptables

Les biens composant l'actif sont évalués à leur coût d'acquisition converti au taux historique quand il s'agit d'actifs en devises.

Le poste Frais d'établissement est constitué des dépenses encourues pour l'obtention du contrat de concession et pour la création de la société. Ces frais sont amortis linéairement sur 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont constituées par les frais d'accès dans les salles de dégroupage et des droits d'usage du système d'information. Elles sont amorties sur la durée du contrat.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont amorties sur la durée de la convention de concession pour les infrastructures et entre 3 à 5 ans pour les équipements d'actif.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire.

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placements sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées le cas échéant sur la base de la valeur de marché.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres dans la rubrique adéquate au moment de leur perception. Ces subventions étant attribuées aux fins d'acquérir ou de construire une infrastructure telecom, elles sont amorties et reprises en compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir ou de construire.

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice ou du taux de couverture lorsqu'elles ont fait l'objet d'une couverture de change.

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement des revenus générés par l'activité de location de liens d'accès. Ces revenus se composent de frais d'accès au service facturés au moment de l'activation du lien et d'une redevance mensuelle relative à la mise à disposition du lien.

Le chiffre d'affaires de l'exercice inclut également les revenus liés aux IRU commercialisés sur l'exercice. Ce revenu intègre le montant des frais de mise en service facturés aux clients au moment de la mise en service de l'IRU. Le chiffre d'affaires est étalé sur toute la durée de vie de la transaction.

Le solde du chiffre d'affaires se compose des revenus de maintenance des fibres optiques relatives aux contrats d'IRU et de location de fibres noires, ainsi que de revenus liés à l'activité d'hébergement.

Note 3. Informations relatives au bilan et compte de résultat

3.1. Bilan - Actif

3.1.1 Immobilisations

V.1.

V.2. Variation des valeurs brutes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	+	-	31/12/2011
Immobilisations incorporelles	3 410		-12	3 398
Immobilisations corporelles	30 500	1 932	-91	32 341
Immobilisations financières				0
TOTAL	33 910	1 932	-103	35 739

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées des frais d'établissement et des droits d'usage du système d'information.

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées d'éléments du réseau en fibre optique et d'équipements techniques.

V.3. Variation des provisions et amortissements

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	+	-	31/12/2011
Immobilisations incorporelles	617	191		809
Immobilisations corporelles	4 654	1 815	-30	6 439
Immobilisations financières				
TOTAL	5 272	2 006	-30	7 248

3.1.2 Créances

Les avances et acomptes versés sur commandes s'élèvent à 6 milliers d'euros et correspondent principalement aux acomptes versés au titre du déploiement de l'infrastructure.

Les comptes clients et rattachés s'élèvent à 1 405 milliers d'euros dont 55 milliers d'euros de produits à recevoir.

Les autres créances s'élèvent à 563 milliers d'euros et sont principalement constituées de créances sur l'Etat concernant la TVA pour 542 milliers d'euros et d'acompte de la CVAE pour 21 milliers d'euros.

L'échéance des créances est à moins d'un an.

3.1.3. Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placements sont constituées d'OPCVM dites « de trésorerie » et de certificats de dépôts. Elles sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition, soit 500 milliers d'euros et dépréciées le cas échéant sur la base d'une valeur de marché. Aucune dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2011.

Les valeurs mobilières de placements ne génèrent aucune plus values latentes à la clôture.

3.1.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance qui s'élèvent à 31 milliers d'euros sont constituées de redevances.

3.2. Bilan - Passif

VI. 3.2.1. Capital social				
		Nombre d'actions	Valeur nominale (en euros)	Valeur totale (en euros)
A l'ouverture de l'exercice		5 500 000	1	5 500 000
A la clôture de l'exercice		5 500 000	1	5 500 000

VII.3.2.2. Capitaux propres						
<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	Affectation du résultat 2010	Résultat de l'exercice	Distribution de dividendes	Autres variations	31/12/2011
Capital	5 500					5 500
Réserves indisponibles						
Réserve légale						
Résultat de l'exercice 2010	874	-874				0
Report à nouveau débiteur	-2 025	874				-1 151
Dividendes distribués						
Résultat de l'exercice 2011			96			96
Provisions règlementées						
Subventions d'investissement	5 671				-393	5 278
Total capitaux propres	10 020	0	96	0	-393	9 723

Conformément à la convention de concession, la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) s'est engagée à participer, pour partie, au financement de l'infrastructure départementale selon un calendrier précis.

A ce titre, la Société a perçu un montant total au titre de la subvention d'investissement de 6 900 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Ces subventions sont amorties et reprises en compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir ou de construire. Sur l'exercice 2011, ces subventions ont été reprises dans le compte de résultat pour un montant total de 393 milliers d'euros.

Le montant cumulé des subventions reprises en résultat s'élève à 1 622 milliers d'euros.

VIII.

IX. 3.2.3. Provisions pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.

X. 3.2.4. Dettes

Elles se ventilent de la façon suivante :

<i>Etat des dettes (en milliers d'euros)</i>	Montant brut	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	11 097	2 845	8 250	2
Avances et acomptes reçus	491	491		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 086	2 086		
Personnel et comptes rattachés	-			
Dettes fiscales et sociales	33	33		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 036	2 036		
Autres dettes	1 112	1 112		
Produits constatés d'avance	4 556	1 209	1 628	1 719
TOTAL	21 412	9 812	9 878	1 721

Les Emprunts et dettes financières divers correspondent aux dépôts reçus de nos clients pour 2 milliers d'euros et aux emprunts contractés auprès de nos actionnaires SFR Collectivités pour 6 667 milliers d'euros dont 67 milliers d'euros d'intérêts courus et la Caisse des Dépôts et Consignations pour 4 428 milliers d'euros dont 28 milliers d'euros d'intérêts courus.

Les Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours correspondent à des acomptes facturés aux clients pour des commandes qui n'ont pas été recettées au 31 décembre 2011.

Les Dettes Fournisseurs et Fournisseurs d'immobilisations correspondent aux prestations de services concernant l'exploitation du réseau et les coûts de structure ainsi que les dettes liées au déploiement du réseau.

Les Dettes Fiscales et Sociales sont constituées principalement de la TVA pour 9 milliers d'euros, de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises pour 15 milliers d'euros et de l'Organic pour 9 milliers d'euros.

Les Autres Dettes sont constituées des avances de trésorerie consenties par SFR Collectivités pour 961 milliers d'euros dont 7 milliers d'euros d'intérêts courus ainsi que des avoirs à établir pour 151 milliers d'euros.

Les produits constatés d'avance représentent la quote-part du chiffre d'affaires des IRU, contrats de location et maintenance, courant sur les exercices à venir. Les revenus correspondants sont en effet étalés sur la durée des contrats.

3.3. Compte de résultat

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 4 736 milliers d'euros. Il se ventile de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
I.R.U (yc frais d'accès au service)	337	295
Maintenance	104	58
Locations	1 418	1 698
Liens DSL	2 002	1 948
LAN	736	638
Hébergement	116	83
Autres	23	33
Total	4 736	4 752

Le chiffre d'affaires est réalisé exclusivement en France.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 4 748 milliers d'euros, dont une reprise d'amortissement de caducité de 12 milliers d'euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 4 613 milliers d'euros. Elles concernent principalement les autres achats et charges externes, les impôts et taxes et les dotations aux amortissements. La dotation aux amortissements relative aux biens de retour tient compte d'un alignement de la durée d'amortissement sur la période restante de la convention de DSP.

Le résultat d'exploitation fait ressortir un bénéfice de 135 milliers d'euros.

Le résultat financier est une perte de 432 milliers d'euros. Il se compose :

- des produits de cession des valeurs mobilières de placement pour 7 milliers d'euros,
- de charges d'intérêts liées à la rémunération des comptes courants d'actionnaires pour 38 milliers d'euros,
- de charges financières liées aux prêts consentis par les des actionnaires SFR Collectivités et la Caisse des Dépôts et Cautionnement pour respectivement 258 milliers d'euros et 143 milliers d'euros.

Le résultat exceptionnel fait ressortir un bénéfice de 393 milliers d'euros composé essentiellement de la quote-part de subvention reprise en résultat dans l'exercice.

Le résultat net de la société se solde par un bénéfice de 96 milliers d'euros.

Impôt sur les bénéfices

Compte tenu de l'affectation des pertes antérieurs de la société, l'impôt sur les bénéfices est nul.

La situation fiscale différée correspond aux déficits reportables des exercices 2006 à 2009 après déduction des bénéfices 2010 et 2011, soit 1 046 milliers d'euros.

Dette future d'impôt

Au taux de 36,10 % pour un retournement en 2012 et au-delà

<i>En milliers d'euros</i>	Base	Impôt
Organic	9	3
Provisions non déductibles		
Déficits fiscaux reportables	1 046	378
Total général (créance nette future d'impôt)	1 055	381

Note 4. Autres informations

4.1 Effectif

La société Inolia ne compte aucun salarié. Pendant l'exercice, 3 salariés de SFR Collectivités ont été mis à disposition de l'entité.

4.2 Engagements hors bilan

Afin de garantir la construction de l'infrastructure auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux, la Société a souscrit auprès de la Société Générale une garantie de bonne exécution de travaux pour un montant total de 500 milliers d'euros.

Cette garantie à première demande a nécessité la mise en place d'un nantissement d'instruments de trésorerie, par la Société, au profit de la banque.

La société s'est engagée auprès du délégant à rendre un réseau en état propre de fonctionnement.

4.3. Dettes et créances avec des sociétés liées

(en milliers d'euros)	2011
Immobilisations financières	
Autres immobilisations financières	-
Créances	
Avances et acomptes versés sur commandes	6
Créances clients et comptes rattachés	941
Autres créances	-
Comptes courants débiteurs	-
Charges constatées d'avances	31
Dettes	
Emprunts et dettes financières divers	6 667
Avances et acomptes reçus sur commandes	234
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 754
Dettes fournisseurs d'immobilisations	77
Autres dettes	151
Comptes courants créditeurs	961
Produits constatés d'avance	1 694
Produits	
Produits d'exploitation	3 320
Produits financiers	-
Charges	
Charges d'exploitation	1 299
Charges financières	296

4.4. Actionnariat de la société

Le capital de la Société est détenu principalement par SFR Collectivités (anciennement LD Collectivités) (à hauteur de 60 %) et par la Caisse des Dépôts et Consignations (à hauteur de 40 %).

4.5. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

SFR
Tour Séquoia
1, place Carpeaux
La Défense 6
92915 Paris La Défense Cedex

4.6. Rémunération des dirigeants

Il n'y a pas eu de rémunération allouée par la Société aux membres du conseil d'administration ou aux dirigeants non administrateurs de la Société.

RAPPORT 2012

*Service public de
télécommunications Haut Débit*

SOMMAIRE

Edito	3
Faits marquants de l'année 2011.....	4
Repères.....	5
Description du service.....	6
Synthèse de l'activité.....	9
Analyse économique et financière.....	11
Contrôles effectués.....	20
Contrôles financiers.....	26
Avis du délégant.....	27

EDITO

Au cours de l'année 2011, le Délégataire a continué à investir massivement pour étendre le réseau afin raccorder des clients d'opérateurs usagers du réseau.

Ainsi, le total des investissements réalisés étaient de 35, 7 M€ en fin d'année 2011, alors que le montant initialement prévu pour la construction du réseau était de 25 M€.

L'année 2011 a été une bonne année commerciale pour INOLIA, même si le chiffre d'affaires réalisé est équivalent à ce qu'il était en 2010. En effet, de nombreuses commandes qui n'avaient pu être passées en 2009, du fait de la crise, ont été passées en 2010.

Les services portés par la fibre optique (location fibre, Lan to Lan) ont dépassé ceux portés le réseau en cuivre (DSL). C'est une tendance qui avait été constatée au cours des dernières années d'exploitation du réseau.

Cette situation place de manière plus favorable cette délégation au regard des forts développements que vont connaître les réseaux très haut débit de télécommunications sur le territoire de la Communauté urbaine.

Un certain nombre d'évènements intervenus en 2011 dont la forte implication de France Télécom dans le développement de nouveaux réseaux très haut débit de télécommunications sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine avant 2020 et l'ouverture des infrastructures de son réseau aux opérateurs alternatifs ont amené la Communauté urbaine et son Délégataire INOLIA à prendre conscience que la délégation est dans une phase charnière de sa vie.

Pour une meilleure prise en compte de la réalité de la concurrence qui se développe sur l'ensemble des services commercialisés par INOLIA, comme en atteste le benchmark tarifaire réalisé par les services communautaires, et afin de favoriser l'accès aux services pour les entreprises qu'elles soient proches ou éloignées du réseau, des négociations ont commencé entre le Délégant et son Délégataire en cours d'année 2011 en vue d'adapter la convention de délégation. Celles-ci devraient aboutir dans le premier semestre 2012.

Dans le même esprit, la Communauté urbaine a entrepris des réflexions pour mieux adapter sa stratégie en matière de pose d'infrastructures de télécommunications à l'occasion des travaux qu'elle réalise sur le domaine public routier afin d'optimiser les investissements qu'elle est amenée à faire. Elle impliquera d'avantage les communes membres qui ont une meilleure connaissance du territoire et qui ont de fortes attentes pour mettre en réseau les sites communaux au travers de services commercialisés par INOLIA.

La mise en œuvre de cette nouvelle politique de pose des réseaux nécessitera une meilleure connaissance du territoire à couvrir qui se traduira par un enrichissement des informations accessibles via le Système d'Informations Géographiques de la Communauté urbaine.

Faits marquants de l'année 2011

Janvier

- Fin de la consultation publique lancée par l'ARCEP pour l'appel à manifestation d'investir dans les réseaux très haut débit de télécommunications

Février

- Création de la Direction du Numérique au sein du Pôle Développement Durable et Rayonnement Métropolitain.

Lancement des réunions du groupe de travail en charge d'élaborer le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du territoire communautaire.

Avril

- Dans le cadre de l'appel à manifestation d'investir dans les nouveaux réseaux très haut débit, diffusion par l'ARCEP d'une carte des communes considérées par le gouvernement comme ayant fait l'objet d'une intention privée crédible dans le cadre du « Programme National très haut débit ». L'ensemble des communes de la Cub est concernée par des investissements privés.
- Le Gouvernement annonce la création d'un guichet, doté de 900 millions d'euros, destiné à cofinancer les projets de déploiement de réseaux à haut et très haut débit d'initiative publique des collectivités territoriales en dehors des zones couvertes par les initiatives privées.

Juin

- Premières réunions du groupe de travail en charge d'élaborer le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du territoire communautaire.

Août

- Circulaire du Premier Ministre sur le « Programme National très haut débit » impliquant les Préfets de région dans le suivi de la couverture numérique du territoire et créant les Commissions Consultatives Régionales pour l'Aménagement Numérique Territorial (CCRANT).

Septembre

- Délibération du Conseil de la Communauté urbaine pour la baisse des tarifs de gros des services d'accès DSL gamme « Grand public ».

Octobre

- Présentation de la version finalisée du SDTAN, incluant le volet communautaire, par Gironde numérique.

Novembre

- Tenue des Commissions Consultatives sur l'Aménagement Numérique pour la Gironde et l'Aquitaine
- Accord national entre France Télécom et SFR : France Télécom sera l'opérateur en charge des déploiements du FTTH sur l'ensemble de la Cub

Décembre

- Publication de l'offre d'Orange pour la montée en débit des réseaux cuivre existants

Repères

Les chiffres clé de 2011 :

Le chiffre d'affaires de la délégation a été de 4,736 M€ en 2011. Cela montre une quasi stabilisation au regard de ce qu'il était en 2010 (4,752 M€).

92 nouvelles commandes ont été enregistrées en 2011 au regard des 73 contrats signés en 2010.

Malgré la signature d'un plus grand nombre de contrats le chiffre d'affaires n'a pas augmenté.

Cette situation s'explique par le fait que les opérateurs usagers du réseau ont réorienté leur cible commerciale en s'adressant vers les PME de 50 salariés, les plus grosses entreprises ayant déjà opté pour le très haut débit et par le fait que de nombreuses commandes ont été reportées en 2010 du fait de la crise économique de 2009.

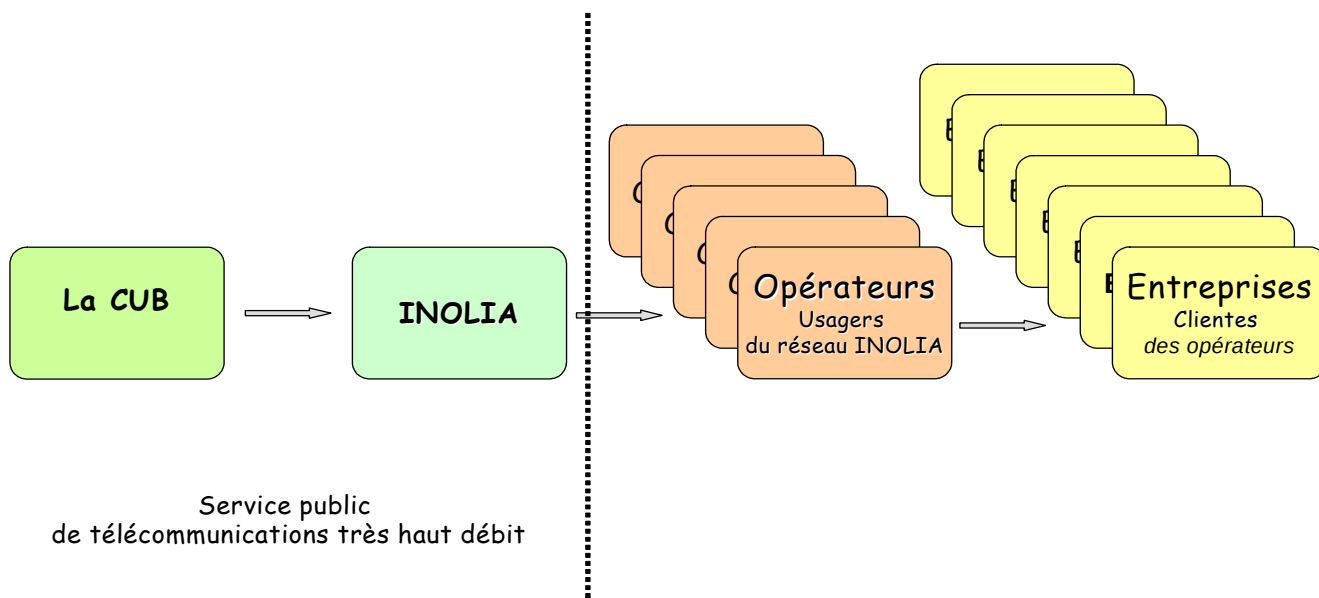
Plus de 9 603 liens DSL ont été commercialisées au 31 décembre 2011, soit une progression de +21% par rapport à 2010.

L'année 2011 a été une bonne année commerciale avec la signature de nombreux contrats de sociétés ou administrations importantes (Snecma, EDF, Mairies de Villenave d'Ornon, Mairie de Cenon, Université de Bordeaux, etc...).

Description du service

1.1 Les acteurs

- **« Communauté urbaine de Bordeaux »** : Elle facilite et organise le développement des réseaux de télécommunications sur son territoire. Elle a pris l'initiative de mettre en place sur son territoire un RIP (Réseau d'Initiative Publique) dans le cadre d'une délégation de service public. Elle a créé des services publics haut débit qui se traduisent par un catalogue, dont elle arrête les tarifs. Elle intervient au titre de sa compétence dans le domaine économique et dans celui de l'habitat collectif, pour les zones d'aménagement dont elle a la charge.
- **« INOLIA »** : C'est le délégataire de la Communauté urbaine de Bordeaux, en charge de construire, exploiter et commercialiser le réseau métropolitain haut débit de télécommunications. Cette société est opérateur d'opérateurs.
- **« Usagers du réseau Inolia »** :
 - Grands comptes : Ce sont de gros consommateurs de services de télécommunications (grandes entreprises, hôpitaux, universités, établissements publics importants...). Ces usagers ont les moyens techniques et humains pour être opérateurs de leur réseau.
 - Des opérateurs de télécommunications :
 - Opérateurs globaux qui souhaitent limiter les investissements de déploiement de réseaux et qui offrent une gamme très large de services à leurs clients,
 - Opérateurs de service qui utilisent l'infrastructure INOLIA pour apporter des services spécifiques de télécommunications à leurs clients.
- **« Les entreprises »** : Elles sont clientes des opérateurs usagers du réseau INOLIA.



1.2 Les services

Les services commercialisés dans la délégation se scindent en deux catégories, à savoir :

- o les services passifs
- o les services actifs
- **Les services passifs :**
 - o Les services fourreaux : Les fourreaux libres du réseau INOLIA peuvent être utilisés par les opérateurs usagers, afin d'y installer leurs réseaux de télécommunications (câble cuivre ou fibre optique),
 - o Les services d'hébergement : Ce sont des locaux techniques sécurisés pour les équipements actifs de réseau des opérateurs usagers,,
 - o Les services FON (Fibre Optique Noire) : Les fibres du réseau INOLIA peuvent être commercialisées aux opérateurs usagers qui pour les « éclairer », doivent installer à leurs extrémités des équipements actifs de réseau.
- **Les services actifs :**
 - o Les services DSL : Il s'agit de services de gros, commercialisés aux opérateurs usagers ; pour apporter des services DSL aux administrés raccordés aux NRA (Nœud de Raccordement abonnés), dégroupés par INOLIA.
 - o Les services portés par la fibre optique : Ils se dénomment services LAN to LAN (Local Area Network To Local Area Network - en français : Réseau Local à Réseau Local). L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante Ethernet, permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site), entre un site central (tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire, soit en bundle de plusieurs liens (offre Open LAN). Toutes les topologies de réseau sont possibles, sous réserve de faisabilité technique par le délégataire.
 - o Les services FTTH (Fibre To The Home) sont des services de fibre optique apportés à l'administré. Le Délégataire est engagé à fibrer plus de 4 000 prises, principalement dans des opérations d'habitat menées par la Communauté Urbaine.

.../...

1.3 La différence entre les services DSL grand public portés par les réseaux de télécommunications et les services professionnels portés par la fibre optique

Avec un réseau cuivre DSL classique	Avec le réseau FIBRE
Des débits non garantis qui fluctuent au cours de la journée.	Un débit constant et évolutif pour s'adapter aux besoins de l'entreprise
Un débit asymétrique, à savoir un débit montant (faible) inférieur au débit descendant. Cela constitue un frein aux échanges sur internet.	Un débit symétrique qui permet de développer de nouveaux usages (Web conférences, visioconférence IP...)
Aucune garantie de temps de rétablissement. L'opérateur peut attendre plusieurs heures voire plusieurs jours pour réparer.	Un maintien du réseau assuré avec une garantie de temps de rétablissement (en 4h).

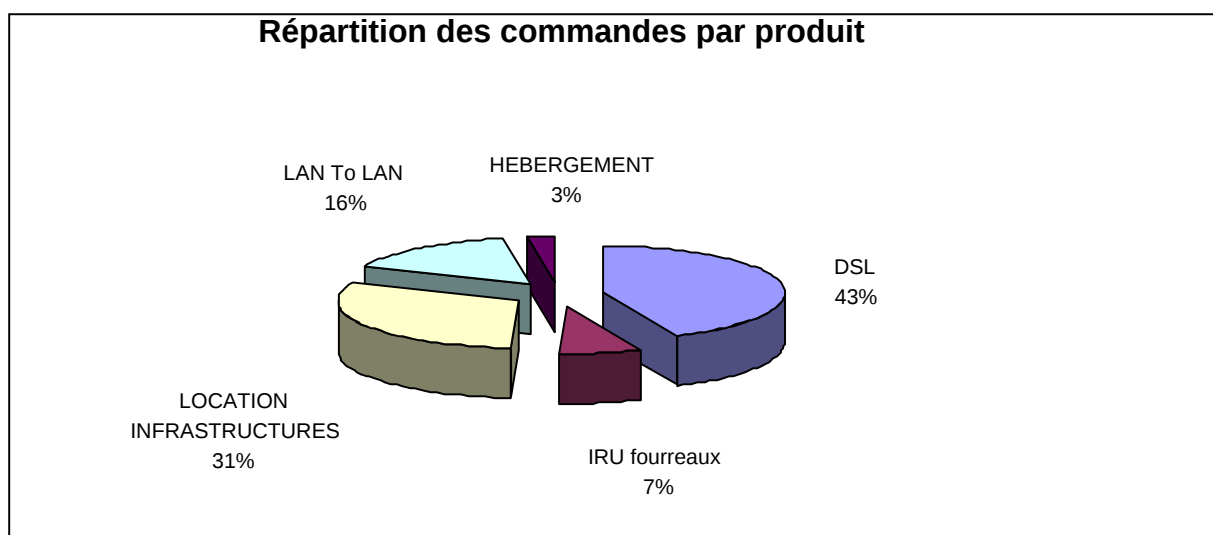
1.4 Quelques usages rendus possibles par la fibre optique

- Téléphoner en illimité avec une qualité incomparable.
- Sécuriser son système informatique en assurant notamment, les sauvegardes de l'ensemble de vos fichiers.
- Remplacer un déplacement, en utilisant la visio-conférence.
- Externaliser des services (administration des serveurs, maintien opérationnel du service, etc.).
- Mutualiser des services (accueil téléphonique, protection des locaux, etc.).
- Reprendre son activité rapidement en cas de perte de données, grâce à l'hébergement.
- Externaliser des données en volume, en procédant à la télé sauvegarde.
- Relier des sites distants en très haut débit, au moyen de l'interconnexion des sites en fibre optique, afin de permettre une meilleure maîtrise des flux de télécommunications.
- Surveiller les bâtiments (vidéosurveillance).
- S'affranchir du coût des communications, grâce à la VOIP (Voix Via Internet), c'est-à-dire la téléphonie par Internet.
- Sécuriser son réseau d'entreprises, grâce au firewall ou parefeu, notamment (garde barrière).
- Protéger d'intrusions de tiers (anti-virus). Etc.

Synthèse de l'activité

La société a enregistré un chiffre d'affaires de 4,736 M€ pour l'année 2011, soit une augmentation par rapport à l'année 2010, si on considère que le chiffre d'affaires en 2010 a bénéficié d'un report de commandes qui n'ont pu être passées en 2009 du fait de la crise économique.

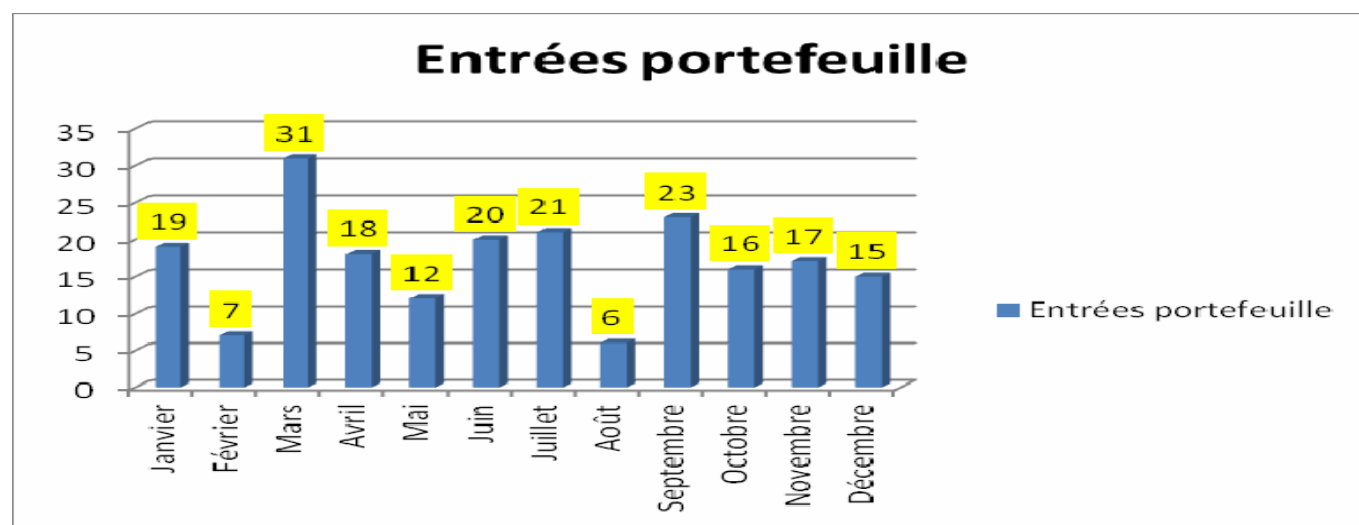
La répartition de ce montant, par services commercialisés, est la suivante :



La croissance constatée au cours des dernières années d'exploitation du réseau sur les services fibre optique (LAN to LAN, location FON, IRU FON) ne marque pas de fléchissement en 2011.

La part prise dans le chiffre d'affaires par ces services est maintenant plus élevée que celle prise par les services DSL malgré leur évolution importante au cours de l'année 2011 (+ 21 %).

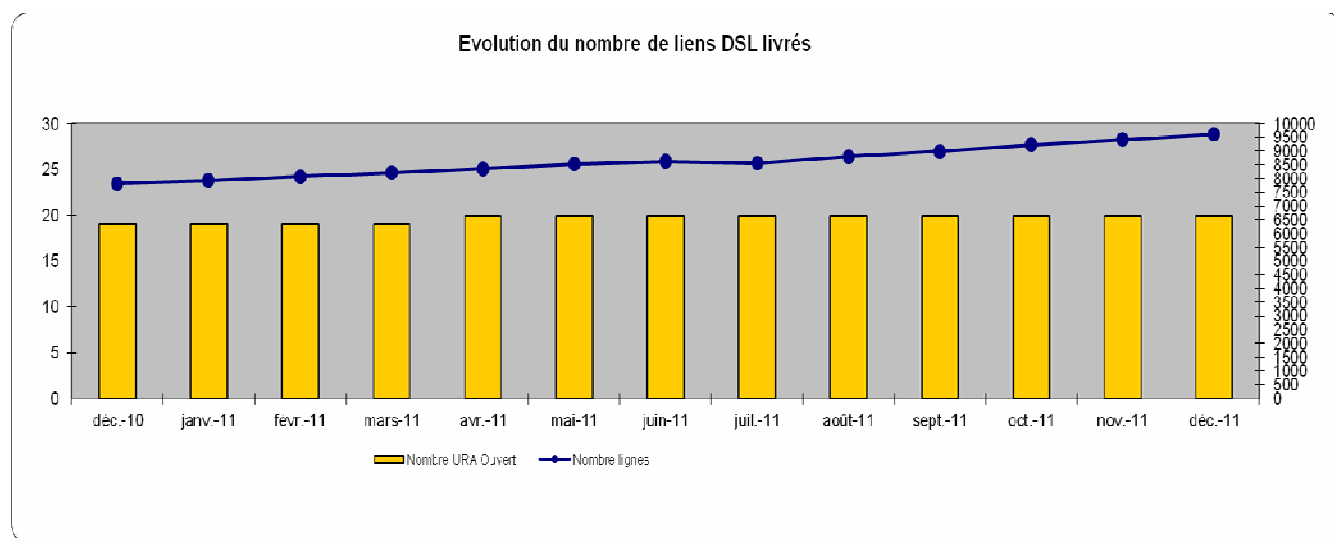
La représentation graphique des affaires en portefeuille sur l'année 2011 est similaire à celle de l'année 2010.



.../...

Plus de 92 contrats supplémentaires ont pu être signés en 2011 soit plus qu'en 2010 (73 contrats).

Au 31 décembre 2011, 9 603 liens DSL ont été commercialisés. Cette augmentation de +21% par rapport à 2010.



L'observation des délais de signatures des affaires par trimestre en 2011 montre que les usagers confirment plus rapidement les commandes passées en fin d'année qu'en début d'année.

	DELAI MOYEN
T1 2011	4,2
T2 2011	5,3
T3 2011	4
T4 2011	3,6
2010	4,28

.../...

Analyse Economique et Financière

I. Préambule : rappel des principales caractéristiques de la délégation et évènements intervenus au cours de l'année 2011

Caractéristiques générales de la délégation

La Communauté Urbaine de Bordeaux, consciente des enjeux que représentent les technologies de l'information et principalement l'accès à Internet pour le développement économique et social, a souhaité que son territoire dispose d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP) Haut Débit (HD).

Ainsi, la société LD Collectivités a été sélectionnée pour la construction, le financement, l'exploitation et la commercialisation d'une infrastructure de télécommunication métropolitaine à haut débit.

Ce contrat de délégation de service public a pris effet le 31 mars 2006 pour une durée de 20 ans (2006-2025). LD Collectivités a créé en juillet 2006 une société filiale, dédiée à l'exploitation de la Délégation de Service Public Haut Débit, à savoir la société Inolia. LD Collectivités est devenu SFR Collectivités suite au rachat de NeufCegetel par SFR courant 2008.

Au début de la délégation, Inolia a bénéficié d'une subvention de 6,9 Millions d'euros (dont 2 927 187 € accordés par le Conseil Régional) afin de financer une partie des investissements.

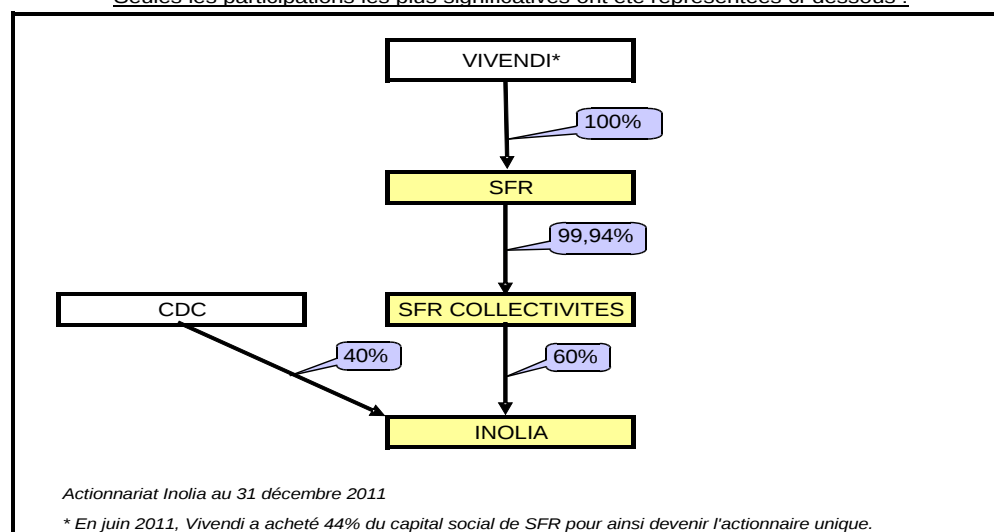
Les services fournis par cette délégation sont des services de fourreaux, de fibres noires, d'hébergement, de bandes passantes, des services d'accès et de FTTH, à destination des entreprises et fournis au titre de la compétence « développement économique » de la communauté urbaine de Bordeaux ; Inolia est « opérateur d'opérateurs ».

Environnement actionnarial

Au cours de l'année 2011, Vivendi a acheté 44% des actions SFR à Vodafone ce qui a pour effet de rendre Vivendi actionnaire unique.

Ainsi au 31 décembre 2011, l'environnement actionnarial de la délégation « Inolia » se présente de la façon suivante :

Seules les participations les plus significatives ont été représentées ci-dessous :



.../...

Pour rappel, le rachat par SFR de la société Neuf Cegetel début 2008, a entraîné la migration du système d'information anciennement Neuf Cegetel vers celui de SFR au cours de 2009. Ce changement d'environnement d'information a très clairement eu un impact sur la présentation des informations financières produites par le délégataire au cours des années 2009, 2010 et encore sur 2011.

Des avenants rythment la vie de ce service public :

De nombreux avenants rythment la vie de ce contrat du fait de la spécificité de l'activité haut débit qui est très concurrentielle (d'où la baisse des tarifs) et fortement influencée par les évolutions technologiques (Ftth : un réseau **FTTH**, est un réseau de télécommunications qui se termine en fibre optique au domicile de l'abonné...).

A ce jour, six avenants sont venus modifier la convention initiale :

- | | |
|--|---------------------------|
| - Avenant n° 1 : Création de l'entité Inolia | Signé le 31 octobre 2006 |
| - Avenant n° 2 : Modification du calendrier de livraison | Signé le 25 janvier 2007 |
| - Avenant n° 3 : Mise à disposition d'infrastructures au délégataire | Signé le 23 mai 2007 |
| - Avenant n° 4 : Modification de certains services, tarifs et du plan d'affaires | Signé le 31 juillet 2007 |
| - Avenant n° 5 : Réaffectation des financements et évolution des services
vers le FTTH | Signé le 23 octobre 2008, |
| - Avenant n° 6 : Modifications tarifaires et mise à disposition de services
gratuits pour le réseau départemental de la gironde | Signé le 30 avril 2010 |

L'année 2011 a quant à elle été marquée par des travaux relatifs à la passation d'un avenant n°7 dont la signature devrait intervenir mi 2012; d'un point de vu financier, cet avenant n°7 a un impact significatif sur le plan d'affaires de la délégation notamment en terme d'évaluation des investissements.

Le présent rapport a pour objectif de présenter la situation financière de la société Inolia au terme de sa sixième année d'existence.

Les années 2006, 2007 et début 2008 correspondent à la phase de construction du réseau métropolitain et d'investissement. Dès 2007, les premiers services proposés par la délégation sont commercialisés. Les 3 dernières années (2009, 2010 et 2011) sont caractéristiques du développement de l'exploitation du réseau et la pleine commercialisation des services de la délégation.

L'approche consiste à mener une analyse des postes du compte de résultat et du bilan pour 2011 et par la suite, à faire une étude comparative des données financières réalisées par rapport à celles prévues aux plans d'affaires.

II. Analyse des comptes au titre de l'année 2011

L'analyse du compte de résultat 2011

En K€

Libellé	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	Variation en K€	Variation en %
Chiffre d'affaires	4 736	4 752	3 550	-16	0%
Autres produits	12	260	0	-248	-95%
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>4 748</i>	<i>5 012</i>	<i>3 550</i>	<i>-264</i>	<i>-5%</i>
Achats consommés					
Autres achats et charges externes	-2 570	-2 076	-2 119	-493	24%
Impôts et taxes	-37	-19	-30	-18	94%
Salaires et charges sociales					
Autres charges d'exploitation	0		-1	0	
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>-2 607</i>	<i>-2 096</i>	<i>-2 150</i>	<i>-511</i>	<i>24%</i>
Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)	2 141	2 917	1 400	-775	-27%
Dotations aux amortissements	-2 006	-1 914	-1 948	-93	5%
Résultat d'exploitation	135	1 003	-548	-868	-87%
Produits financiers	7	3	33	4	110%
Charges financières	-439	-514	-508	76	-15%
Résultat financier	-432	-511	-474	79	-15%
Produits exceptionnels	478	409	377	69	17%
Charges exceptionnelles	-85	-27	0	-58	215%
Résultat exceptionnel	393	382	377	11	3%
IS				0	
RESULTAT NET	96	874	-645	-778	-89%

1- Le chiffre d'affaires :

	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation en K€	Variation en %
Recettes Service connectivité / IRU fibres noires	337	295	235	42	14,24%
Recettes Service connectivité / Location annuelle fibres noires	1 418	1 697	1 060	- 279	-16,42%
Maintenance	103	91		12	13,19%
Recettes Services LAN to LAN	736	638	484	98	15,36%
Recettes service d'hébergement	116	76	49	40	52,63%
Recettes services d'accès xDSL	2 002	1 954	1 631	48	2,48%
Recettes services d'accès FttH			-	-	
Autres recettes : maintenance des fibres et location points hauts	23	1	92	22	
Total produits d'exploitation	4 736	4 752	3 551	-16	-0,34%

Depuis 2009, la délégation Haut Débit est entrée dans sa pleine phase de commercialisation. Le chiffre d'affaires augmente progressivement d'année en année, à l'exception de 2011 où la stagnation du chiffre d'affaires global cache la baisse des recettes de location de fibre noire. En effet, l'année 2010 fût marquée par la régularisation de location de fourreaux à France télécom (rétroactive sur 4 ans) ayant eu pour conséquence la constatation de 345 K€ de chiffre d'affaires exceptionnel.

Ainsi, le chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante :

- **2 002 K€** de recettes sur les services d'accès DSL,
- **1 418 K€** de recettes sur la location annuelle de fibre noire (= mise à disposition de fibres optiques non activées),
- **337 K€** de recettes de service de connectivité d'IRU (droit irrévocable d'usage) fibres noires (il s'agit de contrat de location pour une durée de 15 ans généralement dont le chiffre d'affaires dégagé est étalée sur la durée du contrat par l'intermédiaire de Produits Constatés d'Avance),
- **736 K€** de recettes de bande passante haut débit (= une offre point à point entre les points de présence du délégataire ou entre les sites d'un usager raccordés à l'infrastructure métropolitaine ; ce service comprend l'accès au service, forfaitaire par extrémités et un loyer mensuel en fonction du débit),
- **242 K€** restants sont des recettes de services d'hébergement et de maintenance des fibres et location points hauts.

.../...

2- Les charges d'exploitation :

En K€

Charges d'exploitation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation en K€	Variation en %
Coûts semi variables data	76	89		-13	-15%
Salles de cohabitation	76	89		-13	-15%
Coûts d'exploitation réseau	606	364		242	66%
Energie	15	8		7	88%
Loyer et locations infra	107	-9		116	-1289%
Dévoiements	103	-14		117	-836%
Maintenance passive	218	192	Présentation non disponible en 2009 car changement en 2010	26	14%
Maintenance active	128	125		3	2%
Droits de passage	10	22		-12	-55%
RNIS	1	1		0	0%
Autres coûts	24	39		-15	-38%
Coûts variables data	1 306	1 066		240	23%
Coûts variables FT	1 075	872		203	23%
Coûts variables SFR	100	90		10	11%
Supervision / Exploitation	131	104		27	26%
Réseau	1 988	1 519		469	31%
Coûts de structures	372	268		104	39%
Frais de fonctionnement	227	290		-63	-22%
Autres (impôts, autres produits...)	19	19		0	0%
Hors réseau (structure, fonctionnement, autres...)	0	0		0	
TOTAL charges d'exploitation	2 606	2 096		510	24%

Les charges d'exploitation (hors dotations aux amortissements) augmentent quant à elles de 510 K€ en passant de 2 096 K€ au 31 décembre 2010 à 2 606 K€ au 31 décembre 2011.

Cette hausse de 24 % s'explique principalement par :

- des locations de netcenter que SFR avait oublié de facturer en 2010 (+ 116 K€),
- des dévoiements liés à la phase 3 du tram, à la rocade représentant des charges non récurrentes (+ 117 K€),
- des coûts variables France Telecom (+ 203 K€) qui évoluent proportionnellement aux nombres de liens DSL (+ 23 %).

Comme chaque année, une analyse des charges démontre une part très significative des produits et des charges d'exploitation et financière faites avec le groupe, à savoir : SFR Collectivités et SFR.

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Part du chiffre d'affaires faites avec le groupe SFR	70%	70%	71%	63%		
Part des charges d'exploitation faites avec le groupe SFR	50%	48%	44%	57%	NR*	NR*
Part des charges financières faites avec le groupe SFR	67%	62%	59%	61%		

* NR : Non Représentatif car réseau en phase de construction

Cette part significative des produits (70 %) et charges intra groupe (50 %) se justifie par la volonté de sous traiter certaines fonctions mutualisées génériques (telles que la fonction administrative, financière, marketing et la fonction support technique) afin de capitaliser des compétences et de ce fait, rationaliser les coûts pour Inolia. Cependant, ce type d'organisation amoindrit la transparence des comptes pour les tiers.

.../...

Diverses conventions régissent ces échanges intra groupe :

- une **convention de prestation de services** entre SFR Collectivités et Inolia : une refacturation basée sur les coûts réels des services auxquels est ajoutée une marge de 5 % (services : comptable, financier, juridique, fiscal, assurance, gestion des ressources humaines, prestations techniques et commerciales, direction générale, achats...).
- une **convention cadre** entre SFR et Inolia : il s'agit de refacturation de prestations d'ingénierie, de déploiement de réseau (supervision d'équipements actifs, maintenance des équipements et du système d'information).
- un **prêt d'actionnaire** entre SFR Collectivités et Inolia : prêt de 6,6 M€ consenti pour une durée de 10 ans et rémunéré à un taux de 4,5 %, plafonné au taux fiscalement déductible (3,99 % au 31/12/2011).
- une **convention d'avance en compte courant d'actionnaire** entre SFR Collectivités et Inolia d'un montant de 2,5 M€ rémunéré au taux Euribor 3 mois majoré d'une marge de 1 %, toujours plafonné au taux fiscalement déductible.

Toutefois, une **telle formalisation ne facilite pas pour autant le contrôle effectué sur ces charges.**

3- Les amortissements des immobilisations :

Depuis 2009, la communauté urbaine de Bordeaux a pu noter que le groupe SFR pratiquait des durées d'amortissements techniques (25 ans) supérieures à la durée du contrat (20 ans).

Au cours des contrôles effectués en 2009, le délégataire et son délégant se sont entendus pour que les biens de retour soient amorties sur la durée de la délégation et qu'ils aient une valeur nette comptable (VNC) égale à 0 € au dernier jour de la convention. Ceci a été appliqué sur les biens de retour en 2010.

En revanche, un désaccord subsiste sur la qualification des raccordements clients (6,9 M€ au 31/12/2011) en biens de reprise par le délégataire dans son rapport annuel 2011.

Dans son rapport annuel 2010, la collectivité avait déjà précisé qu'elle ne partageait pas ce point de vu étant donné que les raccordements clients sont indispensables à l'exploitation du réseau et constitue donc un élément essentiel à l'activité même du service public.

Courant 2011 et 2012, des discussions entre la Communauté Urbaine et son délégataire vont permettre d'aboutir dans le cadre de la passation d'un avenant n°7 à la reconnaissance du statut de bien de retour des raccordements clients et supprime tout valeur nette comptable non nulle pour tout bien construit en cours de la délégation, à l'exception des cinq dernières années.

Cela n'empêche pas une certaine sous évaluation des dotations aux amortissements pour les années 2010 et 2011 (le délégataire a amorti les raccordements clients de 2010 et 2011 sur 25 ans au lieu du nombre d'années restant jusqu'à la fin de la délégation).

Suite à l'accord trouvé dans le cadre de l'avenant n°7, les dotations aux amortissements 2012 devraient augmenter du fait de la compensation des 2 années de sous évaluation.

4- Les résultats financiers et exceptionnels :

Le résultat financier s'améliore en passant de - 511 K€ en 2010 à - 432 K€ en 2011; en effet, l'avance en compte courant apportée par SFR Collectivité a diminué de près de 0,6 M€ entre 2010 et 2011.

.../...

Enfin, le résultat exceptionnel s'élève à 393 K€ et correspond principalement à la quote-part de subvention d'investissement virée au résultat (pour 393 K€) ; cette subvention s'amortit au même rythme que les immobilisations financées par elle.

On note également une cession d'immobilisation cédée à Iris 64 à l'euro l'euro.

La structure globale du bilan 2011

En K€

ACTIF	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations incorporelles nettes	2 190	2 381	2 576
Immobilisations corporelles nettes	25 855	25 216	23 612
Immobilisations en cours	446	1 041	1 204
Immobilisations financières	0	0	0
Total Actif immobilisé	28 491	28 638	27 393
Avances, Acomptes versés s/ cdes	6	25	10
Créances Clients	1 405	1 513	1 521
Autres créances	563	557	542
VMP	500	500	500
Trésorerie	139	257	239
Charges constatées d'avance	31	36	0
Total actif circulant	2 644	2 886	2 811
TOTAL ACTIF	31 135	31 525	30 204

En K€

PASSIF	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Capital Social	5 500	5 500	5 500
Réserve légale			
Report à nouveau	-1 151	-2 025	-1 380
Résultat de l'exercice	96	874	-645
Subventions d'investissements	5 278	5 671	6 051
Capitaux propres	9 723	10 020	9 527
Provision pour risques	0	0	0
Provision pour charges	0	0	0
Provisions pour risques et charges	0	0	0
Emprunts et dettes auprès étl de crédit (LT)			0
Emprunts et dettes financières divers	11 097	11 102	0
Avances et acomptes reçus sur cdes	491	177	530
Dettes fournisseurs	2 086	922	1 506
Dettes fiscales et sociales	33	86	15
Dettes sur immobilisations	2 036	3 075	2 266
Autres dettes	1 112	1 624	12 978
Dettes	16 856	16 985	17 295
Produits constatés d'avance	4 556	4 519	3 383
TOTAL PASSIF	31 135	31 525	30 204

.../...

En K€

Structure du bilan	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
(+) Fonds de Roulement	-7 672	-7 516	-4 889
(-) Besoin en Fonds de Roulement	-8 311	-8 273	-5 628
Variation du BFR	38	2 645	404
(=) Trésorerie Nette	639	757	739
Total Bilan	31 135	31 525	30 204
% Trésorerie / Total Bilan	2,05%	2,40%	2,45%

Les capitaux propres :

Les fonds propres d'Inolia s'élèvent à 9 723 K€ au 31 décembre 2011.

La variation de ces capitaux propres se justifie par l'affectation du résultat 2010 largement positif et l'amortissement de la subvention d'investissement au même rythme que les immobilisations.

Pour rappel, la subvention d'investissement correspond à la participation apportée par la Communauté Urbaine de Bordeaux et le Conseil Régional à hauteur 6,9 Millions d'€uros ; depuis 2009, la totalité de la subvention a été versée suite à la réception des installations le 2 octobre 2008.

Actif immobilisé :

En K€	Solde des invest 31/12/2011	Solde des invest 31/12/2010	Solde des invest 31/12/2009
Investissement de 1er établissement (Biens de retour)	28 303	28 341	27 468
Investissement au cours de l'exécution de la délégation (Biens de retour) --> Raccordement clients	7 436	5 569	3 544
Total des investissements (Immobilisations Brutes)	35 739	33 910	31 013
Cumul des amortissements	-7 248	-5 272	-3 620
Immobilisations nettes en fin de Délégation	28 491	28 638	27 393

Les immobilisations brutes s'élèvent à 35 739 K€ au 31/12/2011 : les investissements de 2011 ont été de 1 830 K€ et sont majoritairement des raccordements clients.

Lors du contrôle annuel financier effectué par l'Inspection Générale et Audit chez le délégataire, il a été relevé qu'une partie des frais de personnel et note de frais (ceux du responsable du déploiement du réseau) sont immobilisées depuis le début de la délégation (cela représente environ 50 K€ par an).

En revanche, depuis 2011, certaines prestations SFR (prestation réseau, refacturation de matériels) sont directement immobilisées (à titre d'information, cela représente environ 1 M€ au titre des années 2009, 2010 et 2011).

Ces charges viennent ainsi peser sur le coût de production des immobilisations de la délégation et ainsi alourdir la valeur patrimoniale de cette délégation.

Ainsi, le Fonds de Roulement (capitaux propres et emprunt LT – actif immobilisé) s'élève à – 7 672 K€. Cet indicateur négatif est cohérent dans la mesure où nous sommes en début de délégation (6^{ème} année) et que cette délégation nécessite de nombreux investissements afin de continuer à construire et développer le réseau.

.../...

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :

Au vu du bilan de la société Inolia, l'actif circulant s'élève à 2 644 K€ au 31/12/2011 et sa composition reste similaire à celle de l'année dernière.

Les dettes de la société sont de 16 985 K€ au 31/12/2011, dont près de 11 M€ correspondent au prêt d'actionnaire, composant majeur du fonds de roulement de la délégation.

Ainsi, le Besoin en Fonds de Roulement négatif (actif circulant – passif circulant) de la délégation s'élève à – 8 311 K€ ; ce BFR négatif devient une véritable offre de capitaux générée par le court terme d'exploitation, qui contribue à améliorer la trésorerie.

[Pour mémoire, les deux principaux actionnaires d'Inolia (SFR Collectivités et la Caisse des Dépôts et Consignations) ont apporté des fonds, à savoir respectivement 6 600 K€ pour SFR Collectivités et 4 400 K€ pour la CDC].

La trésorerie nette :

Structure du bilan	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
(+) Fonds de Roulement	-7 672	-7 516	-4 889
(-) Besoin en Fonds de Roulement	-8 311	-8 273	-5 628
Variation du BFR	38	2 645	404
(=) Trésorerie Nette	639	757	739
Total Bilan	31 135	31 525	30 204
% Trésorerie / Total Bilan	2,05%	2,40%	2,45%

La trésorerie nette représente 2,05 % du total bilan et s'établit donc à + 639 K€. Cette trésorerie nette traduit la solvabilité d'Inolia qui est relativement satisfaisante.

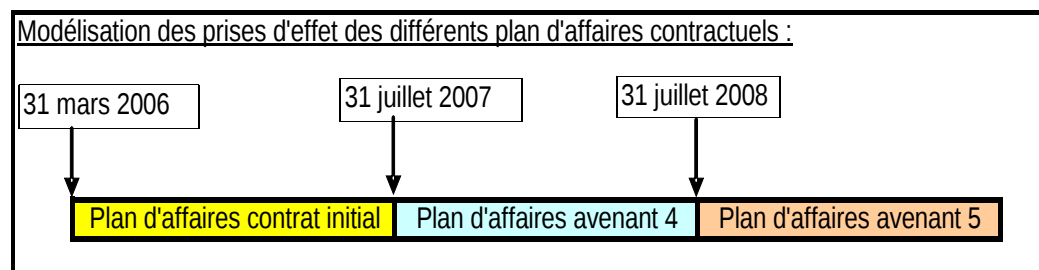
Cette vision de la trésorerie est quelque peu tronquée. En effet, dans cette délégation, la trésorerie est très fortement influencée par le niveau des comptes courants qui financent (avec la subvention d'investissement et le capital apporté par les deux actionnaires) une part importante des investissements.

Inolia a toujours en sa possession quelques valeurs mobilières de placement qui ont généré 7 K€ de produits financiers. En effet, Inolia bénéficie des services de son groupe, en matière de gestion des excédents de trésorerie, en anticipant les flux financiers futurs et en négociant les délais de règlement fournisseur.

.../...

III. Comparaison par rapport au prévisionnel

1.5 Pour information, le schéma ci-dessous présente les dates de prises d'effet des différents plan d'affaires contractuels (le plan d'affaires initial du contrat d'origine, le plan d'affaires de l'avenant 4 et enfin le plan d'affaires de l'avenant 5).



En K€	PLANS D'AFFAIRES (PA)	COMPTE DE RESULTAT	Variation en K€ (REEL vs PREVU)	Var en % (REEL vs PREVU)
	CUMUL	CUMUL		
	CUMUL PREVU 2006 à 2011	CUMUL REEL 2006 à 2011		
Total produits d'exploitation	24 584	15 619	-8 965	-36%
Total charges d'exploitation	14 869	9 411	-5 459	-37%
Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)	9 714	6 208	-3 506	-36%
Dotation aux amortissements (en déduisant la participation de la CUB)	6 869	5 646	-1 224	-18%
Résultat d'exploitation	2 845	563	-2 282	-80%
Charges financières	2 468	1 827	-641	-26%
Produits financiers	58	207	149	258%
Résultat courant avant impôt	434	-1 058	-1 492	-344%
Eléments exceptionnels / sortie des biens de retour à l'échéance de la concession	-	1	1	
Autres éléments exceptionnels	-	-	0	
Impôts sur les sociétés	799	-	-799	
Résultat net	-365	-1 057	-692	190%
Taux Résultat net / Produit d'exploitation	-1%	-7%		

Le comparatif présenté ci-dessus traduit les écarts entre les données cumulées prévues aux plans d'affaires (plans d'affaires initial, avenant n° 4 et avenant n° 5) et les données cumulées réelles.

Ainsi, **les mêmes retards que les années antérieures sont mis en avant**, aussi bien en terme de chiffre d'affaires (- 9 M€) qu'en terme de charges d'exploitation (- 5,4 M€). L'Excédent Brut d'Exploitation (indicateur très représentatif de cette délégation) met en avant un retard de près de 3,5 M€ au terme de la sixième année de ce contrat.

Contrôles effectués

Contrôles effectués durant la phase d'exploitation

La Communauté urbaine a procédé à l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs pour :

- Veiller au respect des exigences du contrat de délégation par le délégataire ;
- Veiller au maintien des compétences et de l'organisation du délégataire ;
- Veiller au maintien de la qualité du service délivré aux usagers ;
- Veiller au respect de la notion de service public pour tous les usagers de la CUB ;
- Veiller à l'absence de monopole de la part d'un opérateur ;
- Proposer des tarifs attractifs ;
- Prévoir les extensions et les évolutions technologiques du réseau ;
- Pouvoir assurer une continuité de service en cas de défaillance du délégataire.

Ces indicateurs ont été renseignés au regard de l'activité d'INOLIA en 2011. Il en avait été de même en 2010.

L'analyse des indicateurs montre que :

- **Indicateurs relatifs à la construction du réseau**

- Linéaire du réseau

En fin d'année 2009 le linéaire du réseau était de 416,2 Km, en fin 2010 de 428,8 km et en fin 2011 de 435,4 km.

Le linéaire du réseau évolue rapidement du fait des travaux de raccordements réalisés par INOLIA mais surtout grâce à la politique mise en place par la Communauté Urbaine de Bordeaux qui profite des travaux qu'elle entreprend sur le domaine public routier de sa compétence afin de déployer à coût réduit des fourreaux de télécommunications qui sont dès leur construction confiés en gestion à INOLIA dans le cadre de l'avenant n° 3.

Le Délégataire paie à la Communauté Urbaine une redevance d'usage dès l'occupation de ces ouvrages par un réseau de fibres optiques.

Les travaux d'extensions du réseau à l'initiative du Délégataire sont essentiellement des raccordements de clients au réseau.

- Linéaire de fibres optiques

En fin d'année 2009 le linéaire de fibres du réseau était de 411,3 km, en fin 2010 de 435,4 km et en fin 2011 de 469 km.

- **Indicateurs relatifs à l'exploitation technique du réseau**

- Temps de rétablissement moyen par service

L'examen du temps nécessaire au rétablissement des services DSL ne sera pas examiné, France Télécom intervenant dans la remise en fonctionnement de ce service suite à une panne.

.../...

Le temps de rétablissement moyen à partir des fichiers de gestion des incidents pour les services fibre n'est pas significatif. Il a donc été préféré d'examiner chaque incident intervenant sur ce type de service en 2011.

Sur 9 incidents, 8 ont eu pour origine une coupure des fibres optiques et 1 la coupure d'un fourreau.

L'examen des incidents montre que le réseau n'a pas eu de défaillances liées aux différents éléments qui le constituent. Plus de 55 % des incidents sont dus à des causes extérieures liées à des travaux entrepris par des entreprises sur le domaine public. 22 % des incidents sont dus aux opérateurs usagers du réseau. 11 % sont dus à des erreurs de manipulation de clients d'opérateurs usagers du réseau. Enfin, 12 % des incidents sont dus à des sous traitants qui interviennent pour le compte d'INOLIA.

- Taux de disponibilité moyen du réseau

Le contrat de délégation comporte une formule qui permet de calculer le taux annuel de disponibilité atteinte sur l'année observée.

Il s'avère que par expérience, cette formule est trop favorable au Déléataire et ne reflète pas l'état réel des différents composants du réseau.

Dans le cadre des négociations en cours avec son Déléataire, la Communauté urbaine de Bordeaux envisage de modifier cette formule.

- Taux d'occupation des fourreaux par tronçon

Cet indicateur a pour objectif, de mettre en évidence le niveau d'occupation des tronçons par des câbles de fibres optiques. Dans la mesure où les fourreaux sont occupés à plus de 80 %, le Déléataire doit mettre en œuvre des investissements, de nature à donner plus de capacité aux ouvrages (paragraphe 2 de l'annexe G du contrat de Délégation).

L'analyse de l'occupation des fourreaux par des réseaux optiques, montre :

- o Toujours une faible occupation (20 %) des fourreaux mis à disposition par le Déléant dans le cadre de sa politique « Travaux = Fourreaux ». La Communauté urbaine va donc revoir sa politique d'enfouissement des fourreaux pour investir de manière plus efficace, c'est-à-dire en s'assurant autant que possible que les ouvrages mis en place soient utilisés rapidement pour desservir des entreprises ou établissements publics qui seraient intéressés par des offres de service du réseau INOLIA,
- o Peu de fourreaux du réseau sont saturés. Une donnée moyenne d'occupation de ces fourreaux s'est révélée inexploitable. Il a donc été décidé d'examiner deux fois par an les cartes du réseau mettant en évidence les tronçons saturés afin de s'assurer que le Déléataire ait bien prévu des travaux de renforcement des ouvrages pour leur redonner de la capacité nécessaire au passage de nouvelles fibres optiques.

D'une manière générale, les infrastructures du réseau INOLIA comportent à ce jour, une forte capacité à recevoir de nouvelles fibres optiques.

- Taux d'occupation des fibres par tronçon

La convention de délégation prévoit que le Déléataire doit s'assurer que les câbles de fibres optiques mis en place présentent une capacité disponible d'au moins 20 %.

Comme pour les fourreaux, une donnée moyenne d'occupation se révèle inexploitable.

.../...

Il a donc été décidé d'examiner deux fois par ans les cartes du réseau mettant en évidence les tronçons présentant des câbles optiques saturés. Cela permet au Délégrant de s'assurer que son Déléataire ait bien prévu des travaux de renforcement des ouvrages pour pouvoir en permanence être en mesure de répondre à de nouvelles demandes de la part des opérateurs usagers du réseau.

D'une manière générale, les infrastructures du réseau INOLIA comportent à ce jour une grande disponibilité en fibres optiques.

- Taux d'occupation des ports des équipements actifs du réseau

Les équipements actifs du réseau sont occupés en moyenne à hauteur de 75 %. Cette occupation était de 70 % en fin d'année 2011.

Comme pour les fourreaux, et les fibres, une donnée moyenne d'occupation se révèle inexploitable.

Il a donc été décidé d'examiner deux fois par ans la disponibilité sur chaque équipements.

Celle-ci a montré que sur 19 centraux, 5 ont un niveau d'occupation supérieur à 80 % et 1 équipement à un taux d'occupation compris entre 50 % et 80 %.

Majoritairement les équipements sont donc suffisamment dimensionnés pour pouvoir répondre, dans des délais raisonnables, à de nouvelles commandes.

- **Indicateurs relatifs à l'exploitation commerciale du réseau**

- Répartition des sites raccordés par opérateur usagers du réseau INOLIA

372 sites sont raccordés au réseau INOLIA.

Les opérateurs qui ont le plus de clients raccordés au réseau INOLIA sont dans l'ordre SFR avec 97 sites, Adista avec 95 sites, et Compléto avec 83 sites.

- Répartition des commandes par service

Le nombre de commandes a sensiblement augmenté en 2011 (113 commandes) par rapport à 2010 (73 commandes).

Les services portés par la fibre optique (Lan To Lan + location de fibre noire) ont augmenté sensiblement. En 2010 le total de commandes passées pour ces services était de 53. En 2011 il a été de 69.

On remarque une évolution dans la commercialisation des services portés par la fibre optique.

- Répartition du chiffre d'affaires par service

La comparaison de la part prise dans le chiffre d'affaires par les différents services entre l'année 2011 et 2010, montre la part prise par les services de location a été plus faible en 2011 par rapport à 2010, du fait de la régularisation de l'occupation de nombreux fourreaux du réseau par France Télécom intervenue en début d'année 2010. En contrepartie, la part prise par les autres services a été plus élevée.

- Délai moyen et délai maximum de livraison des services

Il est constaté une amélioration des délais de livraison pour l'ensemble des services en 2011 par rapport à 2010.

.../...

- **Indicateurs relatifs à l'exploitation financière du réseau**

- Niveau de revenu par service

L'analyse de cet indicateur montre que peu de modifications sont intervenues dans la répartition du revenu par service. On constate toute fois une légère baisse des services d'hébergement du fait d'une augmentation importante de la commercialisation de ces services en 2010, liée à un contrat de régularisation émis par France Télécom pour régulariser l'occupation de nombreux fourreaux du réseau INOLIA par son propre réseau.

- Ratio fonds propres/investissements

	2011	2010	2009
Fonds propres et compte courant d'actionnaire	21 932	22 745	22 504
Investissements de 1er établissement	28 303	28 341	27 468
Ratio Fonds propres / Investissements de 1er établissement	77,49%	80,26%	81,93%

Comme le prévoit l'article 27 de la convention les fonds propres (capitaux propres et compte courant d'actionnaires) doivent être au moins égal à 25 % du montant total des investissements de 1^{er} établissement.

- Niveau d'excédent de résultat

En 2010, le résultat représente un bénéfice de 875 k€ alors qu'en 2011, le bénéfice n'est plus que de 96 k€.

- **Benchmark tarifaire**

En l'absence d'un indicateur national ou régional en la matière, la Communauté urbaine a fait réaliser un benchmark tarifaire par une société spécialisée afin de situer le niveau des tarifs de la délégation INOLIA, au regard des tarifs pratiqués dans d'autres réseaux d'initiative publique.

Les Réseaux d'Initiative Publiques (RIP) pour ce benchmark tarifaire ont été les suivants :

- Grand Angoulême (DSP Covage) ;
- Grand Toulouse (DSP Covage) ;
- Agglomération de Pau (DSP Axione) ;
- Département des Hautes Pyrénées (PPP Axione) ;
- EPCID Debitex (DSP SFR Collectivités) ;
- Département de l'Eure (DSP Altitude) ;
- Département de la Gironde (PPP France Telecom) ;
- Communauté Urbaine de Bordeaux (INOLIA DSP SFR Collectivités).

L'analyse des tarifs pratiqués en 2011, montre que :

- Les services d'accès DSL Grand Public

Les tarifs sont composés de deux parties. Savoir des frais d'accès et des frais d'abonnement.

Afin de pouvoir comparer les offres sur le marché, il a été décidé de comparer les prix de revient sur une période d'engagement de 3 ans.

Les tarifs pratiqués par INOLIA étaient parmi les tarifs les plus élevés du marché.

.../...

En conséquence, le Conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux du mois de septembre 2011 a décidé d'abaisser les tarifs DSL Grand Public.

A terme, tous les prix pratiqués sur les différents réseaux d'initiative publique devraient être similaires aux tarifs pratiqués par France Télécom qui sont régulés par l'Autorité de Régulation des Télécommunications.

France Télécom ayant baissé ses tarifs au premier janvier 2012, INOLIA devrait proposer prochainement à la Communauté urbaine une nouvelle baisse tarifaire sur ce service.

- Les services d'accès DSL Professionnels

Les frais d'accès au service d'INOLIA sont parmi les plus élevés du marché maintenant que France Télécom a baissé ses tarifs de gros.

La Communauté urbaine de Bordeaux a demandé à son Délégué de lui proposer de nouveaux tarifs à la baisse afin que les opérateurs locaux usagers du réseau INOLIA puissent continuer à utiliser le réseau INOLIA pour fournir des services DSL aux entreprises.

Ces nouveaux tarifs devraient être proposés en 2012 au Conseil de la Communauté urbaine.

- Les services d'hébergement

Les frais d'accès au service pratiqués par INOLIA sont actuellement parmi les plus bas du marché, le tarif d'abonnement est par contre trop élevé.

La comparaison des différents prix de revient sur 3 ans d'engagement amène à classer INOLIA en septième position sur 8 réseaux d'initiative publique comparés.

La Communauté urbaine a demandé à son Délégué de lui faire des propositions visant à baisser les tarifs abonnement de la délégation.

- Les services de location de fibre noire

L'offre INOLIA est de très loin une des meilleures offres du marché avec celle du PPP de Gironde Haut débit.

La comparaison en terme de prix de revient sur 3 ans pour 10 km place INOLIA en pôle position.

Les usagers de ces services reconnaissent que le tarif de mise à disposition de fibres optiques par INOLIA est particulièrement attractive et favorise leur développement sur le territoire communautaire.

- Les services IRU (droit d'utilisation irrévocable) de fibre noire

L'offre INOLIA est la meilleure du marché.

- Les services LAN TO LAN (bande passante)

Les opérateurs de télécommunications usagers du réseau INOLIA sont en général clients de services LAN TO LAN pour des débits supérieurs ou égaux à 10 Mbit/s. Ils développent leurs réseaux locaux et installent des équipements actifs, qui permettent une répartition du débit entre les entreprises raccordées et selon leurs besoins. Les tarifs de la Délégation sont donc de nature à favoriser l'intervention de nombreux opérateurs locaux aptes à apporter des services à la carte aux entreprises.

Questionnés par la Communauté urbaine sur leurs attentes, ces opérateurs souhaitent une baisse des tarifs publics d'accès à ce service.

.../...

L'offre INOLIA se scinde en plusieurs tarifs selon le débit de 2 Mbit/s à 1 Gbit/s .

Sur 8 réseaux d'initiative publiques comparés :

- Service 2 Mbit/s, INOLIA est cinquième ;
- Service 10 Mbit/s, INOLIA est une des quatre meilleures offres du marché ;
- Service 50 Mbit/s, INOLIA est une des quatre meilleures offres du marché derrière Gironde haut débit ;
- Service 100 Mbit/s, INOLIA est deuxième ex æquo derrière Gironde haut débit ;
- Service 1 Gbit/s, INOLIA est deuxième ex æquo derrière Gironde haut débit (sur les 6 réseaux d'initiative publique qui font ce type d'offre).

On constate un léger recul dans le classement de la délégation INOLIA sur les services LAN to LAN depuis l'année 2010.

La Communauté urbaine a demandé à son Déléataire de lui proposer des tarifs plus attractifs afin de rester compétitif tout en l'invitant à intégrer dans ses propositions des tarifs plus bas dans le cas où les entreprises à raccorder se situeraient dans des parcs d'activité déjà équipés d'infrastructures de télécommunications très haut débit. C'est une disposition déjà mise en œuvre dans certaines délégations du groupe SFR Collectivités.

En conclusion, la Communauté urbaine a demandé à son Déléataire de lui proposer, dès le début d'année 2012, des baisses tarifaires sur la plus part des services de la délégation afin de rester dans le peloton de tête des réseaux d'initiative publique et afin d'offrir aux opérateurs usagers du réseau des tarifs plus attractifs qui bénéficieront aux entreprises de l'agglomération bordelaise.

Contrôles financiers

Au même titre que chaque année, la collectivité a procédé à un audit des comptes de son délégataire afin d'établir l'analyse financière présentée ci-dessus.

1/ Les années 2010 et 2011 ont été marquées par un désaccord, sur la qualification par l'exploitant des raccordements clients en bien de reprise. La collectivité ne partage pas ce point de vu étant donné que les raccordements clients sont indispensables à l'exploitation du réseau et sont donc des biens de retour.

Les raccordements clients s'élèvent au 31 décembre 2011 à 6,9 M€ et le délégataire continue dans son rapport annuel 2011 à qualifier ses raccordements clients de biens de reprise.

Courant 2011 et 2012, des discussions entre la Communauté Urbaine et son délégataire vont permettre d'aboutir dans le cadre de la passation d'un avenant n°7 à la reconnaissance du statut de bien de retour les raccordements clients et suppriment tout valeur nette comptable non nulle pour tout bien construit en cours de la délégation, à l'exception des cinq dernières années.

2/ Lors du contrôle annuel financier effectué par l'Inspection Générale et Audit chez le délégataire, il a été relevé qu'une partie des frais de personnel et note de frais (ceux du responsable du déploiement du réseau) sont immobilisées depuis le début de la délégation (cela représente environ 50 K€ par an).

En revanche, depuis 2011, certaines prestations SFR (prestation réseau, refacturation de matériels) sont directement immobilisées (à titre d'information, cela représente environ 1 M€ au titre des années 2009, 2010 et 2011).

Ces charges viennent ainsi peser sur le coût de production des immobilisations de la délégation et ainsi alourdir la **valeur patrimoniale de cette délégation**.

Avis du Délégant

Après deux années pleines d'exploitation, la Communauté Urbaine de Bordeaux a pu réaliser un bilan de cette Délégation :

- o Un essoufflement dans la commercialisation du réseau a été constaté.
Il apparaît d'une part que les entreprises à desservir sont plus éloignées du réseau, le marché des entreprises les plus proches ayant été en grande partie satisfait par l'intervention du Délégataire pour les raccorder dans le cadre d'une offre tarifaire forfaitaire. Cette situation aboutit à une augmentation des frais de raccordement au réseau qui ne peuvent in fine être raisonnablement supportés les entreprises.
D'autre part, les grandes entreprises, cibles prioritaires de l'Infrastructure métropolitaine, sont globalement bien desservies en fibre et la commercialisation de celle-ci se dirige à présent vers des sociétés de plus petite taille pour lesquelles des coûts de raccordement importants sont de plus fort difficiles à absorber.
- o Le marché des télécommunications va connaître des bouleversements importants dans les prochaines années avec l'arrivée de nouveaux réseaux très haut débit, qui pourront sur certaines cibles venir concurrencer l'Infrastructure métropolitaine.
En effet, France Télécom a démarré le déploiement de réseaux très haut débit FttH (Fibre To The Home) sur le territoire communautaire, qu'il a annoncé couvrir en totalité d'ici 2020 dans le cadre du Programme National Très Haut Débit.
A terme, les services portés par la fibre optique ont vocation à se substituer à ceux portés par le réseau en cuivre de l'opérateur historique et cette évolution aura pour conséquence une baisse dans la commercialisation des services de type ADSL, notamment par le Délégataire.
- o Certaines clauses du contrat ne sont plus adaptées et nécessitent donc une réactualisation.
La Communauté Urbaine de Bordeaux et son Délégataire négocient actuellement une révision des clauses de la Convention de délégation en vue de :
- o Répondre au besoin des entreprises en redonnant une certaine dynamique à la commercialisation de l'Infrastructure métropolitaine;
- o Baisser certains tarifs pour que la délégation INOLIA reste compétitive ;
- o Réactualiser certaines clauses de la Convention pour tenir compte des réalités techniques, juridiques et économiques.

Globalement la Communauté urbaine de Bordeaux estime que son délégataire INOLIA a respecté au cours de l'année 2011, ses engagements pour la commercialisation du réseau.